le Droit

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
8 MARS
2019

SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

RÉAMÉNAGEMENT DES PLAINES LEBRETON

RETOUR À LA CASE DÉPART

PAGES 2-3



FIER MEMBRE APF Association de la presse francophone



UN PROBLÈME DE COMMUNICATION

Le premier ministre a présenté sa version de l'affaire Wilson-Raybould

PAGE 13

+ ÉDITORIAL

PAGE 12



GRATTON

Souvenirs d'Alex Trebek

PAGE 8

LE DÉFI DE LA NOUVELLE PATRONNE DU CISSSO

PAGES 4-5



Josée Filion

Le prix peut être plus élevé à l'étranger
1,19 $ + TAXES DU LUNDI AU VENDREDI
6 20818 12345 8

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi: 7 h — 16h30
Samedi: 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi: 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi: 8h30 — 16h30

Renseignements généraux:
613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts 28
Détente 24
Économie 25
Éditorial 12
Horoscope 31
Le monde 19
Le pays 13
Loterie 25
Nécrologie 33
Petites annonces 31
Sports 33
Statistiques 35

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal



Devcore avait présenté un projet pour l'aménagement des Plaines LeBreton qui avait été rejeté par la CCN. — ARCHIVES LE DROIT

DEVCORE DIGÈRE MAL LE NOUVEAU PROCESSUS LANCÉ PAR LA CCN

« Il y a eu des irrégularités dès le départ »

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

L'entreprise gatinoise Devcore, l'un des partenaires majeurs du groupe DCDLS, l'autre consortium qui était dans la course pour le réaménagement des plaines LeBreton, est frustrée de la tournure des événements et du nouveau virage pris par la Commission de la capitale nationale (CCN).

Amèrement déçu, le président Jean-Pierre Poulin ne s'est pas fait prier pour partager ses états d'âme quelques minutes après l'annonce jeudi matin.

« Je parle en mon propre nom et au nom de Devcore, parce que je n'ai pas encore eu la chance de parler avec mes partenaires de Montréal, mais c'est extrêmement décevant. On n'a pas réussi à s'entendre pour un seul processus, alors là on va faire plusieurs processus et ça va être encore plus complexe. À ce jour, on a dépensé de notre côté près de quatre millions $, Trinity aussi et la CCN deux millions. Nous sommes rendus à un dégât de 10 millions et là on va encore prendre l'argent des contribuables pour lancer un nouveau processus », s'exclame l'homme d'affaires.

M. Poulin va même jusqu'à dire qu'il y a eu des « irrégularités » dès l'amorce du processus en 2016.

« Pour ce processus, on nous demandait rouge, ils ont voté jaune. On a choisi un projet avec 4000 condos autour d'un aréna, alors que la demande initiale, ce n'était pas ça. [...] Il y a eu des irrégularités dès le départ, avec la demande de proposition. Chaque fois qu'on a essayé de contacter la CCN pour leur en faire part, personne ne nous est revenu, même pas avec un coup de téléphone. On a envoyé je ne sais plus combien de lettres. Le processus a été irrespectueux, c'est ridicule, on ne s'est jamais fait traiter de cette façon. Ils ne peuvent pas jeter le bébé avec l'eau sale du bain. C'est incroyable de voir le résultat après tout ce processus », lance-t-il.

Le président de Devcore affirme qu'il attend de voir l'issue d'une rencontre prévue dans les prochains jours avec le premier dirigeant de la CCN, Tobi Nussbaum, avant de décider de la suite des choses. Irrité, il affirme que l'entreprise se réserve le droit d'étudier toutes les options en lien avec les « irrégularités » auxquelles il fait référence.

« On va voir ce qui découlera de cette réunion, mais je n'en reviens pas. On va faire la lumière là-dessus, j'ai hâte qu'on en discute avec M. Nussbaum », ajoute M. Poulin.

Questionné à savoir s'il a le goût de tenter sa chance avec le nouveau processus démarré par la CCN, l'homme d'affaires ne passe pas par quatre chemins.

« Je n'ai plus beaucoup d'intérêt personnellement. Je vais essayer à Toronto, je pense que ce sera peut-être plus facile. Qu'est-ce que je suis capable de faire de plus que ce qu'on avait déjà proposé? On a signé des ententes concrètes avec des gens qui voulaient développer. C'est dur d'aller au-delà de Guy Laliberté quand on parle de créativité. C'est difficile à comprendre », laisse-t-il tomber.

En décembre dernier, lorsque la CCN avait annoncé qu'elle larguait le groupe concurrent RendezVous LeBreton, le consortium avait réagi en disant que la Société d'État avait « l'obligation légale d'entrer en négociations avec DCDLS en tant que second candidat qualifié » en vertu de la demande de propositions.

Le projet LeBreton Ré-Imaginé de DCDLS élaboré en 2016 prévoyait plusieurs infrastructures d'animation comme un musée des communications canadiennes, un planétarium, un abri d'orchestre et, comme le groupe RendezVous LeBreton, un amphithéâtre capable d'accommoder une formation de la Ligue nationale de hockey.



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES PLAINES LEBRETON

Retour à la case départ



DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

On efface et on recommence à la Commission de la capitale nationale (CCN), qui lancé jeudi un nouvel appel d'offres en vue du réaménagement des plaines LeBreton, quelques jours après avoir mis au rancart le controversé projet du groupe RendezVous LeBreton. L'agence fédérale, qui dit vouloir «tirer profit des leçons apprises», adopte une nouvelle approche et souhaite développer le terrain de 56 acres en pièces détachées.

La Société d'État est toutefois demeurée vague sur les critères à respecter et le type d'infrastructures qui pourraient se retrouver sur le vaste site situé à l'ouest du centre-ville d'Ottawa.

Les projets présentés par les deux consortiums dans la course lors du dernier processus comprenaient par exemple des condominiums, des logements abordables, une place publique, un musée, des hôtels, des espaces verts et un aquarium. Surtout, le projet du groupe RendezVous LeBreton, dont faisait partie le propriétaire des Sénateurs Eugene Melnyk, incluait un amphithéâtre qui aurait pu permettre à l'équipe de la LNH de déménager ses pénates près du centre urbain.

Cette fois, le premier dirigeant de la CCN, Tobi Nussbaum, qui en était à sa première sortie publique depuis sa nomination, a indiqué que « tout est sur la table » et qu'on procéderait « par étapes pendant plusieurs années ». Cette façon de faire favorisera la concurrence, dit-on, en plus de permettre de tenir compte des conditions du marché et des nouvelles idées. Les échéanciers seront également plus serrés « pour avoir plus de contrôle sur la durée des négociations ».

PAS ESSENTIEL, UN ARÉNA

Le mot « aréna » n'a presque pas été prononcé, le principal intéressé se contentant de dire que l'agence fédérale était ouverte à l'idée qu'un « centre d'événements majeurs » fasse éventuellement partie du lot. Un emplacement spécifique pour un amphithéâtre n'est pas dans les cartons pour l'instant, mais la CCN soutient qu'elle prêtera une oreille attentive s'il y a des propositions en ce sens.

« C'est possible, mais ce n'est pas essentiel. La construction d'un aréna ou d'un important centre d'événements n'est pas une condition au projet », a déclaré le patron de la CCN.

M. Nussbaum veut que le processus soit inclusif, créatif, visionnaire et réalisé dans de courts délais.

« Le réaménagement des plaines LeBreton demeure une des grandes priorités de la CCN. Aujourd'hui, nous entreprenons une nouvelle démarche, mais nous ne repartons pas à zéro. [...] Le processus sera ouvert aux nouveaux joueurs, mais aussi à ceux qui avaient participé au dernier appel d'offres », de dire M. Nussbaum, rappelant que le réaménagement du site pourrait s'étaler sur une période de 30 à 40 ans.

Le président du conseil d'administration de la CCN, Marc Seaman, a quant à lui tenu à remercier le public pour « sa patience et sa compréhension » dans ce dossier qui a fait couler passablement d'encre depuis 2016. Il a précisé que l'organisation souhaite être plus « ouverte, transparente et flexible ».



Tobi Nussbaum, premier dirigeant de la CCN, en compagnie de Marc Seaman, président de la CCN. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

«Le réaménagement des plaines LeBreton demeure une des grandes priorités de la CCN. Aujourd'hui, nous entreprenons une nouvelle démarche...»

— Tobi Nussbaum, premier dirigeant de la CCN

La CCN affirmant avoir appris certaines leçons, elle souhaite consulter le public, la Ville d'Ottawa, les Algonquins et les promoteurs avant le lancement du processus d'invitation, et non après. La consultation s'amorcera dès juin.

La première étape-clé du développement des plaines LeBreton sera de lancer à la fin de l'année un appel de propositions pour la parcelle de terrain située au sud-est, à proximité de la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa et du complexe de Bibliothèque et Archives Canada, qui doit ouvrir ses portes en 2024. Cette portion du site sera reliée à la station Pimisi du train léger.

Le lancement de l'appel de propositions pour une ou plusieurs parcelles du terrain aura lieu au printemps ou à l'été 2020. Les approbations gouvernementales ne sont pas prévues avant l'automne 2021, selon l'échéancier actuel, alors que les pelles mécaniques ne risquent pas de s'activer avant 2022.

SERVICES GRATUITS POUR LES ACHETEURS
- Recherches
- Visites
- Offre d'achat
- Conseils et protection
- Assurance responsabilité, etc.



À LA SUITE DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION DU CISSSO

Les infirmières réclament un « ménage du printemps »

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Le Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais (SPSO) souhaite que la nouvelle direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) procède rapidement à un « ménage du printemps » afin d'améliorer les conditions de travail de ses membres.



Lyne Plante, présidente du Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

La présidente du SPSO, Lyne Plante, s'est présentée au conseil d'administration du CISSSO, jeudi soir, afin de rappeler les revendications de ses membres.

« Dans les derniers mois, notre syndicat a multiplié les interventions pour favoriser la rétention, pour diminuer la surcharge de travail et pour faire avancer les négociations locales, avait fait valoir Mme Plante plus tôt en après-midi. Plusieurs de nos demandes sont demeurées sans réponse de la part du CISSSO. Il est temps que l'employeur poursuive le ménage du printemps qui a été amorcé et qu'une rencontre ait lieu pour que nous obtenions des réponses à nos propositions. »

La nouvelle présidente-directrice générale par intérim du CISSSO, Josée Filion, a fait savoir qu'une rencontre est déjà à l'horaire le 15 mars avec le syndicat affilié à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

Le SPSO dénonce par ailleurs que « plus de 200 formulaires de dangerosité » ont été envoyés à la direction du CISSSO depuis un an, mais qu'aucune réponse n'ait été obtenue. Ces formulaires signalent notamment le manque de personnel et l'épuisement des professionnelles, a expliqué Mme Plante.

Le syndicat qui représente les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes est présentement dans un processus de médiation avec le CISSSO. Six rencontres de médiation sont prévues d'ici le 19 mars. La médiation pourrait ensuite être prolongée pour 60 jours.

Si les parties ne réussissent pas à conclure une entente de principe, le dossier sera soumis à un processus d'arbitrage. À l'heure actuelle, dix éléments sur 26 restent à être réglés. Les points en litige concernent notamment la mobilité et les horaires des salariées.

« Nous sommes confiants que les travaux vont bon train et que nous serons en mesure d'arriver à une entente », a pour sa part mentionné Mme Filion. La grande patronne du CISSSO a également souligné que plusieurs éléments dénoncés en janvier par le biais d'une pétition signée par près de 3000 syndiqués ont fait l'objet de recommandations dans le rapport de l'accompagnateur Sylvain Gagnon.

La présidente du SPSO espère obtenir « une meilleure écoute » de la part de la nouvelle grande patronne du CISSSO. Interrogée à savoir si elle voit une lumière au bout du tunnel par rapport aux revendications de ses membres, Mme Plante a déclaré qu'il y a présentement « une lueur ».

« Nous aussi, ce qu'on veut, c'est un climat sain, harmonieux et de civilité », a de son côté mentionné Josée Filion.

Retour à l'équilibre budgétaire en 2020

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Le déficit anticipé de 12,7 millions $ au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour l'année 2018-2019 devrait se résorber d'ici la fin mars 2020, l'organisation souhaitant notamment réduire ses dépenses en médicaments et en assurance salaire.

Selon le bilan après 11 des 13 périodes de l'année financière en cours, le CISSSO enregistre un déficit cumulatif atteignant 5,2 millions $ uniquement pour sa masse salariale. « Les enjeux de pénurie de main-d'œuvre et de présence au travail sont toujours présents et se traduisent par des écarts importants en assurance salaire, en temps supplémentaire et en main-d'œuvre indépendante », lit-on dans un document présenté jeudi soir à la réunion du conseil d'administration de l'organisation.

Le reste du déficit accumulé provient notamment des dépenses en médicaments, des honoraires d'avocats et des expertises médicales.

Le CISSSO a toutefois « une obligation légale d'avoir un budget en équilibre », a rappelé le présidente-directrice générale par intérim de l'organisation, Josée Filion, d'où l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour le 31 mars 2020.

« C'est mission impossible de terminer l'année financière 2018-2019 en équilibre, donc on a la possibilité de reprendre justement le volet budgétaire et d'assurer qu'on est en équilibre sur une plus longue période de temps », a expliqué la grande patronne du CISSSO.

Les travaux visant à en arriver au plan de retour à l'équilibre budgétaire ont notamment porté sur « les dépenses associées aux médicaments oncologiques » et « le volet de l'assurance salaire », a fait savoir Mme Filion.

Le plan adopté jeudi soir prévoit la récupération de 2,5 millions $ grâce à la « santé organisationnelle », en assurant une baisse du taux d'absentéisme.

Le reste des dépenses à réduire pour arriver à un équilibre budgétaire sont entre autres liées aux « fournitures médicales » et à la « révision des pratiques clinique et de la pertinence clinique et thérapeutique ». Un montant de 2,7 millions $ proviendra aussi d'un « résiduel temporairement disponible » du financement octroyé par Québec pour assurer une équité entre les régions.

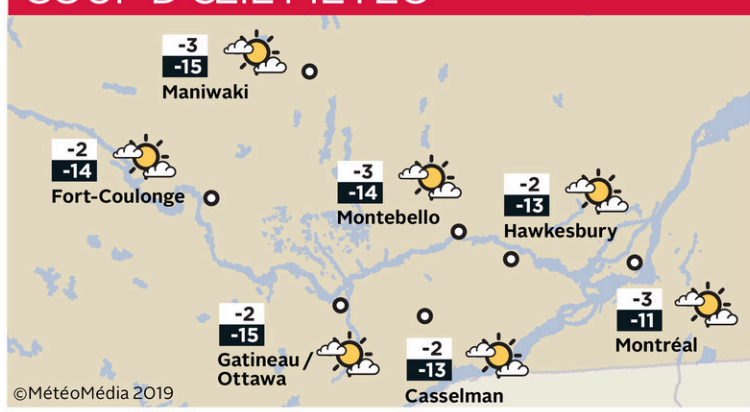
« Dans les travaux que nous avons à faire, notre objectif est de maintenir et de consolider l'offre de services à la population », assure Mme Filion.

Alors que la Coalition avenir Québec a maintes fois affirmé que le réseau de la santé de l'Outaouais souffre d'un sous-financement, la grande patronne du CISSSO affirme que cet aspect « fait partie des discussions » avec le ministère de la Santé.

Mme Filion note cependant que selon le rapport de l'accompagnateur Sylvain Gagnon, le CISSSO a « des sommes suffisantes » pour s'acquitter de sa mission.

« Toutefois, il faut s'assurer de l'allocation des ressources financières au bon endroit, de là l'importance de revoir nos façons de faire et de s'inscrire dans un processus d'amélioration », a-t-elle mentionné.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -2
Min. -9
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Dimanche
Max. 3
Min. 0
Pluie et neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 23 km/h

Lundi
Max. 2
Min. -8
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'ouest 19 km/h

Mardi
Max. -2
Min. -11
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du nord-ouest 16 km/h

AILLEURS

Cornwall	Beau	-2	-12
Francfort	Averses	7	4
Kingston	Beau	-2	-11
La Havane	Soleil	28	21
Londres	Averses	11	9
Mont-Tremblant	Beau	-3	-15
New York	Beau	2	-2
Orlando	Beau	26	14
Paris	Variable	12	8
Québec	Ave neige	-6	-13
Saguenay	Ave neige	-6	-14
Sherbrooke	Beau	-2	-12
Sudbury	Beau	-4	-14
Toronto	Beau	-2	-11
Trois-Rivières	Variable	-5	-12
Washington	Averses	7	3

LE SOLEIL

6h28 — 17h58
Durée du jour : 11h30

LA LUNE
Lever : 7h42 — Coucher : 20h02
14 mars — 20 mars — 27 mars — 05 avr.

ALMANACH

Maximum hier	-8,0°
Minimum hier	-26,0°
Normale le jour	0,4°
Normale la nuit	-9,1°
Record max	8,3°/1968
Record min	-13,3°/1971

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	1,1 mm
Ce mois-ci l'an dernier	4,7 mm
Cette saison	373,9 mm
La saison dernière	408,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

JOSÉE FILION EST ARRIVÉE EN OUTAOUAIS EN DÉCEMBRE

Le «défi» de la nouvelle PDG du CISSSO

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Deux mois à peine après son arrivée dans la région, Josée Filion s'est retrouvée à la tête du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), un «défi» qu'elle compte relever afin d'offrir «une plus grande satisfaction aux employés, à la clientèle et à l'ensemble de la population».



Josée Filion se retrouve à la tête du CISSSO à la suite du dernier coup de balai du gouvernement Legault. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

Débarquée en Outaouais en décembre dernier après avoir œuvré dans le réseau de la santé de Lanaudière, Josée Filion occupait le poste de présidente-directrice générale (PDG) adjointe jusqu'à ce que le gouvernement du Québec congédie l'ancien PDG, Jean Hébert, le 20 février dernier.

Mme Filion a du même coup été nommée PDG par intérim. «C'est un défi auquel je ne m'attendais pas», a-t-elle confié jeudi soir, en marge de la première réunion du conseil d'administration du CISSSO depuis le départ de M. Hébert.

La nouvelle grande patronne du CISSSO entrevoit l'avenir avec optimisme et entend travailler sur les six recommandations de l'accompagnateur qui avait été nommé par la ministre de la Santé, Danielle McCann, pour dresser le portrait des problèmes du réseau régional.

«L'arrivée du rapport et ses recommandations est un levier pour justement améliorer nos façons de faire, nos façons de travailler, et amener une plus grande satisfaction aux employés, à la clientèle et à l'ensemble de la population du territoire», a-t-elle mentionné.

Alors que les trois syndicats représentant les employés du CISSSO ont souvent dénoncé l'attitude de la précédente direction, Josée Filion affirme être «en mode écoute» et vouloir «prendre du temps avec les gens».

Le rétablissement d'un lien de confiance avec les employés et la population fait partie des priorités de la nouvelle PDG par intérim, un objectif qui doit passer par une meilleure «santé organisationnelle», croit-elle. Elle souhaite ainsi établir un «climat de travail harmonieux» afin d'assurer «une plus grande présence [des] employés au quotidien.»

Mme Filion croit qu'en améliorant le climat de travail, la pénurie de personnel pourra s'atténuer. «C'est clair que ce n'est pas quelque chose qui peut se faire à très court terme», précise-t-elle toutefois, en ajoutant que les équipes peuvent s'attendre «à une amélioration d'ici les prochains mois».

La PDG devra aussi s'attarder au rétablissement de services de proximité dans les différents territoires de l'Outaouais, un élément sur lequel a beaucoup insisté la ministre McCann. Des démarches sont déjà entamées, entre autres pour revoir l'offre de services dans les CLSC, a fait savoir Mme Filion.

Le CISSSO continue aussi à travailler sur l'élaboration d'un plan clinique pour l'horizon 2036, un document qui devra inclure le projet de nouvel hôpital — ou d'agrandissement — promis par la Coalition avenir Québec.

D'ici la fin juin, la nouvelle PDG sera épaulée par une accompagnatrice, Martine Couture. «Son rôle est très bien défini, assure Mme Filion. [...] C'est vraiment d'agir à titre d'accompagnatrice dans la mise en place des recommandations [de l'ancien accompagnateur Sylvain Gagnon].»

Dans son rapport, M. Gagnon avait précisé que ses recommandations sont des «propositions structurantes qui devront être mises en œuvre au plus tard le 30 avril».



IL REÇOIT UNE COMPENSATION DE 20 000 $ DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire de Fassett remplace la dg

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

Le conseil municipal de Fassett a versé une compensation pour perte de revenus de 20 000 $ au maire Éric Trépanier, après que celui-ci se soit impliqué dans « l'administration courante des affaires de la municipalité » afin de pallier l'absence d'un directeur général au sein de l'hôtel de ville, en 2018.

Dans une résolution adoptée le 21 décembre dernier, quatre des six échevins de la petite municipalité située dans la MRC de Papineau ont accepté qu'une indemnisation soit octroyée au premier magistrat, en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux. Deux conseillers étaient absents lors du vote, selon le procès-verbal consulté par *Le Droit*.

Deux semaines auparavant, soit le 5 décembre, le conseil municipal avait procédé à une modification de son Règlement établissant la rémunération des élus dans le but de prévoir le versement « d'une compensation pour perte de revenus à l'un des membres du conseil municipal », selon certaines circonstances précises. Parmi celles-ci figure l'« implication exceptionnelle d'un membre du conseil municipal dans les affaires municipales, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, qui a eu pour effet de lui occasionner une perte de revenus », peut-on lire dans l'article qui a été greffé au règlement municipal.

L'implication « hors du commun dans les affaires municipales » du maire Éric Trépanier, dont il est question dans le dossier, remonte au printemps 2018 et s'est échelonnée sur plusieurs mois.



Le maire de Fassett, Éric Trépanier.
— BENOIT SABOURIN, LE DROIT

L'absence prolongée de la directrice générale de Fassett, en congé de maladie depuis le 7 mai 2018, a forcé la municipalité à procéder à l'embauche d'une directrice générale par intérim à deux reprises.

Entre le 15 mai et le 15 octobre 2018, Fassett « a bénéficié des services d'une directrice générale par intérim à raison de 2 jours semaine », peut-on lire dans le procès-verbal de la séance du conseil du 21 décembre dernier.

De plus, « la municipalité n'a pas bénéficié des services d'un directeur général par intérim pendant une période de plus de quatre semaines, soit du 15 octobre au 19 novembre 2018, période représentant la transition d'une directrice générale par intérim sortant à l'embauche d'une autre directrice générale par intérim », toujours selon le document.

SUPERVISION D'APPELS D'OFFRES

En raison du contexte particulier, M. Trépanier a dû « superviser » trois dossiers d'appel d'offres reliés à des travaux à effectuer sur le territoire de la municipalité, fait valoir le conseil municipal.

Plus précisément, la résolution fait état qu'Éric Trépanier, qui est producteur agricole et directeurs des ventes pour une entreprise de semences en dehors de sa fonction de maire, a notamment dû « procéder aux appels d'offres sur invitation », « superviser le personnel et les sous-traitants pendant la réalisation des travaux », « assurer la communication entre les différents sous-traitants et le personnel », « s'assurer de la qualité et de la conformité de l'exécution des travaux » et « faire les suivis de la facturation et autoriser les paiements ».

Le conseil municipal conclut que « le maire a subi des pertes de revenus à la suite de l'exécution de ces fonctions, n'ayant pas été en mesure de gérer en parallèle et de façon efficace l'administration de sa ferme et son rôle de directeur des ventes », soulignant au passage que la perte subie par M. Trépanier se chiffre à plus de 20 000 $ pour 2018, après consultation des pièces justificatives.

Cette somme, qui a été versée à l'élu en un seul versement le 27 décembre dernier, représente une compensation additionnelle de salaire qui s'applique uniquement pour l'année 2018, fait valoir le conseil municipal.

Ottawa
ottawa.ca 3-1-1
TTY/ATS 613-580-2401

RÉUNIONS PUBLIQUES

Sauf avis contraire, toutes les réunions publiques se tiendront à l'hôtel de ville d'Ottawa, 110, avenue Laurier Ouest. Pour obtenir un ordre du jour complet et les mises à jour, inscrivez-vous aux alertes par courriel ou consultez ottawa.ca/ordresdujour, ou appelez le 3-1-1.

Le mardi 12 mars
Sous-comité du patrimoine bâti
11 h 30, salle Champlain

Saviez-vous que vous pouvez recevoir des avis par courriel concernant les réunions ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui à ottawa.ca/cyberabonnements.

SELON LE MAIRE TRÉPANIER

Recommandé par les conseillers juridiques



BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

Le maire de Fassett, Éric Trépanier, assure que le versement de son indemnité pour perte de revenus a été fait à l'intérieur des cadres de la loi.

« Ce sont nos conseillers juridiques qui nous ont recommandé cette procédure-là », a-t-il assuré.

En plus de devoir jongler avec la présence limitée d'une directrice générale par intérim pendant plusieurs mois, Fassett a dû procéder à des travaux urgents sur son territoire en 2018, soutient M. Trépanier. Parmi la liste des chantiers, la réparation du système d'alimentation en eau potable de la municipalité était devenue nécessaire après que l'un des puits ait perdu 50 % de sa capacité, à la fin de l'année 2017, souligne M. Trépanier.

La municipalité souhaitait également profiter de la dernière année du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, afin de financer ses différents projets.

« On a dû se mettre à la recherche de solutions pour régler notre problème d'eau, ce qui a nécessité un peu plus de recherche que la normale », précise-t-il.

Questionné sur les tâches qu'il a dû effectuer en supplément à ses fonctions de maire, M. Trépanier confirme avoir épaulé la directrice générale par intérim, notamment pour les dossiers d'appels d'offres.

Propriétaire d'une ferme et directeur des ventes pour une entreprise de semences, le premier magistrat de Fassett avance que son implication dans les affaires courantes de la municipalité lui a fait perdre près de 34 000 $ en 2018. C'est ce qui est dénoté dans une lettre acheminée au conseil qui était accompagné de pièces justificatives, et dont *Le Droit* a obtenu copie. « Étant donné que j'ai mis plus d'heures que prévu à la municipalité, j'ai dû par exemple faire faire certains travaux que je fais normalement moi-même sur ma ferme. J'ai fait faire ces travaux à forfait, mais j'ai dû débourser pour ça. Étant donné que j'ai eu moins le temps de faire ma commercialisation d'animaux, j'ai eu des pertes à ce niveau. Quand on les vend pour la viande au lieu de les vendre pour la reproduction, ce n'est pas les mêmes prix de vente. C'est la même chose au niveau de la direction des ventes. Quand tu fais moins de ventes, tu fais moins de revenus », explique M. Trépanier.

CE QUE DIT LA LOI

Au ministère des Affaires municipales et de la l'Habitation, on a décliné la demande d'entrevue au sujet du dossier de Fassett, puisqu'on ne fournit pas d'avis juridiques sur des cas précis.

Le ministère a rappelé que la Loi sur le traitement des élus municipaux stipule que le conseil d'une municipalité « peut, par règlement, prévoir dans quels cas exceptionnels et selon quelles modalités est versée à ses membres une compensation pour la perte de revenus qu'ils subissent lors de l'exercice de leurs fonctions ». La Loi cite en exemple que la déclaration par une ville ou une municipalité de l'état d'urgence peut permettre à un conseil d'appliquer une telle mesure.

Par ailleurs, la Loi sur les élections et les référendums municipaux empêchent un élu d'occuper simultanément les fonctions d'élu municipal et d'employé de la municipalité. Le Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux du ministère indique d'ailleurs que « bien qu'ils soient responsables de l'administration des affaires de la municipalité, les élus doivent se garder d'être les exécutants de leurs propres décisions puisque ce rôle appartient aux fonctionnaires ».

PROCÈS DU POLICIER DANIEL MONTSION

Nouvelles preuves vidéo

JEAN-SIMON MILETTE
jsmilette@ledroit.com

La Couronne a fait appel à un nouveau témoin jeudi au procès du policier d'Ottawa, Daniel Montsion, accusé d'homicide involontaire, de voies de fait graves et d'agression armée à l'endroit d'Abdirahman Abdi.

Une des voisines de M. Abdi, Nimao Ali, a été appelée à témoigner devant une salle d'audience presque remplie à pleine capacité par les proches de la victime.

Mme Ali a capturé les derniers moments de la vie de la victime avec son téléphone cellulaire à partir de son balcon du quatrième étage du 55 rue Hilda, peu de temps après que les policiers eurent maîtrisé M. Abdi au sol.

La vidéo montre M. Abdi allongé à plat ventre sur le sol devant l'entrée principale du bâtiment. On peut y voir l'accusé accroupi sur M. Abdi, le maintenant en position pendant plusieurs minutes avant l'arrivée de l'ambulance.

Dans la vidéo on peut entendre Mme Ali crier «oh mon Dieu, il va mourir au bout de son sang». La témoin a ensuite raconté comment les ambulanciers n'utilisaient pas de sirènes à leur arrivée sur les lieux.

La vidéo montre aussi des ambulanciers paramédicaux discutés calmement avec un policier pendant plusieurs minutes avant d'aller vérifier l'état de santé de M. Abdi. M. Montsion a d'ailleurs été le premier à effectuer des compressions thoraciques sur la victime.

Ce témoignage a semé l'émoi des proches de la victime rassemblés dans la salle d'audience. «C'est difficile de revivre ce moment», a lancé Mme Ali en tentant de reprendre ses esprits.

Les ambulanciers qui ont traité M. Abdi sur les lieux devront aussi témoigner au Palais de justice d'Ottawa dans les prochains jours.

MORT PAR BALLE DE BRANDON MAURICE À MESSINES

«Cette situation a été créée par le policier lui-même»



LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

Le policier de la Sûreté du Québec (SQ) qui a abattu le jeune Brandon Maurice, dans la nuit du 15 au 16 novembre 2015, à Messines, «était justifié» d'ouvrir le feu, mais doit reconnaître qu'il s'est mis dans une situation «qu'il a lui-même créée».

Ces conclusions ont été rendues publiques jeudi matin par le coroner Luc Malouin, à la lumière de son enquête publique.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre, Brandon Maurice, 17 ans, a pris la fuite à bord de la voiture de son ami, dans les environs de Messines. La police a voulu l'arrêter, car la voiture n'était pas munie d'une plaque d'immatriculation.

Le jeune Maurice a tenté de s'échapper dans un sentier forestier.

C'est à cet endroit qu'il s'est immobilisé, et que le policier Frédéric Fortier a sorti son arme à feu pour lui ordonner de sortir du véhicule. L'agent Dave Constantin complétait le duo de policiers.

Le jeune conducteur n'a pas obéi aux ordres.

Lorsque le policier Fortier s'est approché de la fenêtre du conducteur, il a fracassé la fenêtre pour déverrouiller la portière. Son bras gauche était alors coincé dans l'habitacle.

Brandon Maurice a mis les gaz, et la voiture a filé à vive allure. Le policier, incapable de se libérer, a senti que des arbres frappaient durement ses jambes, et que sa vie était en danger.

Après avoir averti le jeune qu'il ferait feu, il est passé aux gestes.

Une balle a atteint Brandon Maurice au thorax.

« C'était lui ou moi », a lancé le policier, dans son témoignage, pendant l'enquête publique.

SITUATION ÉVITABLE

Selon le coroner Luc Malouin, les policiers auraient pu éviter une telle situation, puisque la fuite du jeune homme ne mettait plus la vie du public en danger.

« Rendu à cette étape de l'intervention, écrit Me Malouin, le policier était justifié de faire feu sur M. Maurice. Je crois que sa vie était réellement en danger. Il m'est toutefois impossible, à la lumière des témoignages entendus, de déterminer la position exacte du policier dans le véhicule au moment où il a fait feu ni par le fait même d'expliquer parfaitement la trajectoire du projectile. Cependant, j'ajoute un élément essentiel : cette situation a été créée par le policier lui-même qui a décidé de mettre sa vie en danger pour procéder à une arrestation inutile dans le contexte. M. Maurice a certes agi de façon téméraire et semblait inconscient de la conséquence de ses actes. Il a voulu défier l'autorité. On ne peut pas être d'accord avec ce comportement et on ne doit pas l'encourager d'aucune façon. Cependant, cela ne justifie en rien le fait que deux policiers expérimentés aient eux aussi agi comme ils l'ont fait, à l'encontre des principes de base en matière d'intervention policière et sans aucune notion d'urgence. »

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) n'a porté aucune accusation criminelle contre les policiers Fortier et Constantin.

La famille de Brandon Maurice a quant à elle entamé une poursuite d'un million de dollars contre la SQ et les policiers.



Brandon Maurice a été abattu par un policier le 15 novembre 2015, à Messines.
— ARCHIVES LE DROIT

Recommandations du coroner

À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET À L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC :

- **Mettre en place des formations afin de rafraîchir les connaissances de base en matière d'intervention tactique des policiers et déterminer le contenu et la fréquence souhaitable de ces formations.**

À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC :

- **Rappeler à ses membres l'importance de la formation tactique reçue à l'École nationale de police du Québec et de ne pas mettre en danger leur vie, comme celle des citoyens lors d'intervention où il n'y a aucune urgence d'agir.**
- **Rappeler à ses membres que la simple arrestation d'une personne, sans que celle-ci ait été impliquée dans un crime majeur, violent ou à l'encontre de la propriété privée, n'est pas une urgence en soi.**
- **Former les policiers à son emploi à l'utilisation des pansements hémostatiques et ajouter ces pansements dans les équipements de premiers soins que l'on retrouve dans les véhicules de patrouille.**
- **À l'École nationale de police du Québec :**
- **Analyser la pertinence d'intégrer une formation de premiers soins en cas de blessure par balle incluant l'utilisation des pansements hémostatiques au programme de formation de base des aspirants-policiers.**



Habitations des Rivières de l'Outaouais
Logements à louer
2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 6½
819 893-6590
www.habitationsrivieresoutaouais.com

LA GELÉE ROYALE
Figure de proue de la crème alvéol



Ce qui rend cette crème exceptionnelle, en plus de tous les ingrédients de qualité qui la composent, c'est la présence du pollen lacto-fermenté des abeilles appelé souvent «pain d'abeilles». C'est en quelque sorte du pollen ancien enfilé dans les alvéoles, qui sert à nourrir les jeunes abeilles et à en faire des ouvrières de qualité. La crème Alvéol recèle aussi d'innombrables molécules florales.

Alvéol contient tout ce dont votre peau a un constant besoin pour se nourrir, s'hydrater, se protéger et s'offrir une véritable cure.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. Grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, la gelée royale ravive l'épiderme, atténue les irritations ainsi que l'apparence des inégalités de pigmentation.

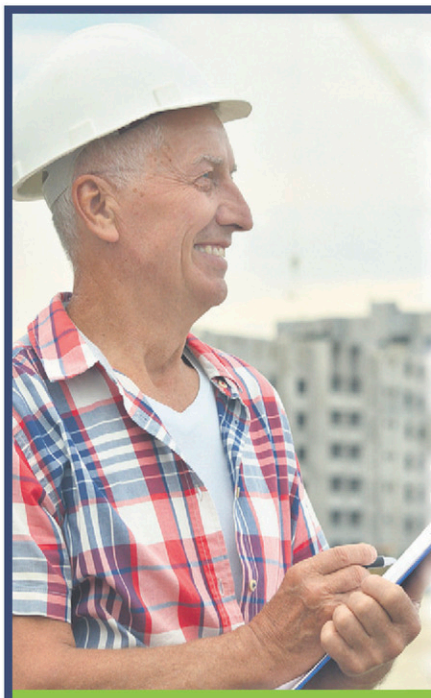
La crème Alvéol pour le visage contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeille, le pollen, la propolis, la cire, le miel d'oranger. Oui, six ingrédients, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Ingrédients INCI déposés aux autorités gouvernementales sous Alvéol MD

Achetez un pot d'Alvéol et recevez le deuxième GRATUITEMENT ! En vigueur du 8 au 14 mars 2019 Jusqu'à épuisement des stocks

Bio-Actif.quebec

Café la Brûlerie
69, boul. St-Joseph, Gatineau
819 778-0109



VOUS ÊTES À LA RETRAITE ET VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS LE BRUIT?

IL N'EST PAS TROP TARD!

Contactez-nous pour un dépistage auditif sans frais*

Ne nécessite aucune référence médicale

*Valide jusqu'au 30 juin 2019.

Le Réseau VosOreilles
PARENT-SASSEVILLE ap.

PASCALE BOLDUC
AUDIOPROTHÉSISTE
GATINEAU
520, BOUL. DE L'HÔPITAL, 2C
819 243-7773
1 800 732-5370

FRANÇOIS SASSEVILLE
AUDIOPROTHÉSISTE
HULL
15, RUE GAMELIN, 510
819 771-5029
1 844 283-4843

MÉLANIE LÉGARÉ
AUDIOPROTHÉSISTE
AYLMER
LES GALERIES D'AYLMER
819 557-1222
1 800 567-1580

VosOreilles.com

Souvenirs d'Alex Trebek

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com



« Dolorès, ô toi ma douloureuse.
Perdue dans le Colorado.
Tout nu, dans ça d'épais d'eau,
Je rêve à ton dos
Dans ma Toronado. »

Aussi curieux que cela puisse paraître, cette drôle de chanson écrite par Robert Charlebois en 1968 me rappelle Alex Trebek, ce Canadien originaire de Sudbury, qui anime le jeu questionnaire américain *Jeopardy!*, depuis 35 ans.

Et *Dolorès* m'est revenue en tête cette semaine lorsque j'ai appris que Alex Trebek est atteint d'un cancer de la prostate, stade 4. Et on sait tous ce que l'épouvantable « stade 4 » veut dire. Il n'y a pas de stade 5…

La nouvelle m'a attristé. Beaucoup. Certes une nouvelle qui ne devrait pas faire tourner une chanson dans notre tête. Et surtout pas une chanson aussi légère et désopilante que *Dolorès*.

J'ai toujours été un *fan* de *Jeopardy!*. Enfant, je regardais cette émission avec ma sœur et mes frères aînés sans comprendre un traître mot de l'anglais. Je m'amusais plutôt à deviner derrière quelle question (ou quelle réponse devrais-je dire) se cachait le « double Jeopardy ». Aujourd'hui, je la regarde toujours, presque chaque soir. En répondant parfois — et je dis bien « parfois » — avant les trois participants à l'écran. J'adore ce jeu. Et Alex Trebek excelle dans son rôle d'animateur. Charismatique, pince-sans-rire, maître de l'autodérision, il pilote à la perfection cette émission regardée quotidiennement par plus de 10 millions de personnes en Amérique du Nord.

En mai 2015, il y a presque quatre ans, Alex Trebek s'apprêtait à visiter Ottawa pour offrir un don de 2,25 millions $ à l'Université d'Ottawa, là où il a fait ses études postsecondaires. Mais avant de quitter sa résidence de Los Angeles, il avait accepté d'accorder deux entrevues téléphoniques à des journaux d'ici : *Le Droit* et le *Ottawa Citizen*. Une entrevue en anglais, et une autre en français, une langue qu'il maîtrise très bien, lui qui est né d'une mère franco-ontarienne du nom de Lucille Lagacé. Alex Trebek n'avait pas oublié ses racines. Pour lui, il était primordial d'accorder des entrevues dans les deux langues officielles de son pays natal. Il aurait fait un bon premier ministre…

« Avec qui t'entretiens-tu la semaine prochaine pour la «grande entrevue» du samedi ?, me demande le patron.

— J'attends une confirmation, mais ce sera probablement avec… ».

Mais avant même que je complète ma phrase, il ajoute : « l'Université d'Ottawa nous offre la possibilité d'interviewer Alex Trebek ? Tu le connais ?».

Si je le connais !? On ne pouvait m'offrir un plus beau cadeau.

L'entrevue devait durer 20 minutes, maximum, c'était convenu. M. Trebek et moi avons jasé pendant trois quarts d'heure… Et plus de la moitié de notre entretien s'est déroulé en français.

Un souvenir inoubliable.

• • • • •

Et *Dolorès* dans tout ça ? J'y arrive.

M. Trebek et moi parlions de ses années à Ottawa lorsqu'il a complètement changé de sujet pour me demander : « t'as déjà écrit un texte sur Robert Charlebois, n'est-ce pas ? ». (Il avait fait ses recherches. J'avais effectivement interviewé Charlebois, une autre de mes idoles, quelques années auparavant).

— Oui, que je lui réponds. Je l'ai rencontré à Montréal. Il chante encore et il est toujours aussi bon.

— Il est l'un des artistes francophones que j'admire le plus, de répliquer M. Trebek. Chante-t-il toujours sa chanson *Dolorès* ? J'aime beaucoup cette chanson ».

Et pendant les trente ou quarante secondes qui ont suivi, lui et moi avons chantonné ensemble cette vieille chanson de Charlebois. Un moment surréel. Je chantais « ô toi ma douloureuse… » avec le gagnant de cinq Emmy Awards sur 27 nominations, avec un homme qui a son étoile sur le Hollywood Hall of Fame, un homme qui détient le record Guinness du plus grand nombre d'émissions animées par le même animateur, avec un homme qui a joué son propre rôle dans 70 séries télévisées et films américains.

Notre version plutôt boiteuse et massacrée de *Dolorès* s'est terminée dans un éclat de rire.

Alex Trebek a dit cette semaine qu'il allait se battre. Qu'il allait tout donner pour vaincre son cancer. Et il a ajouté, en blaguant, qu'il devait y arriver parce qu'en vertu de son contrat, il doit animer *Jeopardy!* pour trois autres années encore.

Qui est courageux ?



Le pavillon des diplômés de l'Université d'Ottawa porte le nom d'Alex Trebek.
— ETIENNE RANGER, ARCHIVES LDROIT

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Le recteur Labrie quittera son poste

JEAN-SIMON MILETTE
jsmilette@ledroit.com

Le recteur par intérim de l'Université de l'Ontario français (UOF), Normand Labrie, a annoncé jeudi qu'il quittera son poste à la fin de son présent mandat en juin.

M. Labrie a été nommé à titre de vice-doyen de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto. Son nouveau mandat sera effectif à compter du 1er juillet.

M. Labrie avait signé une entente d'un an pour devenir recteur par intérim à l'UOF au mois de juillet 2018. Son contrat vient donc à échéance le 30 juin prochain.

En entrevue avec *Le Droit*, M. Labrie souligne qu'il demeurera impliqué dans le projet de l'UOF.

« Je ne quitte pas vraiment le projet de l'Université de l'Ontario français, je reste professeur associé au moins pour les deux prochaines années. C'est un poste bénévole, mais ça me permet de rester impliqué au sein du projet sur le plan académique. C'est certain que je ne pourrai pas y consacrer autant de temps parce que je vais avoir un autre poste à temps plein ailleurs, mais je suis le dossier depuis plusieurs années et je vais continuer dans cette voie-là. C'est un projet qui me tient vraiment à cœur. »

Le départ de M. Labrie s'inscrit principalement dans un contexte de crise pour L'UOF. Quant à la réalisation du projet de l'université, il préfère demeurer prudent. « Le financement de la province a été mis sur la glace. Est-ce que ça va durer 2 mois ou 2 ans ? J'en ai aucune idée. On s'attend quand même à ce que le gouvernement remette le financement à l'ordre du jour éventuellement. On n'exclut pas cette possibilité. »



Normand Labrie quittera son poste cet été. — ARCHIVES LE DROIT

Il estime qu'il ressent « beaucoup d'enthousiasme » de la part des gens impliqués dans la mise en place de l'institution scolaire francophone.

« C'est un beau projet qui répond aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain. C'est un projet qui part sur de nouvelles bases et qui peut servir de modèle au niveau ontarien, mais aussi au niveau international. »

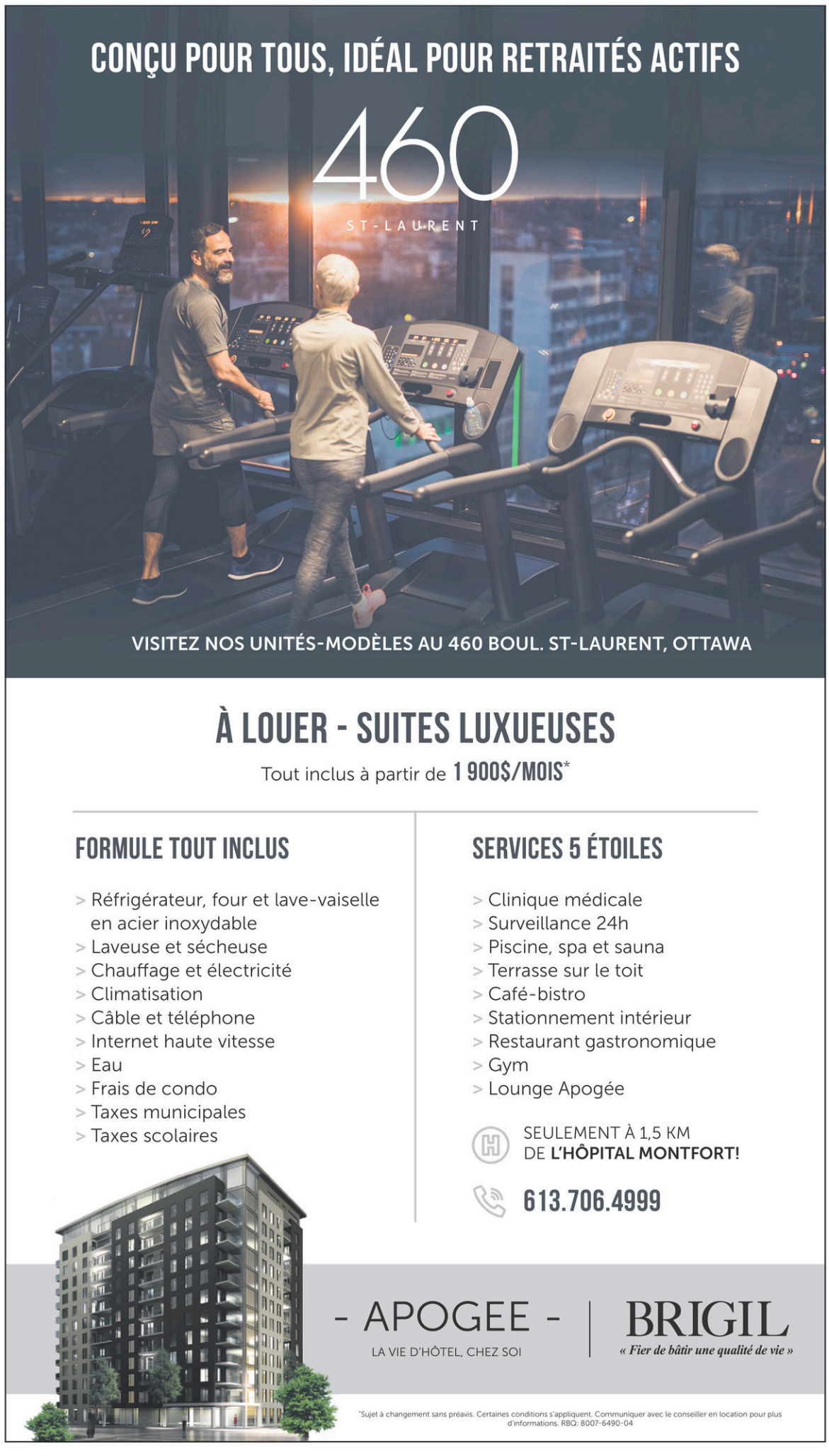
Il mentionne également que le financement octroyé par patrimoine canadien en janvier viendra appuyer la mission académique de l'université.

« Le Carrefour francophone de savoir et d'innovation est un regroupement d'organismes qui seront établis sur le campus éventuellement quand il va être prêt. Ces organismes-là vont participer à la formation des étudiants et offriront une pédagogie expérientielle durant les stages aussi. Le financement de patrimoine canadien nous permet de se concentrer davantage sur ce volet-là. »

EN BREF

Un espace en l'honneur de Donalda Charron à l'UQO ?

À l'occasion de la Journée internationale de la Femme, qui aura lieu vendredi, le Comité de la condition féminine du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO) demande que l'UQO nomme un espace en l'honneur de Donalda Charron. Originaire de l'Outaouais, M^me^ Charron est la première femme à avoir été nommée à la tête d'un syndicat québécois. L'UQO a fait parvenir sa demande au recteur par le biais d'une lettre ouverte publiée dans Le Droit. « En mai 2016, nous avons proposé le nom de Donalda Charron pour le parc du Plateau. Malheureusement, la Ville n'a pas retenu notre proposition. Pourtant, c'est à Hull qu'il y a eu la première femme présidente d'un syndicat au Québec », a indiqué par voie de communiqué jeudi la présidente du SCCC-UQO, Marie-Josée Bourget. **LE DROIT**



FERME D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE DU CAMPUS D'ALFRED

« Un bond technologique de 25 ans »



La nouvelle étable sera plus grande, mieux éclairée, et pourra accueillir un plus grand nombre de vaches laitières, dans de meilleures conditions. — ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com
Correspondante régionale

La ferme d'éducation et de recherche du campus d'Alfred (FERCA) pourra terminer la construction d'une nouvelle étable grâce à un investissement du fédéral de plus de 120 000 $.

Cet argent, annoncé jeudi, sera investi dans une nouvelle salle de traite, plus moderne et performante, a expliqué le directeur général de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO), Simond Durand, qui gère les opérations de la FERCA.

« Cet investissement nous permet de faire un bond technologique de 25 ans », a-t-il annoncé fièrement.

Dès que la nouvelle étable sera en opération, la FERCA pourra aussi tripler sa production. « On devient vraiment une ferme à la fois moderne et performante, mais avec des infrastructures adaptées à la recherche. Ça nous permet de faire le bond technologique qui nous permet de gagner beaucoup de temps et d'efficacité pour faire la promotion de l'innovation et des meilleures pratiques en agriculture. »

C'est l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario (FedDev Ontario) qui a rendu cette subvention possible. La directrice générale de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Northumberland, Wendy Curtis, s'est dite « très heureuse de promouvoir l'innovation dans l'est de l'Ontario, en particulier au sein du secteur agrotechnologique. »

« Les agriculteurs de la région bénéficieront désormais d'une ressource inestimable et d'un accès aux technologies novatrices, qui stimuleront la concurrence et créeront des opportunités. »

INDUSTRIE LAITIÈRE

Au cours de la dernière année, l'industrie laitière a subi plusieurs chocs. M. Durand espère que les pratiques à la fine pointe de la technologie de la FERCA encourageront les consommateurs à faire confiance à leurs produits laitiers. « Le guide alimentaire a changé, on a passé dans le tordeur avec les accords d'échanges internationaux en Europe et avec les Américains, donc la production laitière a servi un peu de bouc émissaire. Mais je pense que les consommateurs ont encore un grand attachement à leur verre de lait. Donc oui, on est une industrie qui doit évoluer, on est confronté à certains enjeux, et de cette façon-là, je suis très à l'aise avec ce qu'on fait. »

M. Durand espère que ces nouvelles installations pourront inspirer la fierté chez les agriculteurs de la région. « Quand un jeune agriculteur vient apprendre dans une ferme désuète, c'est moins intéressant. Mais là, le plateau d'apprentissage en agriculture va être à la fine pointe, et quand les agriculteurs vont venir pour une formation, ils vont constater que la ferme sur laquelle ils apprennent est performante et bien équipée. Ça amène une question de crédibilité, et pour l'agriculteur, une question de fierté. »

La FERCA est le seul centre de recherche en production laitière biologique au Canada.

Le Grand Don
La Baie d'Hudson

SOYEZ DES NÔTRES
LE VENDREDI 8 MARS 2019

En appui au programme HEADFIRST de la Fondation HBC, La Baie d'Hudson et Déco Découverte s'engagent à accroître la sensibilisation à la santé mentale au Canada.

Pour chaque billet vendu, 5 $ seront remis au programme de santé mentale du **mouvement UNIS**, qui offre des ressources aux éducateurs et aux étudiants pour favoriser le bien-être mental.

Quelle sera votre contribution? #LeGrandDon

20% DE RABAIS  Mode pour homme et femme, dessous, chaussures, accessoires, montres, vaisselle, décorations, bagages et plus avec la carte Mastercard[MD] La Baie d'Hudson ou la carte de crédit La Baie d'Hudson.

15% DE RABAIS sans la carte Mastercard[MD] La Baie d'Hudson ou la carte de crédit La Baie d'Hudson.

10% DE RABAIS **PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMS,** meubles, matelas, électros, ustensiles de cuisson et plus, peu importe le mode de paiement.

Code pour achat à LABAIE.COM : GIVE

Ces offres sont en vigueur en magasin et à labaie.com le vendredi 8 mars 2019 seulement. Le grand don – Exceptions : Jouets, magasins-entrepôts La Baie d'Hudson, boutiques Poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (aéroports) et cartes-cadeaux La Baie d'Hudson. D'autres exceptions s'appliquent; liste complète en magasin et à labaie.com/don. Les rabais de 20 %, 15 % et 10 % s'appliquent à la marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation. La Baie d'Hudson, Déco Découverte, labaie.com et leurs marques de commerce et logos respectifs sont des marques déposées de la Compagnie de la Baie d'Hudson. **Le crédit est accordé par la Banque Capital One (succursale canadienne).** Capital One est une marque déposée de Capital One Financial Corporation, utilisée sous licence. Mastercard est une marque déposée et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Les rabais Le grand don s'excluent mutuellement. Aucun redressement de prix sur les achats effectués avant le vendredi 8 mars 2019. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre, y compris avec le rabais consenti à l'ouverture d'un nouveau compte de crédit. Pour tout remboursement d'achats effectués dans le cadre de ces offres, on déduira le montant du rabais obtenu, comme indiqué sur le reçu de caisse.



La totalité des profits de la vente des bracelets Rafiki servira à appuyer le **mouvement UNIS**.

Pour plus de renseignements, visitez le site **mouvementunis.org**

UNIS

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix



UNE FOULE DE BAS PRIX

dans tous nos départements

Marques et modèles sélectionnés

+

50 voyages à gagner**

pour 2 personnes
en République dominicaine

À l'Ocean El Faro de Punta Cana en formule tout inclus
Valeur totale en prix de 191 000 $

OceanElFaro *****

**Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. Le voyage aura lieu du samedi 9 novembre au samedi 16 novembre 2019. Règlements et détails en magasin.

Sofa

Livraison gratuite

WEB 00388266

- Causeuse **18,03 $*/mois ou 649 $**
- Fauteuil **13,86 $*/mois ou 499 $**
- Pouf **5,53 $*/mois ou 199 $**



19,42 $*/36 mois — 699 $ Sofa

Mobilier de cuisine

Dessus de table en verre/Table ronde de 99 cm (39 po) de diamètre
Disponible en blanc
Voir prix en magasin
Livraison gratuite

WEB 00341093



11,08 $*/36 mois — 399 $ 5 mcx

FAITES DE GRANDES TROUVAILLES À BAS PRIX !



Sealy Posturepedic Technology

16,64 $*/36 mois — 599 $ L'ens./2 places

Matelas et sommier ESPOIR

Sommiers rigides de 9 ou 5 po disponibles
Livraison gratuite

WEB 00383735

- 1 place..... **15,25 $*/mois ou 549 $**
- Grand lit..... **19,42 $*/mois ou 699 $**
- Très grand lit..... **27,75 $*/mois ou 999 $**



Piédestaux
8,03 $*/mois ou 289 $ ch.

44,42 $*/36 mois — 1599 $ La paire

SAMSUNG

Laveuse frontale de 4,8 pi³ C.E.I.

Système de stabilisation VRT®
Essorage de 1200 tr/min
Cuve Diamond Drum®

WEB 00315466

Sécheuse de 7,5 pi³

11 programmes
4 réglages de température
Sonnerie de brassée mixte
Livraison, ramassage et service gratuits



55H7608

Hisense

Téléviseur intelligent 4K de 55 po

MR 120/HDR/AirBridge
Livraison gratuite

WEB 00384250

14,56 $*/36 mois — 523,99 $† — Écofrais de 24 $ inclus

Payez jusqu'à **36 versements sans intérêt***

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques
Marques et modèles sélectionnés

PLAN BM††
SERVICE DE LIVRAISON FLEXIBLE ET GRATUIT***
Plage horaire de 4 heures

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Offres en vigueur du lundi 4 mars au dimanche 10 mars 2019. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. Le voyage aura lieu du samedi 9 novembre au samedi 16 novembre 2019. Règlements et détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. †††Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant… » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $. Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Trudeau en a dit juste assez...

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Justin Trudeau a enfin pris la parole dans le dossier de SNC-Lavalin. Après un mois, il était temps. Il est des responsabilités que le premier ministre du Canada ne peut ni ne doit éluder trop longtemps.

Ainsi, après Jody Wilson-Raybould, Gerald Butts, Nathalie Drouin et Michael Wernick, c'était logiquement à son tour de parler. Il en a tout juste assez dit pour calmer la grogne.

Il ne s'est pas excusé pour les gestes de son gouvernement : le tout est le résultat d'un malentendu entre l'ex-ministre de la Justice Wilson-Raybould et son administration sur l'accord de réparation qui était discuté avec la multinationale québécoise SNC-Lavalin.

Il a mis ça sous le coup d'une « érosion de confiance » dont il aurait dû être au courant, tout comme il aurait dû être plus perspicace sur les insatisfactions que vivait l'ex-ministre. Elle s'est dite victime de pressions indues et inappropriées dans son témoignage devant le comité de la Justice, la semaine dernière.

« L'un des éléments centraux de mon leadership est de cultiver un environnement dans lequel mes ministres, le caucus et les employés sont à l'aise de venir me voir quand ils ont des préoccupations. En fait, je m'attends à ce qu'ils le fassent », a-t-il exposé. Dans le cas de Mme Wilson-Raybould, elle n'est pas venue me voir. Et j'aurais aimé qu'elle le fasse.

« Nous, on considérait que Mme Wilson-Raybould était toujours ouverte à considérer de nouveaux facteurs, et elle (...) considérait qu'à chaque fois qu'on lui en parlait, c'était inapproprié. » Bref, tout cela ne consistait qu'en un désaccord entre le Bureau du premier ministre et celui de Jody Wilson-Raybould.

Est-ce que les Canadiens seront satisfaits ? Cela dépend de l'endroit où vous êtes, et de votre point de vue.

Si vous êtes de la Saskatchewan ou de l'Alberta, rien ne sera suffisant : la rancœur est grande face à ce premier ministre du Canada qui défend des valeurs qui sont étrangères à ces régions, notamment le multiculturalisme, la réconciliation avec les peuples autochtones et les excuses à qui mieux mieux à tous ceux qui ont été lésés dans le passé. Ils oublient sciemment de parler des pipelines, car M. Trudeau, à ce chapitre, en a fait davantage que son prédécesseur Stephen Harper.

Si vous êtes du Québec, vous achetez grosso modo la version de Justin Trudeau, si ce n'est que pour la sauvegarde des 9000 emplois de SNC-Lavalin au Canada.

Si vous êtes des Maritimes, où le Parti libéral a fait un balayage parfait en 2015, vous êtes partial à M. Trudeau. Avec quelques bémols.

Si vous êtes de la Colombie-Britannique, d'où vient Mme Wilson-Raybould, vous avez tendance à croire cette dernière. Elle y est très respectée.

Cette affaire est pas mal terminée dans la tête des Canadiens, qui ont hâte de passer à autre chose.

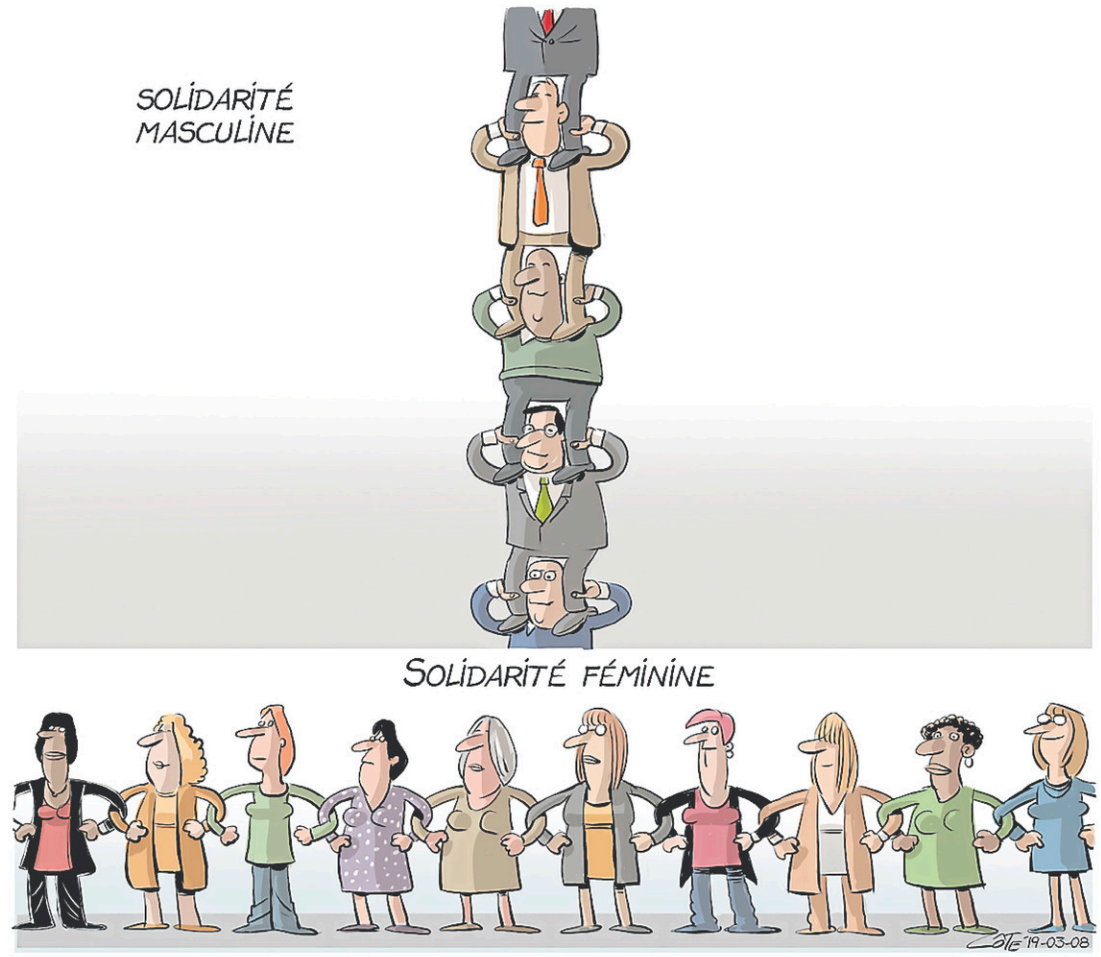
Il reste toujours la question académique à savoir si les emplois de procureur général et de ministre de la Justice devraient être séparés comme au Royaume-Uni. Cela sera référé à un comité de sages... qui en traitera aux calendes grecques.

Pour le reste, chacun des côtés a épuisé ses arguments et à moins de nouveaux faits, les nouvelles de SNC-Lavalin s'estomperont lentement. Ainsi le souhaite le Parti libéral du Canada. Le Parti conservateur, lui, continuera de marteler que M. Trudeau est aujourd'hui indigne de gouverner plus longtemps, mais ça ne durera pas. Andrew Scheer a tiré ses grosses munitions trop tôt et son fusil tire maintenant à blanc.

Et Justin Trudeau pourra prononcer d'autres excuses...

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)



À VOUS LA PAROLE

Le jury, les Canadiens

S'il était très important que Justin Trudeau expose franchement et sans faux-fuyants sa version des faits et la position de son gouvernement, il est tout aussi important que Jody Wilson-Raybould explique pourquoi elle a refusé l'accommodement qui lui a été proposé pour sauver les emplois chez SNC-Lavalin. Dans cette confrontation, tous les Canadiens forment le jury et donneront leur verdict aux élections.

Pierre Calvé, Gatineau

Une réaction des Anglais ?

Au Canada, je me sens très souvent incompris, isolé, bafoué par la majorité anglophone. De là à vouloir un pays afin de pouvoir exercer un contrôle complet de nos institutions, sans se mettre à genoux pour obtenir l'aumône de « nos bons amis » d'Ottawa.

Pourquoi l'ex-ministre de la Justice ne voulait pas utiliser la clause autorisant une entente hors cour dans le dossier de SNC-Lavalin ? Pour nous rabaisser, pour faire disparaître un fleuron de l'économie québécoise ? Son refus est un témoignage éloquent de l'attitude des anglophones envers le Québec !

Quand nous assumerons-nous comme peuple ? Malheureusement, nous avons cessé de rêver. Nous préférons tendre la main pour recueillir des miettes.

Philippe Roy, Gatineau

Il faut aller aux urnes

Justin Trudeau a fait des erreurs graves en ne respectant pas la séparation des pouvoirs. Doit-il démissionner ? Il doit enclencher des élections anticipées.

Le premier ministre doit aller aux urnes !

Serge Landry, Gatineau

Mille mercis...

Le 26 février dernier, je suis entrée à l'urgence du Centre hospitalier de Gatineau, secteur Hull et par la suite, admise à l'unité de cardiologie. J'y ai reçu les meilleurs soins tant pour le mieux-être de mon corps physique que pour mon mieux-être mental, et ce, avec le plus grand professionnalisme et la plus grande gentillesse du monde. J'ai été dorlotée afin que je puisse retrouver peu à peu mon autonomie un jour à la fois.

Je vous dis mille mercis de tout mon cœur.

Thérèse Thibaudeau, via Internet

Ledroit.ca/Question du jour

Le premier ministre Trudeau en a-t-il dit assez, ou pas assez, pour vous satisfaire dans l'affaire de SNC-Lavalin ?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



le pays

Pas le premier ministre du Québec

Les premiers ministres des provinces de l'Ouest estiment que l'affaire SNC-Lavalin distrait le premier ministre Justin Trudeau à un moment où il devrait se concentrer sur les emplois dans leur région. Le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe, a critiqué les commentaires de M. Trudeau au sujet des 9000 emplois liés à la firme québécoise de génie. Selon M. Moe, il faut rappeler à M. Trudeau qu'il n'est pas le premier ministre du Québec et que des milliers d'emplois ont été perdus dans le secteur de l'énergie. La première ministre néo-démocrate de l'Alberta, Rachel Notley, a publié cette semaine une déclaration sur le blocage par la Chine d'importations de canola canadien, affirmant que M. Trudeau devait se remettre au travail pour défendre les emplois et les agriculteurs de sa province. Elle a laissé entendre que le gouvernement fédéral, empêtré dans la controverse, était actuellement trop occupé à se regarder le nombril. **LA PRESSE CANADIENNE**

L'opposition insatisfaite

Les dirigeants des deux principaux partis d'opposition à la Chambre des communes n'ont pas été impressionnés par la prise de parole de Justin Trudeau. «Il y a une chose que Justin Trudeau ne comprend pas : la vérité ne peut pas être vue de différentes façons. Il y a une différence entre le bien et le mal. Et les vrais leaders savent la reconnaître», a réagi du côté de Toronto le chef conservateur Andrew Scheer. Il a de nouveau réclamé la démission du premier ministre, jeudi, «parce que le Justin Trudeau qu'on a vu aujourd'hui est le vrai Justin Trudeau, un premier ministre qui ne peut gérer son propre bureau, encore moins les enjeux d'une grande nation». Le leader néo-démocrate Jagmeet Singh a regretté que la déclaration de jeudi matin ne soit pas allée au fond des choses, et il a déploré que le premier ministre ne se soit pas excusé «de son comportement» auprès de Jody Wilson-Raybould. Quant au député bloquiste Gabriel Ste-Marie, il a laissé tomber que «Justin Trudeau, finalement, ce qu'il dit, c'est qu'il n'était au courant d'à peu près rien». **LA PRESSE CANADIENNE**

Un problème de communication

Selon Justin Trudeau, une mauvaise interprétation expliquerait le scandale entourant Jody Wilson-Raybould

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

Justin Trudeau a décoché une flèche à l'endroit de son ex-ministre Jody Wilson-Raybould en lui reprochant jeudi une certaine fermeture dans sa gestion du dossier SNC-Lavalin, mais il a pris le blâme pour l'«érosion de confiance» qui a corrodé le lien entre elle et son bureau.

«Tout au long de l'automne, nous pensions qu'elle était ouverte à écouter d'autres points de vue et à continuer à réfléchir sur cette décision. [...] Ce qu'on voit maintenant, c'est qu'elle n'était pas ouverte à changer d'avis», a-t-il exposé en conférence de presse à Ottawa.

Le premier ministre a maintenu que jamais lui ou son entourage n'avaient pour autant exercé de «pressions inappropriées». Il s'agissait plutôt de «conversations entre collègues» justifiées en raison des emplois en jeu, a-t-il argué, parlant d'une «différence de perspective».

«Nous, on considérait que Mme Wilson-Raybould était toujours ouverte à considérer de nouveaux facteurs dans cette décision, et elle [...] considérait qu'à chaque fois qu'on lui en parlait, c'était inapproprié», a-t-il indiqué.

«Mais pour moi et pour mon équipe, continuer à parler d'un enjeu si important, ça fait partie de notre *job*», a argué Justin Trudeau lorsqu'on lui a demandé si cette saga était, au fond, un malentendu entre son bureau et celui de la ministre.

Il a toutefois affirmé qu'il serait «inapproprié pour [lui] de partager [son] opinion» sur l'attitude ou le travail de son ancienne ministre de la Justice et procureure générale dans ce dossier, car ce dossier se trouve actuellement devant les tribunaux.

La semaine dernière, celle qui est au cœur de cette tempête a révélé en comité qu'elle avait pris sa décision finale le 16 septembre, soit quelques jours après que la directrice des poursuites pénales a décidé de ne pas donner suite à un accord de réparation, le 4 septembre.

Selon Geneviève Tellier, professeure titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, le premier ministre n'avait d'autre choix que d'écorcher — même légèrement — son ex-ministre.

«S'il ne reproche rien à Mme Wilson-Raybould, c'est à lui qu'on va reprocher quelque chose, alors il n'avait pas vraiment le choix de lancer ça», a-t-elle fait remarquer en entrevue à La Presse canadienne.

CONFIANCE ÉRODÉE

Le chef libéral a par ailleurs reconnu qu'il aurait dû savoir qu'une rupture de confiance était survenue l'automne dernier entre son bureau — en particulier son ancien secrétaire principal Gerald Butts — et l'ancienne ministre.

«Je n'étais pas au courant de cette érosion de confiance. [...] J'aurais dû l'être», a-t-il lâché. Il a également reconnu, dans cette déclaration qui a duré environ une dizaine de minutes, qu'il aurait aussi dû être au courant que sa ministre vivait des insatisfactions — et qu'il aurait aimé en être informé.

«Mme Wilson-Raybould n'est pas venue me voir. Et j'aurais aimé qu'elle le fasse», a laissé tomber le premier ministre.

> **«Mme Wilson-Raybould n'est pas venue me voir. Et j'aurais aimé qu'elle le fasse»**
>
> — Justin Trudeau

«L'un des éléments centraux de mon leadership est de cultiver un environnement dans lequel mes ministres, le caucus et les employés sont à l'aise de venir me voir quand ils ont des préoccupations. En fait, je m'attends à ce qu'ils le fassent», a-t-il fait valoir.

Cette affirmation a été remise en question par la députée libérale Celina Caesar-Chavannes. «Je suis venue à vous récemment. Deux fois. Vous souvenez-vous de vos réactions?», a-t-elle écrit sur Twitter.

L'unité au sein du conseil des ministres et du caucus est précisément l'un des éléments que tente de préserver le premier ministre dans la foulée de cette controverse.

L'affaire SNC-Lavalin a provoqué la démission de trois joueurs de premier plan de l'équipe Trudeau : la ministre Jody Wilson-Raybould (le 12 février), son ancien secrétaire principal Gerald Butts (18 février) et la ministre Jane Philpott (4 mars) ont tous jeté l'éponge.



Le premier ministre Justin Trudeau a présenté sa version de l'histoire dans une brève allocution jeudi matin. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, FRED CHARTRAND

Les deux ministres sont cependant toujours membres du caucus libéral. Et elles y conserveront leur chaise tant et aussi longtemps qu'elles le souhaiteront, selon ce qu'a laissé entendre jeudi le premier ministre.

«SEMAINES DIFFICILES»

M. Trudeau n'est pas allé jusqu'à présenter des excuses, mais il a convenu que certaines erreurs avaient été commises.

«Les dernières semaines ont été difficiles. [...] Évidemment, je réfléchis aux leçons que nous en tirons», a déclaré M. Trudeau. Parmi les réflexions qui s'imposent figure celle de réfléchir au double rôle de ministre de la Justice et de procureure générale au sein du gouvernement.

Des «avis d'experts externes» seront sollicités sur cette question ainsi que sur «les politiques et pratiques opérationnelles du conseil des ministres, de la fonction publique et du personnel politique sur des questions juridiques, et de façon plus générale», a-t-il annoncé.

Il a par ailleurs aussi confirmé qu'il avait soulevé le dossier de l'entreprise montréalaise lors d'une rencontre avec l'ex-ministre le 17 septembre dernier, et qu'à cette même occasion, il avait effectivement mentionné qu'il était un député québécois.

Mais «ce commentaire n'était pas de nature partisane», a assuré Justin Trudeau.

EFFICACE?

Le premier ministre du Canada s'exprimait un mois jour pour jour après que l'affaire SNC-Lavalin a éclaté avec la parution d'un article du *Globe and Mail*.

Avec ses propos de jeudi, Justin Trudeau est venu corroborer plusieurs des éléments mis de l'avant la veille par son bras droit Gerald Butts devant le comité parlementaire de la justice et des droits de la personne.

Est-il parvenu à renverser la vapeur? «Le Parti libéral, oui, est en meilleure position qu'il l'était il y a deux ou trois jours. Je pense qu'on a stoppé l'hémorragie s'il y avait hémorragie», a suggéré la professeure Tellier.

«Je ne suis pas convaincue que c'est vraiment M. Trudeau qui, seul, a réussi ça. Je pense qu'il doit une fière chandelle à M. Butts, dont le témoignage a été extrêmement efficace», a-t-elle cependant nuancé.

La violence conjugale est souvent invisible



Signes avertisseurs de la violence conjugale

- Il la rabaisse.
- Il parle tout le temps et domine la conversation.
- Il la surveille tout le temps, même au travail.
- Il surveille ses courriels, ses messages textes et ses activités sur les réseaux sociaux.
- Il essaie de prétendre qu'il est la victime et il agit comme s'il était déprimé.
- Il essaie de l'empêcher de vous voir.
- Il agit comme si elle lui appartenait.
- Il ment pour bien paraître ou exagère ses qualités.
- Il agit comme s'il était supérieur aux autres membres de sa famille et plus important qu'eux.
- Elle s'excuse ou trouve des excuses à son comportement.
- Elle devient agressive ou se met en colère.
- Elle semble mal à l'aise de s'exprimer en sa présence.
- Elle semble être malade plus souvent et s'absente du travail.
- Elle essaie de masquer ses blessures.
- Elle trouve des excuses à la dernière minute pour ne pas vous rencontrer ou elle essaie de vous éviter lorsqu'elle vous rencontre dans la rue.
- Elle semble triste, seule, repliée sur elle-même et craintive.
- Elle consomme des drogues ou de l'alcool pour faire face à la situation.

Comment aider une femme aux prises avec la violence ?



- Lui parler de ce que vous avez constaté et lui exprimer votre inquiétude. Si elle parle de la situation de violence, lui dire que vous la croyez et que ce n'est pas de sa faute.
- Lui suggérer de ne pas avertir son conjoint si elle a l'intention de le quitter. Sa sécurité est une priorité.
- Lui proposer de garder ses enfants pendant qu'elle obtient de l'aide.
- Lui proposer de les héberger elle, ses enfants et ses animaux domestiques. Si vous le faites, il est important de ne pas laisser son conjoint entrer chez vous.
- L'encourager à faire un petit sac contenant des articles importants et lui proposer de le garder chez vous au cas où elle en aurait besoin.
- Si elle nie la violence, lui dire que vous serez là si elle veut parler.
- Si elle décide de poursuivre sa relation malgré la violence ou si elle retourne vers un conjoint violent, il est important de demeurer patient et à l'écoute. Il faut comprendre que de nombreuses raisons peuvent conduire à une telle décision. Vous pouvez lui suggérer de documenter les incidents violents et de conserver ces documents dans un endroit sûr, hors du foyer.
- L'encourager à appeler Fem'aide, la ligne de soutien francophone en Ontario, au **1 877 336-2433** pour recevoir de l'aide ou faire un plan de sécurité.

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Voisin-es, ami-es et familles

Fem'aide TOUJOURS À L'ÉCOUTE TEL 1 877 336-2433

Apprenez à **voirlaviolence.ca**

SQ : Québec devait se couvrir

JEAN-MARC SALVET
Chronique
Le Soleil



Le futur ne se prévoit pas… Le 23 janvier, le grand patron de la Sûreté du Québec, Martin Prud'homme, était aux côtés de la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, qui annonçait que son gouvernement maintenait le registre des armes à feu, mais qu'il en abolissait certains «irritants». M^me^ Guilbault n'imaginait pas qu'elle annoncerait quelques semaines plus tard la suspension du numéro 1 de la police au Québec.

Martin Prud'homme était à l'Assemblée nationale ce jour de janvier à l'invitation de la ministre. Ce n'est pas cela qui permet de dire ceci, mais les rumeurs d'une quelconque vendetta du gouvernement de François Legault à l'endroit de cet ex-sous-ministre et chef de police sont toutes à jeter à la poubelle.

On se demanderait bien pour quoi une telle chose, d'ailleurs. À propos de quoi, une vendetta du gouvernement Legault? Il faudrait un début de preuve pour étayer de pareilles rumeurs.

LE BEI JOUE GROS

Le mot «allégation» a été employé par la ministre Guilbault pour expliquer la décision de relever Martin Prud'homme de ses fonctions le temps que le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) pousse son investigation. Le problème de ce mot est qu'il s'apprête à bien des sauces. *Le Petit Robert* le définit ainsi : «affirmation quelconque»…

Une chose est certaine : le BEI se devait d'informer le ministère de la Sécurité publique de ladite allégation, puisqu'elle concerne des infractions criminelles. L'article 286 de la Loi sur la police est très clair là-dessus.

Pour la suspension comme telle, il n'existe pas d'automatisme. Le Secrétariat aux emplois supérieurs s'est vraisemblablement appuyé sur l'article 38 d'un règlement disant «peut être relevé», une procédure qui existe pour les sous-ministres et les dirigeants nommés par le gouvernement. Dans ce cas-ci, je vois mal que la décision de relever temporairement de ses fonctions M. Prud'homme n'ait pas au moins été politiquement approuvée.

Le gouvernement ne pouvait courir le risque de se faire dire, à un moment ou l'autre, qu'il savait que des soupçons pesaient sur le grand patron de la Sûreté du Québec et qu'il est resté les bras croisés. Il devait se couvrir.

À ce stade-ci, insistons sur un élément : il est inimaginable de penser que le BEI n'ait pas mesuré le sérieux de l'information qu'il a obtenue au sujet de M. Prud'homme ou qu'il ne soit pas convaincu de la crédibilité de son informateur. Ce serait grave si ce n'était pas le cas.

Le Bureau des enquêtes indépendantes joue gros. Entre autres, parce que le patron de la SQ paiera très certainement un prix de sa mise à l'écart.

Rien n'est confirmé, mais l'allégation porterait sur des infractions liées à des fuites d'informations sur l'enquête Mâchurer, laquelle concerne particulièrement le financement du Parti libéral du Québec. Le député Guy Ouellette, ex-policier de la SQ, a été arrêté en octobre 2017 relativement à ces fuites, mais les procédures ont été abandonnées.

Beaucoup d'amitiés et de liens existent entre policiers de haut rang. A contrario, beaucoup d'inimitiés et de rivalités exacerbées existent aussi.

Puisque cette affaire semble nous ramener à l'enquête Mâchurer, il faut dire à quel point il n'est pas à l'honneur du système policier et judiciaire que rien n'ait abouti dans un sens ou dans l'autre après tant d'années.

Leitao craint un retour aux déficits

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

QUÉBEC — La CAQ a fait tellement de promesses que l'ex-ministre des Finances Carlos Leitao craint un retour aux déficits.



Le porte-parole de l'opposition en matière de finances, Carlos Leitao. — PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

«Il n'y a pas de magie», avertit le député libéral. M. Leitao croit que le gouvernement n'aura pas de mal à atteindre l'équilibre budgétaire lors de la présentation du prochain budget, le 21 mars, en raison des marges financières existantes. Sauf qu'il «doute fortement» que ce soit possible durant le reste du mandat de la CAQ.

«On veut pas retourner dans les bonnes vieilles habitudes de financer des services publics avec de l'argent qu'on n'a pas», lance celui qui a réussi à atteindre et à maintenir l'équilibre budgétaire au Québec.

M. Leitao demande donc au ministre des Finances Éric Girard d'être «transparent» avec la population, en dévoilant le choix qu'il fera. Soit il augmente les taxes et les impôts, soit il opte pour des compressions budgétaires ou encore, il abandonne certaines promesses que la CAQ a faites en campagne électorale.

S'il était toujours dans le siège qu'occupe aujourd'hui M. Girard, M. Leitao laisserait tomber certaines promesses pour donner la priorité à d'autres.

Les libéraux proposent par exemple d'augmenter le Plan québécois des infrastructures (PQI) de 1 %, afin de rénover davantage d'écoles et d'accélérer le développement de projets de transport en commun.

CRÉATION DE RICHESSE

La CAQ croit quant à elle pouvoir financer tous ses nouveaux projets (classes de maternelle 4 ans, maisons des aînés, etc.) à l'intérieur de la même enveloppe globale de 100 milliards $ sur 10 ans. «Comment ça va se faire, quels projets seront débarqués?», questionne M. Leitao.

L'ex-ministre des Finances croit qu'il est possible que la création de richesse au Québec à long terme puisse financer certaines promesses de la CAQ. Mais il se ferait prudent et n'engagerait pas l'État dans des dépenses qui reposent sur des revenus hypothétiques. Surtout que la Banque du Canada annonçait que le ralentissement économique mondial est plus «prononcé» que prévu.

Les libéraux réclament que le gouvernement prévoit dans son prochain budget les sommes nécessaires pour déployer partout au Québec les projets ratio pour les infirmières, les infirmières auxiliaires et les préposés aux bénéficiaires, pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre et pour renégocier le pacte fiscal avec les municipalités.

Le Collectif 8 mars rencontrera la ministre Charest

MONTRÉAL — À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Collectif 8 mars revient à la charge avec ses revendications, cette fois auprès du gouvernement Legault, parce qu'il estime que les gouvernements n'ont pas encore compris les répercussions de plusieurs mesures, ou de l'absence de mesures, sur les femmes.

Le Collectif 8 mars doit d'ailleurs rencontrer la ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, vendredi après-midi. L'an passé, il avait pu rencontrer, en plus de la ministre responsable de la Condition féminine, le premier ministre Philippe Couillard et, avant lui, la première ministre Pauline Marois. Mais il n'a pu cette année rencontrer le premier ministre François Legault.

«Cette année, c'est difficile à voir ce qui a pu faire que le premier ministre Legault n'a pas cru bon, n'a pas voulu nous rencontrer ou n'a pas pu trouver un moment dans son horaire pour nous rencontrer. C'est étonnant et c'est surtout décevant que le premier ministre ne voie pas l'importance de rencontrer les groupes de femmes le 8 mars», a déploré au cours d'une entrevue avec La Presse canadienne, jeudi, la porte-parole du Collectif 8 mars, Gabrielle Bouchard.

Lors de sa rencontre avec la ministre Charest, le Collectif va demander d'abord un réinvestissement dans les services publics, après des années de restrictions budgétaires. M^me^ Bouchard explique que les femmes sont en plus grand nombre que les hommes comme travailleuses des secteurs public et parapublic, particulièrement en santé et en éducation.

Le Collectif 8 mars revendique également un meilleur financement des organismes communautaires, notamment pour les femmes victimes de violence conjugale, les victimes d'agression sexuelle.

Elle demande également que le montant des pensions alimentaires pour enfants ne soit plus comptabilisé dans le calcul des prestations d'aide sociale, de l'aide financière pour les études, pour l'admissibilité à l'aide juridique et pour le soutien financier au logement. Le Collectif 8 mars revendique également une hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure, d'autant plus que près de 6 travailleurs sur 10 rémunérés au salaire minimum sont des femmes.

Il demande aussi une loi-cadre en matière de conciliation travail-famille-études.

Finalement, il demande au gouvernement d'appliquer le principe de l'analyse différenciée selon les sexes aux programmes gouvernementaux, aux réformes et budgets.

— PC

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

8 mars

› TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Plusieurs femmes ont fait l'actualité québécoise ces dernières années. Dans la vie politique, mais aussi dans les sports, les affaires et les arts. À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes, pourquoi ne pas tester vos connaissances sur la place qu'occupent certaines femmes dans la société d'aujourd'hui ? Les réponses apparaissent au bas de cette page, mais il est évidemment suggéré de ne les consulter qu'après avoir fait vos choix...

1 Propulsée en un an sur la scène politique québécoise, elle occupe notamment la fonction de vice-première ministre.

A) Geneviève Guilbault
B) Gertrude Bourdon
C) Sonia LeBel
D) Véronique Hivon

2 Elle est la seule femme chef de parti élue à l'Assemblée nationale lors du scrutin général du 1er octobre 2018.

A) Hélène David
B) Manon Massé
C) Pauline Marois
D) Agnès Maltais

3 Sa tenue vestimentaire, lors de la rentrée d'automne au Salon bleu de l'Assemblée nationale, a fait jaser dans les médias. De qui s'agit-il ?

A) Dominique Anglade
B) Marguerite Blais
C) Catherine Dorion
D) Lorraine Richard

4 Au moins 210 femmes ont été élues ou réélues mairesses au Québec au scrutin municipal de novembre 2017. Laquelle de celles-ci est devenue mairesse de Saguenay ?

A) Suzanne Roy
B) Josée Néron
C) Suzanne Nantel
D) Valérie Plante

5 Originaire de Lévis, cette femme est la présidente de Énergir (le nouveau Gaz Métro).

A) Sophie D'Amours
B) Sophie Brochu
C) Sophie Thibault
D) Sophie Grégoire

6 Laquelle de ces comédiennes n'a pas joué dans la populaire série télévisée *Unité 9* ?

A) Guylaine Tremblay
B) Catherine-Anne Toupin
C) Suzanne Clément
D) Karine Vanasse

7 La ministre Isabelle Charest, députée caquiste de Brome-Missisquoi, est une athlète olympique. Dans laquelle de ces disciplines s'est-elle illustrée ?

A) Boxe
B) Nage synchronisée
C) Haltérophilie
D) Patinage de vitesse courte piste

8 Cette athlète, née à Roberval, est une multiple médaillée olympique en patinage de vitesse courte piste. De qui s'agit-il ?

A) Eugenie Bouchard
B) Marie-Philip Poulin
C) Justine Dufour-Lapointe
D) Marianne St-Gelais

9 Cette auteure québécoise a reçu le Prix littéraire du Gouverneur général (catégorie théâtre) à l'automne 2018. Qui a reçu cet honneur ?

A) Christine Beaulieu
B) Anne-Marie Olivier
C) Marie Brassard
D) Rachel Graton

10 Lequel de ces prénoms est le plus populaire chez les filles nées au Québec en 2017 (selon les derniers relevés disponibles) ?

A) Léa
B) Emma
C) Zoé
D) Béatrice

Éclairer toutes les voix

Conseiller, soutenir, informer pour l'atteinte de l'égalité

csf.gouv.qc.ca

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Conseil du statut de la femme
Québec

RÉPONSES : 1A, 2B, 3C, 4B, 5B, 6D, 7D, 8D, 9B, 10B

Sources: les équipes des différents journaux et les archives du Groupe Capitales Médias.

Abus de toutes sortes sur les athlètes au Canada : une enquête sera réalisée

MONTRÉAL — Après des cas hautement médiatisés d'athlètes victimes d'agressions et de harcèlement, une étude sera réalisée sur toutes les formes de maltraitance vécues par les sportifs au Canada.

La dernière enquête de ce genre remonterait à plus de 20 ans, dit AthlètesCAN, l'association des athlètes des équipes nationales canadiennes, qui sera à la barre du projet.

L'étude sera menée en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Toronto et reçoit l'appui financier du gouvernement fédéral. Elle est conçue de façon à ce que les athlètes aient un rôle-clé dans sa formulation, fait valoir AthlètesCAN.

Elle va se pencher sur les abus sexuels, émotionnels et physiques dont sont victimes les athlètes ainsi que sur les cas de négligence, de harcèlement, d'intimidation, d'exploitation et de discrimination.

Parmi les cas qui ont retenu l'attention se trouve celui de Bertrand Charest : l'ex-entraîneur de l'équipe canadienne junior féminine de ski alpin a été reconnu coupable en 2017 de 37 chefs d'accusation pour des crimes de nature sexuelle. Il a écopé de 12 ans de prison. L'homme en appelle toutefois de ses verdicts de culpabilité et de sa peine.

Et ce n'est pas le seul cas : parmi d'autres, l'ex-entraîneur sportif Michel Arsenault a été arrêté l'an dernier pour des agressions sexuelles et des voies de fait sur des gymnastes. Sheldon Kennedy, un ancien joueur de hockey professionnel dans la LNH, a été pendant de nombreuses années agressé sexuellement par son entraîneur Graham James.

Puis très récemment, une enquête de Radio-Canada/CBC a rapporté que 340 entraîneurs du sport amateur ont été accusés d'un délit sexuel au cours des 20 dernières années au Canada.

« Un changement culturel systémique est nécessaire », insiste le gouvernement canadien dans un communiqué.

Car les athlètes canadiens ont le droit de s'adonner à leur sport dans un environnement exempt d'abus, de discrimination et de harcèlement, note-t-il.

L'ex-olympienne Allison Forsyth — l'une des victimes de Bertrand Charest — apporte son appui à cette étude. « En tant que victime d'abus et de harcèlement, je ne peux vous dire à quel point ce travail est important », déclare-t-elle dans un message vidéo. Elle dirige le groupe de travail sur la sécurité dans le sport d'AthlètesCAN composé d'athlètes olympiques et paralympiques.

Ottawa croit que les résultats de l'enquête l'aideront à prendre des décisions éclairées en vue d'assurer la sécurité dans le sport.

Elle vise à déterminer les possibilités de mieux favoriser le bien-être des athlètes, à évaluer s'ils sont à l'aise de signaler les cas de maltraitance et à formuler des recommandations sur de nouvelles initiatives pour enrayer les abus, la discrimination et le harcèlement.

Car il n'est pas facile pour les athlètes, souvent jeunes, de dénoncer.

LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF

Budget ontarien le 11 avril

TORONTO — Le ministre des Finances, Vic Fedeli, a annoncé que le prochain budget de l'Ontario serait déposé le 11 avril. Il s'agira du premier budget du gouvernement progressiste-conservateur, et M. Fedeli a indiqué qu'il décrirait le plan du gouvernement visant à rétablir l'équilibre budgétaire. Le gouvernement cherche à éliminer un déficit de 13,5 milliards $, mais il n'a pas précisé de combien de temps il aurait besoin pour y parvenir. M. Fedeli n'a pas voulu préciser si cela se produirait dans le mandat de quatre ans du gouvernement. — **PC**

La députée MacLeod menacée

Une personne est accusée jeudi pour avoir proféré des menaces contre la députée provinciale de Nepean, Lisa MacLeod, selon la police d'Ottawa. Le suspect fait l'objet de trois chefs d'accusation de menaces et d'un chef de harcèlement criminel. La police n'a pas dévoilé l'identité du suspect. M^me^ MacLeod a d'ailleurs décidé de ne pas assister à une manifestation au sujet des changements apportés au financement pour les enfants souffrant du spectre de l'autisme, en raison de ces menaces. Les familles d'enfants autistes ont protesté jeudi devant les bureaux de la députée MacLeod contre le nouveau programme dévoilé le mois dernier qui, selon eux, limitera les enfants à l'accès aux traitements dont ils ont besoin. Le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario a également annoncé qu'il enquêterait sur le budget du programme relatif à l'autisme. — **LE DROIT**

HAUTE DIRECTION DE LA POLICE DE L'ONTARIO

Du changement est nécessaire, dit Doug Ford

La Presse canadienne

TORONTO — Doug Ford affirme qu'un changement à la haute direction est nécessaire pour résoudre ce qu'il qualifie de problèmes systémiques à la Police provinciale de l'Ontario (PPO).



Doug Ford a qualifié de problèmes systémiques l'atmosphère à la haute direction de la police provinciale de l'Ontario. — LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre ontarien a fait ces commentaires à l'Assemblée législative, jeudi, au lendemain de l'annonce par un de ses amis proches qu'il retirait sa candidature à la direction du corps policier, face à la controverse entourant sa nomination.

M. Ford a remercié le surintendant de la police de Toronto, Ron Taverner, d'avoir postulé et a blâmé l'opposition pour ce qu'il estime être des attaques personnelles à l'égard du policier aux longs états de service depuis l'annonce de sa nomination en novembre. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement voulait répondre aux préoccupations des agents de première ligne du corps policier provincial, sans toutefois préciser en quoi elles consistaient.

Initialement, Ron Taverner, âgé de 72 ans, ne remplissait pas les critères énoncés pour obtenir le poste de commissaire et le gouvernement a admis qu'il avait abaissé les exigences afin d'attirer un plus grand nombre de candidats.

La chef du Nouveau Parti démocratique, Andrea Horwath, a demandé au premier ministre Ford de tenir une enquête publique sur le processus de nomination de M. Taverner, afin de déterminer s'il y a eu ingérence politique.

Riposte du haut gradé de la police congédié

Le retrait de la candidature de Ron Taverner confirme que le haut gradé qui avait été congédié pour avoir dénoncé la nomination de cet ami du premier ministre avait raison, a déclaré son avocat jeudi.

L'ancien sous-commissaire de la PPO, Brad Blair, également candidat au poste de commissaire de la PPO, a demandé aux tribunaux de forcer l'ombudsman provincial à enquêter sur la nomination, affirmant qu'elle soulève des préoccupations d'ingérence politique.

M. Blair a été licencié cette semaine, mais le gouvernement nie toute implication politique, affirmant que la fonction publique en avait décidé ainsi parce qu'il avait divulgué des informations confidentielles de la PPO dans des documents déposés devant les tribunaux. Brad Blair a prétendu s'être fait montrer la porte dans une tentative de le museler. Son avocat, Julian Falconer, a déclaré que le congédiement était « légalement suspect ».

« M. Blair conteste la validité juridique de la cessation de son emploi en tant que policier assermenté de la Police provinciale de l'Ontario et demandera des comptes et une pleine indemnisation pour les actes qui ont conduit à la fin de son emploi », a déclaré Me Falconer dans un communiqué transmis jeudi.

Les démarches de M. Blair ont entraîné des coûts personnels importants, a ajouté Me Falconer.

« Les nouvelles de la nuit dernière confirment la détermination inébranlable de Brad Blair à protéger la PPO de toute ingérence politique, a-t-il écrit. Il est extrêmement regrettable que la destruction de la carrière d'un honnête homme constitue le prix à payer pour dénoncer le copinage politique et l'abus de pouvoir. »

Le commissaire à l'intégrité de l'Ontario examine les circonstances entourant l'embauche de Ron Taverner, qui a demandé que sa nomination soit retardée jusqu'à la fin de l'enquête. Le bureau du commissaire à l'intégrité n'a pas immédiatement répondu à une question jeudi au sujet de l'état de son enquête.

Le premier ministre Ford avait précédemment décrit le poste de commissaire de la PPO comme une « nomination politique », mais il a indiqué dans une lettre en décembre au commissaire à l'intégrité qu'il n'était au courant d'aucune consultation de son bureau sur le changement de grade requis.

Doug Ford a déclaré au commissaire à l'intégrité que son bureau faisait partie du processus initial de planification du recrutement et avait retenu les services d'une entreprise externe de recrutement de cadres.

Brad Blair a également menacé de poursuivre M. Ford en justice, alléguant que le premier ministre avait porté atteinte à sa réputation en affirmant qu'il avait enfreint la loi sur les services de police en dénonçant l'embauche de M. Taverner.

le monde

Les conseillers de Trump auraient évoqué une grâce à Michael Cohen

WASHINGTON — Les conseillers du président Donald Trump ont laissé entrevoir la possibilité qu'il puisse gracier son ancien avocat, Michael Cohen, a annoncé jeudi l'avocat de Cohen, alors que les enquêteurs du Congrès se concentrent sur le pouvoir du président en la matière.

La question des grâces présidentielles est apparue comme une piste d'interrogation clé, alors que les démocrates lancent une série d'enquêtes approfondies sur les relations politiques et personnelles de M. Trump.

Lanny Davis, l'avocat de Cohen, a déclaré jeudi que son client était «ouvert à la possibilité d'une grâce évoquée par des représentants de M. Trump» dans les mois qui ont suivi la perquisition du FBI au domicile, au bureau et à la chambre d'hôtel de Cohen en avril 2018.

M. Davis, qui n'était pas l'avocat de Cohen à l'époque, a déclaré que Cohen «avait ordonné à son avocat» d'explorer une possible grâce avec l'avocat de M. Trump, Rudy Giuliani, et d'autres membres de l'équipe juridique de M. Trump. La déclaration semble contredire le témoignage sous serment de Cohen la semaine dernière lors d'une audience du comité de surveillance de la Chambre, selon lequel il n'avait jamais demandé et n'accepterait pas une grâce de la part de M. Trump.

Ce commentaire soulève des questions quant à savoir si Cohen, qui doit commencer à purger une peine de prison pour des crimes comprenant avoir menti au Congrès, a encore menti au Congrès la semaine dernière.

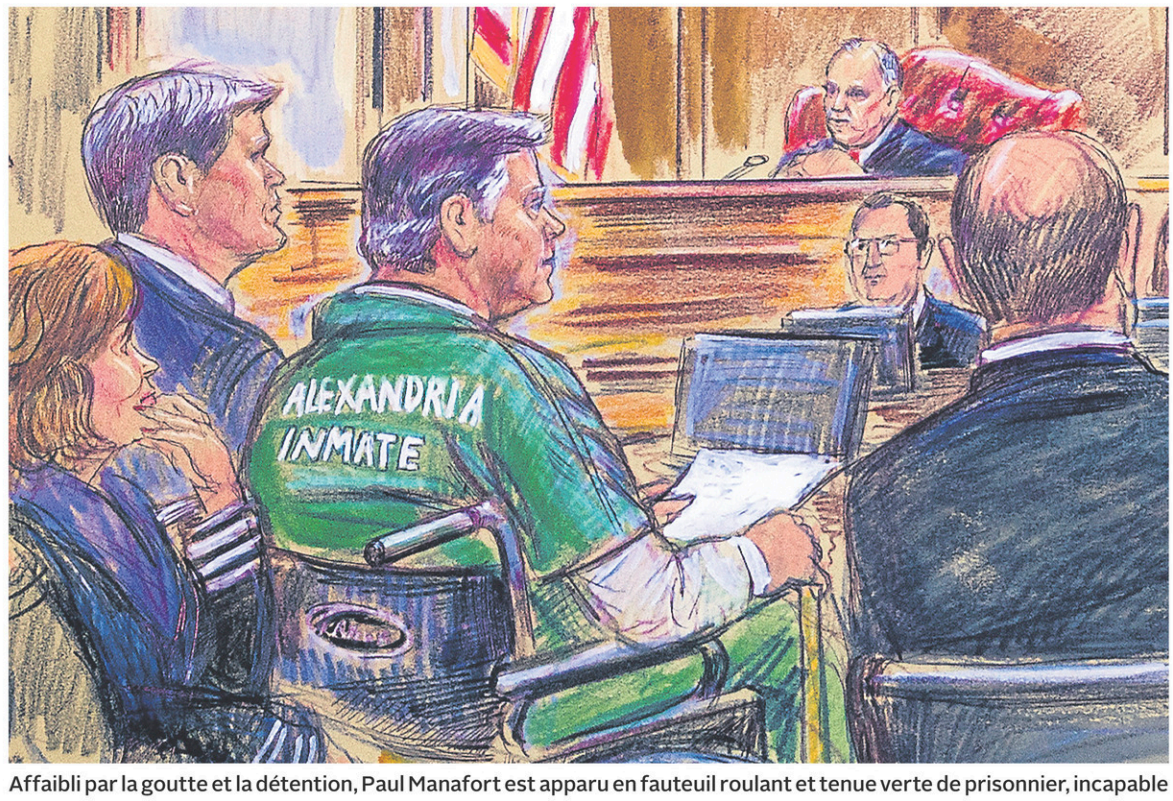
L'équipe juridique de Cohen a soutenu que sa déclaration était exacte, car Cohen n'avait jamais demandé de grâce au président lui-même.

Selon une personne familière avec l'affaire, deux avocats de l'État de New York qui ont affirmé être en contact avec M. Giuliani ont contacté Cohen après les perquisitions. Ces avocats ont déclaré qu'ils pourraient rejoindre son équipe juridique afin d'être des intermédiaires auprès des avocats de M. Trump, a déclaré la personne.

Ces avocats n'ont pas explicitement discuté d'une éventuelle grâce, mais les enquêteurs cherchent à savoir si cela était implicite du fait que les chances de grâce de Cohen pourraient être augmentées s'il les avait engagés, a déclaré la personne. Ces avocats ont ensuite envoyé à Cohen une facture pour leurs services, qu'il n'a pas payée, selon la personne. **AP**

Manafort en prison pour 4 ans

L'ex-directeur de campagne de Donald Trump écope d'une peine très en deçà des recommandations



Affaibli par la goutte et la détention, Paul Manafort est apparu en fauteuil roulant et tenue verte de prisonnier, incapable de se lever devant le juge T.S. Ellis III à Alexandria. — CROQUIS AP, DANA VERKOUTEREN

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — L'ancien directeur de campagne de Donald Trump, Paul Manafort, a été condamné jeudi à près de quatre ans de prison pour des fraudes fiscale et bancaire débusquées dans le cadre de la tentaculaire enquête russe.

L'ancien lobbyiste de 69 ans écope d'une peine nettement inférieure aux recommandations du ministère de la Justice, qui avaient suggéré entre 19 et 24 ans de prison.

Paul Manafort a «commis des délits graves», a déclaré le juge T.S. Ellis, qui a fixé la sentence de 47 mois dans un tribunal fédéral d'Alexandria, en banlieue de Washington.

Prenant en compte la jurisprudence «remarquablement légère» dans les affaires de fraude fiscale, le magistrat a justifié son apparente clémence par son désir «d'éviter des disparités» avec d'autres dossiers similaires.

«Ce que vous avez vu aujourd'hui confirme ce que nous disons depuis le premier jour : il n'y a absolument aucune preuve d'une collusion entre Paul Manafort et le gouvernement russe», a déclaré à la sortie du tribunal Kevin Downing, l'avocat du condamné.

L'équipe du procureur spécial Robert Mueller, en charge d'établir s'il y a eu collusion entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump lors de la présidentielle de 2016, n'a pas commenté une décision qui va largement en deçà de ses suggestions.

Il avait demandé une peine significative en relevant que Paul Manafort avait «tenté de reporter sa faute sur les autres», n'avait pas exprimé de remords et continué à mentir.

Même s'il s'en sort relativement bien, Paul Manafort n'en a pas fini avec la justice : poursuivi devant un tribunal de Washington dans un dossier parallèle, il sera fixé mercredi sur sa seconde peine.

Le procureur Mueller s'est naturellement intéressé à Paul Manafort, qui a dirigé pendant deux mois la campagne du candidat républicain, mais a aussi au cours de sa carrière entretenu des relations d'affaires avec des Ukrainiens proches de Moscou.

Dans le cadre de son enquête, l'ancien chef du FBI a découvert que Paul Manafort avait, avant 2016, dissimulé au fisc plus de 55 millions de dollars sur une trentaine de comptes à l'étranger. Il a également établi que le consultant avait trompé des banques sur ses finances pour obtenir des prêts.

«PEINE ET HONTE»

Ce sont ces fraudes qui ont été jugées cet été à Alexandria devant un jury populaire qui l'avait reconnu de huit chefs d'inculpation.

Les audiences, arides, avaient été pimentées par les révélations sur les goûts de luxe de l'ancien lobbyiste — il a un jour déboursé 15 000 $ pour une veste en peau d'autruche et fait tailler un bosquet en forme de son initiale «M».

Jeudi, l'élégant homme de réseau n'était plus que l'ombre de lui-même. Affaibli par la goutte et la détention, il est apparu en fauteuil roulant et tenue verte de prisonnier, incapable de se lever devant le juge.

«Ma vie professionnelle et financière est en ruines. Je ressens de la peine et de la honte», a-t-il déclaré, en expliquant avoir eu «le temps de réfléchir» depuis son arrestation. «Je sais que c'est ma conduite qui m'a mené ici», a-t-il ajouté, sans aller jusqu'à s'excuser.

Le procureur Mueller a aussi démontré que Paul Manafort avait dissimulé ses activités de conseil pour l'ancien président ukrainien Viktor Ianoukovitch, soutenu par Moscou, en infraction des règles encadrant les activités de lobbying.

C'est ce volet qui fait l'objet d'une procédure distincte devant un tribunal fédéral de Washington. Dans ce dossier, M. Manafort a accepté en septembre de plaider coupable et de coopérer avec Robert Mueller dans l'espoir d'une peine amoindrie.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE?

Mais, selon la justice, il n'a pas tenu ses engagements et a continué à mentir aux enquêteurs, notamment sur ses liens avec un ancien associé, Konstantin Kilimnik, soupçonné par les États-Unis d'être lié aux services de renseignement russes. Il lui aurait transmis des sondages électoraux pendant la campagne présidentielle.

La juge Amy Berman Jackson dira mercredi si ses mensonges méritent une peine plus lourde.

S'il écopait d'une sentence sévère, il lui resterait un espoir : Donald Trump a fait savoir qu'il n'excluait pas de lui accorder une grâce présidentielle.

PUBLIREPORTAGE

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

HUIT FEMMES EXCEPTIONNELLES
DANS LE PAYSAGE QUOTIDIEN DE MILLIERS DE FRANCO-ONTARIENS

iciMONecole.ca

SCIENTIFIQUES, DIPLOMATES, MILITANTES OU ENCORE PIONNIÈRES, CE NE SONT PAS LES FEMMES EXCEPTIONNELLES QUI MANQUENT ET QUI ONT MARQUÉ NOTRE SOCIÉTÉ D'UNE PIERRE BLANCHE!

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
CHARLOTTE-LEMIEUX

Née à Ottawa, le 12 juin 1932, Charlotte Lemieux s'est distinguée à tous les paliers du système d'éducation de l'Ontario consacrant sa carrière à l'éducation des jeunes pendant près de 40 ans!

▶ CHARLOTTE-LEMIEUX.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
GABRIELLE-ROY

Gabrielle Roy est née en 1909 à Saint-Boniface au Manitoba. En 1945, elle publie le roman « Bonheur d'occasion » qui lui permit de remporter le « Prix Femina », le « Prix du Gouverneur général » ainsi qu'une médaille de l'Académie canadienne-française.

▶ GABRIELLE-ROY.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE
GISÈLE-LALONDE

Née le 28 juin 1933 à Eastview (Vanier), Gisèle Lalonde s'illustre autant comme femme politique que par son apport au domaine de l'éducation franco-ontarienne. Enseignante, conseillère scolaire, présidente de l'Association française des conseils scolaires, directrice fondatrice du Centre franco-ontarien, mairesse de Vanier elle s'implique tout aussi fortement aux niveaux communautaire et social. La lutte pour la survie de l'hôpital Montfort qu'elle a dirigée en tant que présidente du mouvement SOS Montfort à partir de 1997 fait d'elle une ambassadrice de la Francophonie ontarienne et canadienne partout dans le monde.

▶ GISELE-LALONDE.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
JEANNE-SAUVÉ

Jeanne Mathilde Sauvé est née le 26 avril 1922, à Prud'homme (Saskatchewan). En 1984, elle devient la première femme à occuper le poste de gouverneure générale du Canada. Cette grande communicatrice, francophone convaincue, journaliste et première femme d'État fait d'elle une pionnière sur la scène nationale et internationale. De plus, son intérêt pour la jeunesse et la paix ne s'est jamais démenti. Elle s'occupa également de la Fondation Jeanne-Sauvé pour la jeunesse jusqu'à son décès en 1993.

▶ JEANNE-SAUVE.CEPEO.ON.CA



EN CE MOIS DE MARS OÙ L'ON CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET LA FRANCOPHONIE, TOURNONS-NOUS SUR HUIT FEMMES FRANCOPHONES QUE LE CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO A SOUHAITÉ HONORER EN NOMMANT UNE ÉCOLE EN LEUR NOM.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

JULIE-PAYETTE

Julie Payette, née à Montréal le 20 octobre 1963 est une scientifique, administratrice et femme d'État. Astronaute en chef de l'Agence spatiale canadienne entre 2000 et 2007, elle occupe depuis octobre 2017 le poste de gouverneure générale du Canada.

▶ JULIE-PAYETTE.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

MARIE-CURIE

Marie Curie, née le 7 novembre 1867 à Varsovie en Pologne, est une physicienne polonaise. Elle est connue pour son travail sur la radioactivité et pour être la seule femme détentrice de deux Prix Nobel, soit un en physique et l'autre en chimie.

▶ MARIE-CURIE.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

MADELEINE-DE-ROYBON

En 1679, Madeleine de Roybon devient la première femme propriétaire sur le territoire de l'Ontario alors qu'elle hérite d'un large terrain à Tonequinion (Collins Bay), légué par Robert Cavelier de La Salle. Pendant huit ans, elle participe à l'enseignement donné aux élèves français et autochtones à l'école du fort Frontenac.

▶ MADELEINE-DE-ROYBON.CEPEO.ON.CA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

MICHAËLLE-JEAN

Née le 6 septembre 1957 à Port-au-Prince en Haïti, Michaëlle Jean fait carrière pendant plus de 18 ans à la télévision publique canadienne; puis femme d'État, elle occupe le poste de gouverneure générale de 2005 à 2010 pour ensuite devenir la première femme secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie.

▶ MICHAELLE-JEAN.CEPEO.ON.CA

cepeo Ottawacepeo moncepeo

zone hit the floor

DES DANSEURS PAR MILLIERS

Gatineau sera l'hôte de milliers de danseurs dans le cadre de la compétition Hit The Floor

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com
Collaboration spéciale



— TOUTES LES PHOTOS SONT UNE COURTOISIE DE HIT THE FLOOR

Des milliers de danseurs se relaieront sur la scène du Centre de congrès du Casino du Lac-Leamy lors de la compétition Hit The Floor Gatineau, qui se déroulera du 14 au 17 mars.

Au total, 3000 danseurs de tous âges et provenant d'une soixantaine d'écoles de danse québécoises et ontariennes viendront démontrer leur talent devant des juges d'expérience et une foule de dizaines de milliers de spectateurs.

Pour cette sixième édition de la compétition dans la région de Gatineau, plusieurs nouveautés s'ajoutent, notamment la mise en place d'un tarif journalier et la vérification du niveau des âges de tous les danseurs. Ainsi, les visiteurs auront le choix de débourser 15 $ par jour, ou encore 25 $ pour l'entièreté de la compétition, pour venir voir les danseurs se surpasser.

« Ça sera plus convenable pour les gens qui souhaitent assister à l'événement, affirme le fondateur et directeur de Hit The Floor, Nicolas Bégin. Aussi, puisque Hit The Floor est vraiment axé sur les danseurs, on va vérifier tous les âges de tous les danseurs sur place pour que ce soit plus conforme au niveau de la réglementation. »

Pour ceux qui ne connaissent pas M. Bégin, il est lui-même un passionné de la danse. Il a notamment été le premier Québécois à participer à l'émission *So You Think You Can Dance* à Toronto. C'est en partie cette passion qui l'a incité à créer l'événement Hit The Floor.

« Je suis une espèce de *bébite* artistique rare, lance-t-il en riant. À travers les tournées que je faisais, j'ai complété un baccalauréat en finances et donc, j'ai développé une passion pour la finance et une passion encore plus grande pour la danse. C'est comme ça que j'ai décidé de mettre mes deux passions ensemble et de fonder Hit The Floor. »



UNE VISIBILITÉ SUR LE NET

Selon l'organisateur Nicolas Bégin, ce qui démarque Hit The Floor des autres compétitions de danse, c'est la visibilité que la compétition offre aux danseurs.

Avec un compte Facebook comptant plus de 600 000 abonnés et un compte YouTube affichant plus de 250 000 abonnés et 43 millions de vues, Hit The Floor se veut l'une des plus grosses plateformes de danse au monde en matière de réseaux sociaux.

« On veut offrir une méga visibilité aux danseurs parce que c'est vraiment ça qu'ils recherchent le plus, indique-t-il. Nos succès sur les différents réseaux sociaux font en sorte qu'on est en mesure d'offrir cette visibilité-là aux danseurs. »



L'animateur et organisateur Nicolas Bégin

Par ailleurs, une performance surprise se tiendra, le 14 mars prochain aux Promenades Gatineau pour marquer le lancement de cette sixième édition de la compétition dans la région. Pour plus de détails, rendez-vous sur la page Facebook de Hit The Floor.

DES MOIS DE PRÉPARATION

Au-delà de la compétition qui se déroule durant 14 jours à l'échelle du Québec, dont quatre à Gatineau, Hit The Floor demande plusieurs heures de préparation, autant pour les danseurs que pour les organisateurs.

Le grand patron de l'événement, Nicolas Bégin, souligne que lui et son équipe de six personnes travaillent sur l'événement de cette année depuis un an et demi pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Cependant, les effectifs ont grossi au cours des cinq derniers mois, notamment avec l'ajout de nombreux bénévoles.

« Juste pour Hit The Floor Gatineau, plus de 250 personnes travaillent sur l'organisation de l'événement depuis 4-5 mois, souligne-t-il. On parle ici de 80 bénévoles, d'actrices, des juges, des photographes et vidéastes qui sont sur place, mais aussi des techniciens qui sont environ une trentaine ».

Toutefois, bien que la tenue d'une telle compétition demande beaucoup de préparation et d'effort, cela ne semble pas énerver M. Bégin plus qu'il ne le faut.

« Cette année, on a beaucoup d'éléments nouveaux et on veut vraiment s'assurer que tout sera parfait pour tout le monde, mais on est rendu à la sixième édition de la compétition donc on connaît déjà bien l'événement et on est bien ancré », confie-t-il.

Les danseurs et danseuses participant à Hit The Floor Gatineau s'entraînent aussi depuis des mois pour faire bonne figure lors de cette compétition.

« En moyenne, ceux qui performent au niveau compétitif s'entraînent pour un minimum de 4 à 6 heures par semaine, tout au long de l'année, pour présenter un seul morceau de 3-4 minutes », précise M. Bégin, qui a déjà participé à plusieurs émissions de danse en tant que danseur au cours de sa carrière avant de devenir l'organisateur principal de l'événement.

Pour lui, les performances auxquelles les spectateurs assisteront en fin de semaine sont le fruit de plusieurs heures d'entraînement, d'effort et de persévérance de la part des participants et des bénévoles.

JULIEN CODERRE, COLLABORATION SPÉCIALE

Une bonne dose de nostalgie

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com
Collaboration spéciale

La nostalgie sera mise de l'avant, cette année, lors de l'événement Hit The Floor Gatineau.

L'évolution de la danse à travers les époques sera célébrée, le 16 mars, avec une journée thématique *Remember — L'expérience Je me souviens*, présentée par Tourisme Québec.

Ainsi, pour les participants et les spectateurs, ce sera le moment de se souvenir des artistes qui ont révolutionné le monde de la danse à travers leur musique au cours des dernières décennies. On voyagera des années 1940, avec le charleston, jusqu'au début des années 2000, alors que les populaires Backstreet Boys étaient en plein essor.

L'organisateur de l'événement, Nicolas Bégin, souligne que c'est l'idée d'intéresser un plus large public qui l'a poussé à créer cette journée.

« C'est un univers musical qui va rejoindre un plus gros bassin de la population, indique-t-il. Nous, ce que nous voulons, c'est démocratiser la danse et aller chercher un groupe plus large. Toute la journée, il y aura des activités thématiques de tous âges musicales ».

SHOWCASE ALL-STARS

Cette année, le Showcase All-Stars aura aussi comme thème principal la nostalgie. Ce spectacle de danse mettra en vedette 75 des meilleurs danseurs de l'industrie, notamment à travers des prestations de charleston, de swing, de disco et de pop.

« Cette année, avec les journées *Remember* et *Showcase All-Stars* placées sous la même orientation artistique, nous innovons, mais surtout, nous bonifions l'expérience des participants. Nous sommes très fiers, car au bout du compte tout le monde est gagnant. Nous pensons attirer des néophytes qui deviendront les amateurs de danse de demain ! » explique M. Bégin.

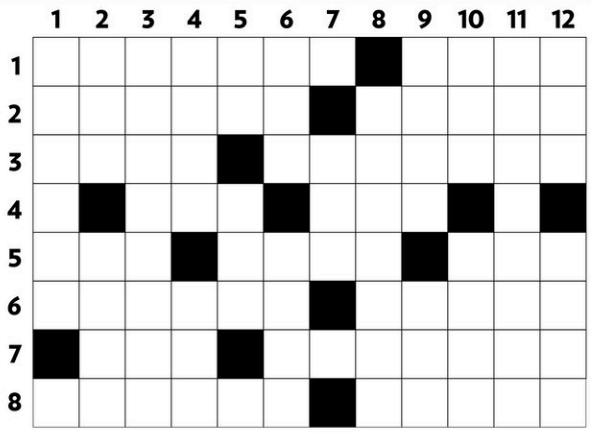
Plusieurs grands noms de l'industrie de la danse se succéderont sur la scène du *Showcase All-Stars*, avec notamment les troupes de renommée mondiale Choreo Cookies et Embodiment The Collective en tête d'affiche.





Le plaisir est présent partout, même en coulisses.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Peinture à l'eau – Il a un museau terminé par un groin.
2 Fait venir en exerçant un attrait – Entrée d'une pièce.
3 Organe du corps humain qui est chargé de filtrer le sang – Considère quelqu'un comme indigne d'estime.
4 Déterminant qui désigne des choses – Espace de temps compris entre la naissance et la mort d'une personne.
5 À cet endroit – Se servir de quelque chose – Signal sonore bref.
6 Quantité de boisson servie à ras bords – Fait descendre par le gosier.
7 Le pêcheur l'accroche à l'hameçon – Paroles, actions malicieuses.
8 Figure géométrique de forme circulaire – Passe du dehors au dedans.

VERTICALEMENT

1 Remplir de ce qui est nécessaire ou adéquat.
2 Enlève une chose de l'endroit où elle est – Pièce en sous-sol d'un bâtiment.
3 Se servir de quelque chose.
4 Entre la cuisse et l'abdomen – Arme qui sert à lancer des flèches.
5 Symbole chimique du chrome – Direction que prennent les oiseaux à l'automne.
6 Onomatopée imitant un raclement de gorge, un toussotement – Met une graine en terre.
7 Nom donné par la Bible à la première femme.
8 Fil reliant les feuilles d'un cahier.
9 Il a un ou plusieurs enfants – Boisson obtenue par la fermentation du raisin.
10 Équivaut à une proposition affirmative – Délicatesse d'une personne qui cherche à ne pas blesser les autres.
11 Cuire dans une matière grasse pour faire dorer.
12 Permet d'ouvrir une porte – Détermine le poids de quelque chose.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	R	O	L	E	R	■	C	E	G	E	P
2	R	E	P	A	S	■	G	I	T	A	N	E
3	A	V	E	■	T	A	R	E	■	Z	U	T
4	P	E	R	S	■	G	A	L	A	■	M	■
5	P	■	E	C	L	A	T	■	C	L	E	F
6	A	N	S	E	■	C	I	V	I	E	R	E
7	N	U	■	A	M	E	N	■	D	U	E	L
8	T	E	T	U	■	R	E	P	E	R	E	E

MOT MYSTÈRE

VOYAGE EN FRANCE - Un mot de 7 lettres

AIN
AIOLI
AIX
ANET
ARIEGE
ARVE

BARSAC

CAEN

DIGNE
DIJON
DIOIS
DOMREMY
DOURBIE

EIFFEL
EMBIEZ
EPINAL
ERDRE
ESCAUT
ESTEREL
ETRETAT
EVREUX
EZE

ISERE

JURASSIEN

LOT
LYON

MACON
MARCHE
MELUN
MOULINS

NEBOUZAN
NERAC
NEVERS
NIORT
NORMAND

OISE
ORNE
OYONNAX

REIMS
REMOIS
RENNES
RODEZ
ROYAT

SAONE
SCARPE
SEES
SEINE
SNCF
SOMME

TECH
TET
THIERS
TOURS
TROYES

USSE
UZES

L	H	C	E	T	D	N	A	Z	U	O	B	E	N	E
N	T	R	O	I	N	X	A	N	N	O	Y	O	E	N
E	C	U	E	C	A	S	R	A	B	U	C	S	V	O
I	R	A	V	N	M	E	L	U	N	A	I	B	E	A
S	L	D	R	E	R	D	R	E	M	O	I	S	R	S
S	E	O	A	E	O	O	A	N	E	T	Y	R	S	R
A	E	U	I	I	N	C	D	I	O	I	S	L	E	E
R	P	R	L	A	N	I	P	E	M	B	I	E	Z	I
U	R	B	L	S	J	D	O	R	Z	E	S	S	U	H
J	A	I	E	O	I	O	T	E	T	R	E	T	A	T
F	C	E	N	G	T	M	V	S	O	M	M	E	R	R
C	S	E	N	N	E	R	E	I	M	S	Z	R	I	O
N	S	E	I	N	E	E	I	F	F	E	L	E	E	Y
S	N	I	L	U	O	M	A	R	C	H	E	L	G	E
N	A	I	X	R	O	Y	A	T	U	A	C	S	E	S

Solution du dernier numéro : PATRONAT 08-03-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

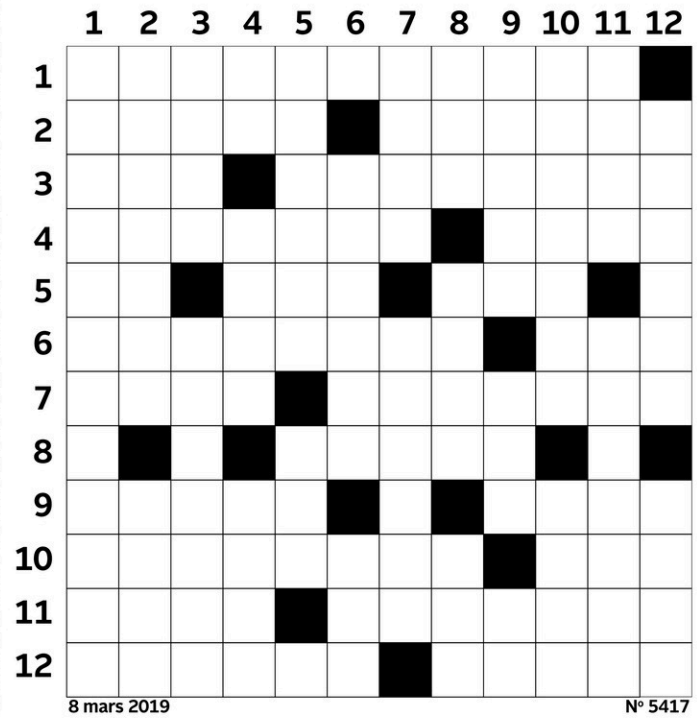
1. Diminuer très rapidement de valeur.
2. Étendue d'eau stagnante - Fruit à pulpe sucrée et savoureuse.
3. Grand panier en osier - Homme amoureux de sa propre image.
4. Rendu plus dangereux - Affaire d'honneur.
5. Indique le genre - Mesure agraire - Dans l'alphabet grec.
6. Mouvementée - Contraction involontaire.
7. Laisse aller sa pensée - Chargent en remplissant.
8. Fatiguée et amaigrie.
9. Espèce - Poudre utilisée en dermatologie.
10. Certifier l'authenticité - Enchaînement logique.
11. Il y en a plus d'un à Las Vegas - Alcaloïde toxique.
12. Affectueux - Nés avant les autres.

VERTICALEMENT

1. Qui déprécie.
2. Meuble de rangement - Retirée.
3. Bande organisée de malfaiteurs - Etre chétif et mal fait.
4. Radon - Maladie transmise à l'homme par la morsure de certains animaux - Porte en avant.
5. Pas cultivé - Possessif.
6. Rendu sans volonté - On y pose une balle ou un ballon.
7. Lieu de retrouvailles - Griffes des oiseaux de proie.
8. Jamais - Évalue - Roue d'une poulie.
9. Moches - Nouvel An vietnamien - Rigolé.
10. Après cela - Marque l'intention.
11. Tondu - Penché.
12. Élégant - Sont placées en début de portée.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	L	L	E	D	U	L	O	G	I	S
2	E	P	I	E	■	E	S	E	R	I	N	E
3	L	E	S	S	I	V	E	■	A	T	O	N
4	I	R	■	T	R	I	N	G	L	E	■	I
5	C	A	S	■	A	N	T	E	■	N	I	L
6	I	■	C	A	K	E	■	N	I	T	R	E
7	T	I	A	N	■	R	I	E	N	■	R	■
8	E	S	T	O	C	■	L	■	T	R	I	P
9	R	A	■	S	A	N	S	F	A	U	T	E
10	■	T	E	M	P	O	■	O	C	E	A	N
11	T	I	T	I	■	C	O	N	T	E	N	T
12	A	S	C	E	T	E	■	T	E	S	T	E



8 mars 2019 — Nº 5417

SUDOKU

				4			8	
	7		9				4	5
1		6					9	
		8					3	
5			3		2			
				7		1		
		1	7			3		9
4		9						8
		5	8					

Niveau de difficulté : moyen — 4692

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	3	4	9	2	5	1	8	6
8	5	6	1	4	3	9	2	7
1	2	9	7	6	8	4	3	5
9	4	5	2	3	7	6	1	8
2	6	7	4	8	1	3	5	9
3	1	8	6	5	9	2	7	4
4	7	1	8	9	2	5	6	3
5	9	2	3	7	6	8	4	1
6	8	3	5	1	4	7	9	2

4691

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

N S E E C	S O	P U E S	S S I L	U T L	E S S	O N P	C M A C	R O M E	U E	S N Q P	A O U	L E B T	E R L
	■				■				■				
	■								■				■
				■							■		
	■					■							

Thème : Citation de Reine Malouin

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Proverbe guadeloupéen : La maladie vient à cheval, elle s'en retourne à pieds.

affaires

OR
- 1,50
US$ 1286,10

PÉTROLE
+ 00,44
56,66

S&P TSX
- 35,56
16 056,51

NASDAQ
- 84,46
7421,46

DOW JONES
- 200,23
25 473,23

LE DOLLAR
- 00,10
US¢ 74,42
EUR¢ 66,41

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

ACCUSATIONS POUR CORRUPTION

L'impact d'une condamnation de SNC

CHRISTOPHER REYNOLDS
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Tandis que la tempête entourant les efforts de lobbying de SNC-Lavalin pour éviter un procès au criminel continue d'ébranler le gouvernement fédéral, on ignore toujours ce que signifierait véritablement une déclaration de culpabilité pour l'entreprise.

La plus grande entreprise d'ingénierie et de construction du Canada risque une condamnation au criminel pour corruption présumée de représentants du gouvernement libyen relativement à ses activités commerciales dans ce pays. Selon les règles actuelles, une telle condamnation entraîne une interdiction de dix ans de soumissionner pour des contrats fédéraux.

Le président et chef de la direction, Neil Bruce, en poste depuis 2015, a soutenu à maintes reprises que l'organisation avait tourné une nouvelle page et qu'une poursuite à ce moment ne ferait que punir les « employés innocents ».

Près du tiers des revenus de 9,3 milliards $ de SNC-Lavalin en 2017 provenaient du Canada, en baisse comparativement à environ 60 pour cent des recettes de 2014. Les analystes estiment qu'environ la moitié des revenus au pays proviennent de contrats fédéraux.



SNC-Lavalin risque une condamnation au criminel pour corruption présumée de fonctionnaires libyens. — LA PRESSE CANADIENNE

L'analyste Yuri Lynk, de Canaccord Genuity, a souligné que les dommages causés à la réputation d'une cause imminente en justice pour corruption pourraient nuire à l'entreprise encore plus qu'une décennie d'interdiction des appels d'offres fédéraux.

« Cela nuit à leur réputation », a-t-il déclaré. « Leurs concurrents rappelleraient toujours aux clients qu'ils ont affaire à un groupe faisant l'objet d'accusations dans son propre pays. »

Le 10 octobre, les actions ont plongé de plus de 13 pour cent après l'annonce que les procureurs fédéraux avaient refusé un accord de réparation, signifiant l'imminence d'un procès.

Dans la tempête politique qui a suivi, divers responsables libéraux ont fait valoir le spectre de nombreuses pertes d'emplois et le risque que SNC-Lavalin retire des billes à Montréal pour s'installer à Londres.

La société emploie actuellement environ 10 000 personnes au Royaume-Uni, soit plus que les quelque 8500 personnes au Canada. Cependant, les avantages pour SNC-Lavalin de déménager à l'étranger sont loin d'être clairs.

« Qu'est-ce qu'accomplirait vraiment un transfert à Londres ? », s'est demandé M. Lynk, notant que SNC-Lavalin ferait face à la même restriction de contrats pour dix ans au Canada.

Le Royaume-Uni constitue une base majeure pour les sociétés d'ingénierie dans l'Union européenne, mais ce pont risque de s'effondrer avec le départ imminent du pays de l'UE.

« L'une de nos principales préoccupations concernant le Royaume-Uni est l'impact du Brexit (...). Ce n'est donc pas aussi simple que de dire « Allons de Montréal à Manchester et tournons la page » », a affirmé l'analyste Chris Murray, d'Altacorp Capital.

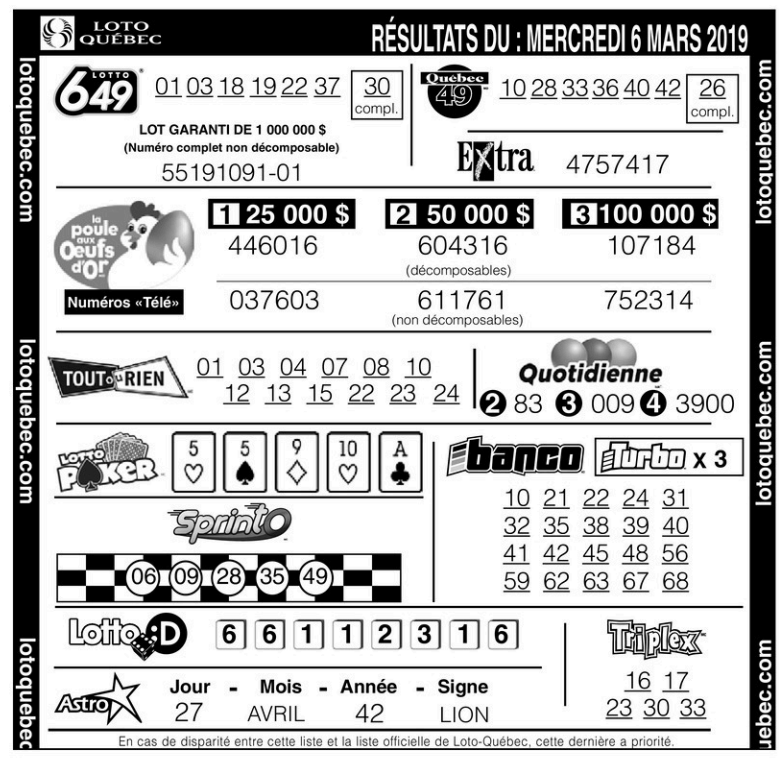
Le récent accord de libre-échange conclu entre le Canada et l'Union européenne permet aux entreprises européennes de soumissionner pour des contrats avec le gouvernement canadien, ouvrant potentiellement la porte à SNC-Lavalin par l'entremise de filiales, telles que la société londonienne WS Atkins, qui n'est pas inscrite dans l'affaire au criminel, soutient l'analyste Derek Spronck, de RBC Dominion valeurs mobilières, dans une note de recherche.

D'autres experts affirment que même si la société se concentrait davantage à l'étranger, une condamnation au criminel au Canada pourrait la placer sur des listes noires dans d'autres pays.

› LE CHÂTEAU LOGUE VENDU



Le Centre Château Logue de Maniwaki a officiellement été vendu à deux hommes d'affaires bien établis dans la région. Dans le cadre d'une conférence de presse tenue jeudi, la direction du Château Logue a annoncé l'achat de l'hôtel et du terrain de golf par Louis-Arthur Branchaud et Mike McConnery. Rappelons que la Ville de Maniwaki avait résilié son bail avec l'établissement en novembre dernier. Cette décision avait alors été prise d'un commun accord entre la Ville et les anciens propriétaires. — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LEDROIT


LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 6 MARS 2019

lotoquebec.com

LOTTO 6/49 : 01 03 18 19 22 37 — compl. 30
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 55191091-01

Québec 49 : 10 28 33 36 40 42 — compl. 26

Extra 4757417

La poule aux œufs d'or — Numéros « Télé »

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
446016	604316 (décomposables)	107184
037603	611761 (non décomposables)	752314

TOUT OU RIEN : 01 03 04 07 08 10 12 13 15 22 23 24

Quotidienne : 2 83 3 009 4 3900

Lotto Poker : 5 ♡ 5 ♠ 9 ♢ 10 ♡ A ♣

Sprinto : 06 09 28 35 49

Banco — Turbo x 3 :
10 21 22 24 31
32 35 38 39 40
41 42 45 48 56
59 62 63 67 68

Lotto D : 6 6 1 1 2 3 1 6

Triplex : 16 17 23 30 33

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 27 AVRIL 42 LION

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

La Banque du Canada «surprise» par un rapport

La Presse canadienne

Un rapport mitigé sur la croissance a «surpris» la Banque du Canada, alimenté les doutes sur de futures hausses des taux d'intérêt et a amené la banque centrale à prévenir les Canadiens que le marasme actuel pourrait se révéler plus persistant que prévu, a indiqué l'une des principales responsables de la banque.

La vice-gouverneure Lynn Patterson a déclaré dans un discours jeudi que la banque centrale s'était attendue à un ralentissement de la croissance du secteur de l'énergie au cours des trois derniers mois de 2018, en particulier après la chute du prix du pétrole en fin d'année.

Les décideurs ont toutefois été pris au dépourvu lorsque le rapport de Statistique Canada publié vendredi dernier a fait état d'une décélération soudaine au quatrième trimestre dans d'autres secteurs également, a dit M^me^ Patterson.

Mercredi, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 pour cent.

Cette décision était largement attendue — mais, dans un communiqué de presse qui l'accompagnait, la banque a émis des doutes considérables sur le calendrier de futures hausses de taux.

La Banque du Canada a également mis en garde que le premier semestre de 2019 — et pas seulement le premier trimestre comme elle l'avait prédit en janvier — semble apporter son lot de déceptions supplémentaires sur l'état de l'économie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

CAISSE DESJARDINS DE HULL-AYLMER
Créancière

c.

Succession de Feu Jean-Francois Binet, Ici représentée par son liquidateur Marc André Fleurant
Débitrice

Claudia Trépanier Binet
Gabrielle Trépanier Binet
Mise en Cause

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – Avis

Notification par avis public d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de prise en paiement (suivants les articles 2757 et suivants, Code civil du Québec) et déclaration sous serment de la demanderesse.

Avis est donné à Claudia Trépanier Binet que la demanderesse procèdera à la publication, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Papineau, d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de prise en paiement (suivants les articles 2757 et suivants, Code civil du Québec) et déclaration sous serment. Une copie de ce préavis et de la déclaration sous serment a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au palais de justice de Gatineau, situé au 17, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 1C1.

Vous devez répondre à ce préavis dans le délai indiqué dans ce dernier.

SECTION II – Informations relatives à la publication

Le présent avis est publié à la demande de Marie-Katherine Varin, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier ledit préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de prise en paiement (selon les articles 2757 et suivants C.C.Q., et déclaration sous serment de la demanderesse.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III - Informations finales

Gatineau, le 6 mars 2019

Marie-Katherine Varin, Huissière de justice
Paradis Montpetit Beauchamp

BERNIER & ASSOCIÉS | ASSOCIATES

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de :
VOYER COMMUNICATIONS INC.
ayant opéré dans la ville de Gatineau, dans la province de Québec

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la débitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 5^e^ jour du mois de mars 2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21^e^ jour du mois de mars 2019 à 11h00 heures de l'avant-midi, au bureau de Bernier et associés, situé au 226, rue Papineau, Gatineau, Québec.

Daté ce 6^e^ jour de mars 2019.

BERNIER ET ASSOCIÉS INC.

Syndic autorisé en insolvabilité
226, rue Papineau
Gatineau (Québec) J8X 1W6

Roch Bernier, CPA/CA, CIRP/PAIR
Syndic autorisé en insolvabilité
Daniel Trudel, administrateur

Téléphone : 819 777-8666
Sans frais : 1 877 560-8666
Télécopieur : 819 777-3336

SITES DE RÉSERVATION D'HÔTEL

Feu vert à une action collective

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Une juge a donné le feu vert à une action collective contre des sites de réservation d'hôtel en ligne tels que Expedia.ca pour des «frais hôteliers» supplémentaires qui n'étaient pas mentionnés dès le départ.

Dans une décision rendue mardi, la juge Chantal Lamarche de la Cour supérieure a permis à l'action d'aller de l'avant. Toutes les étapes en vue d'un procès peuvent désormais avoir lieu.

Les sites visés par l'action collective sont Expedia.ca, Hotels.com et Travelocity.ca et ce recours est intenté au nom de tous les consommateurs québécois qui ont payé de tels frais depuis le 10 janvier 2015.

Dany Lussier, qui s'est vu accorder le rôle de représentant des membres du groupe par ce même jugement, allègue qu'un consommateur utilisant ces sites pour réserver une chambre d'hôtel doit obligatoirement payer des «frais hôteliers» — aussi appelés «frais d'établissement» ou «*resort fees*» — en plus du prix qui y est affiché afin de pouvoir bénéficier de sa réservation.

Ces frais seraient en contravention de la Loi sur la protection des consommateurs et du Règlement sur les agents de voyages, est-il allégué.

En janvier 2017, M. Lussier a réservé un forfait avion-hôtel de quatre nuits pour Las Vegas en utilisant le site Expedia.ca. Au moment où il a effectué sa réservation, le prix total affiché est de 1330,78 $, ce qu'il acquitte.

Sur son billet électronique, il est écrit que «tous les prix incluent les taxes et les frais et sont indiqués en dollars canadiens».

Or, ce prix n'inclut pas tous les frais, dit M. Lussier. Au bas du billet, dans la section «services supplémentaires de l'hôtel» étaient indiqués des frais hôteliers de 32,88 $ US par chambre et par nuit. On précise que ces frais seront ajoutés pour des services tels que l'utilisation de la piscine, l'accès à l'internet et l'utilisation du coffre-fort de la chambre.

Bref, cela a représenté pour lui des frais de 117,92 $ US de plus pour son séjour.

Il allègue donc une violation de l'article 224 de la Loi sur la protection du consommateur qui stipule que «le prix annoncé doit comprendre le total des sommes que le consommateur devra débourser pour l'obtention du bien ou du service».

Il se plaint aussi de fausse représentation.

Après le dépôt de la demande en autorisation d'exercer une action collective, les différents sites visés par le présent dossier ont été modifiés, note la juge Chantal Lamarche, mais elle relève que les frais ne sont pas indiqués à la première étape de la réservation, au niveau du choix de l'hôtel.

Les sites de réservation en ligne peuvent en appeler de ce jugement autorisant l'action collective.

AVIS PUBLIC

À : Francis Arbie Pétrin et Magalie Dumouchel. Soyez avisés qu'une demande pour recouvrement du loyer et résiliation du bail, portant le numéro 2674825 concernant le logement situé au 322, rue Saint-André, Gatineau, QC, J8P 4E7 été intentée contre vous à la Régie du logement. Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du logement situé à l'édifice Jos-Montferrand, 170, rue Hôtel-de-Ville, 4^e^ étage, bureau 4.100, Gatineau, Québec J8X 4C2.

Microsoft a détecté des cyberattaques

REDMOND, Wash. — Microsoft a détecté des cyberattaques liées à des pirates iraniens visant des milliers de personnes dans plus de 200 entreprises au cours des deux dernières années.

Selon un article paru dans le Wall Street Journal mercredi, la campagne de piratage informatique a volé des secrets d'entreprise et effacé des données informatiques.

Microsoft a déclaré au quotidien que les cyberattaques avaient touché des sociétés pétrolières et gazières et des fabricants de machinerie lourde dans plusieurs pays, notamment l'Arabie saoudite, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Inde et les États-Unis, et avaient causé des centaines de millions de dollars de dommages.

Microsoft a attribué les attaques à un groupe appelé Holmium, que d'autres chercheurs en sécurité ont appelé APT33. Microsoft affirme avoir détecté qu'Holmium a ciblé plus de 2200 personnes avec des courriels d'hameçonnage pouvant installer du code malveillant.



LA TENDANCE À VIVRE SEUL

Des occasions pour les entreprises

ROSS MAROWITS
La Presse canadienne

TORONTO — Les entreprises et les politiciens sous-estiment depuis longtemps l'une des données démographiques à la croissance la plus rapide au Canada et dans le monde, mais cela est en voie de changer.

« La société est orientée vers les familles », déclare Jean-Pierre Bissonnette, un médecin célibataire de 52 ans à l'hôpital Princess Margaret, à Toronto, qui fait partie d'une cohorte croissante de personnes qui choisissent de vivre en célibataire.

Selon le recensement de 2016, pour la première fois au Canada, le nombre de ménages d'une personne était le mode de vie le plus important. Près de quatre millions de Canadiens vivaient seuls en 2016, comparativement à 1,7 million en 1981. Ils représentaient 28,2 % des 14,1 millions de ménages, soit une proportion plus grande que les couples avec ou sans enfants, les familles monoparentales et les ménages multifamiliaux.

Cette augmentation est grandement le fait de personnes qui se marient plus tard, qui divorcent davantage, qui survivent à leur conjoint et qui restent célibataires plus longtemps.

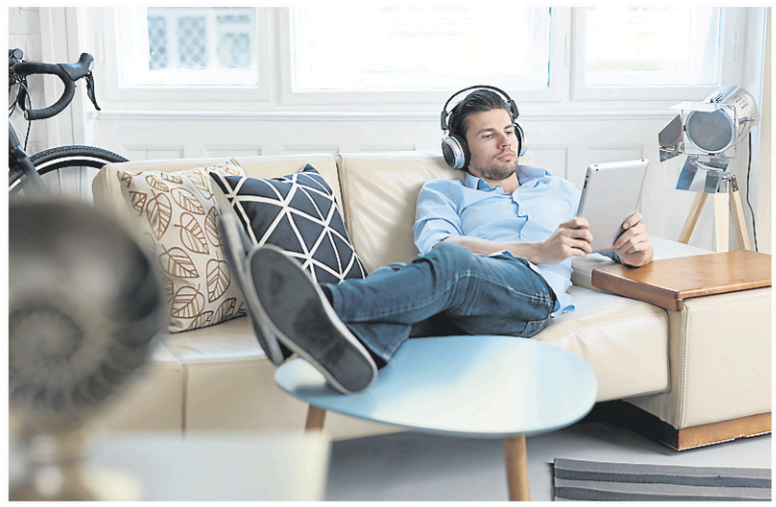
Certaines entreprises ont essayé de répondre à l'évolution des besoins en améliorant les options en matière d'épicerie, en supprimant des obstacles au transport ou en construisant plus de logements pour une personne seule.

Les chaînes de supermarchés canadiennes ont augmenté la surface de vente d'aliments prêts à manger qui plaisent aux célibataires occupés et à l'aise financièrement. Cette décision sert à la fois un marché et augmente considérablement les marges bénéficiaires, explique Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politique alimentaires à l'Université Dalhousie.

« Je pense que cela ne fera que s'accentuer, simplement parce que nos données démographiques vont dans le sens des épiciers qui souhaitent offrir davantage de solutions à portion unique », a-t-il souligné.

Tracey Nesbitt, rédactrice en chef du magazine Solo Traveler, explique qu'un nombre croissant de sociétés de voyages font des affaires pour les voyageurs en solo, car la demande a explosé, en particulier chez les femmes.

Certaines renoncent aux frais de supplément pour les célibataires, tandis que d'autres permettent aux voyageurs de se jumeler à un autre voyageur dans leur chambre et offrent des tables à manger communes, des réceptions à l'heure de l'apéro et des rencontres électroniques avant le voyage. Certains navires de croisière ajoutent également plus de chambres pour une personne.



Près de 4 millions de Canadiens vivaient seuls en 2016. — 123RF

Des compagnies aériennes, notamment Air Canada, Transat et Sunwing, ont mis en place des forfaits en solo formule « tout inclus » au Mexique et dans les Caraïbes, sans supplément pour les célibataires.

La « collection solo » de Transat, par exemple, a presque doublé sa portée depuis son lancement en 2015 et compte désormais 39 stations situées dans 19 destinations soleil de 10 pays, qui accueillent environ 8000 voyageurs individuels par an.

Tout de même, Mme Nesbitt souligne que l'accommodation des voyageurs en solo est un phénomène relativement récent, alors que de plus en plus de millénaux et de baby-boomers cherchent à voyager seuls.

« C'est juste devenu un si grand marché », a-t-elle fait valoir.

Un rapport de Statistique Canada publié mercredi indique que plus d'hommes, de personnes divorcées ou séparées vivent aujourd'hui seuls, tandis que la proportion d'hommes et de femmes veufs a diminué.

Bien que de nombreuses personnes en arrivent souvent à vivre seules parce qu'elles ont retardé l'avènement de leur famille pour établir leur carrière, 72 % ont déjà eu un partenaire et 55 % ont eu au moins un enfant, indique le rapport « Vivre seul au Canada ».

La croissance de la vie en solo a coïncidé avec la hausse de la construction de copropriétés. Selon Statistique Canada, 28 % des personnes vivant seules résidaient dans ces types de logements, qu'ils soient achetés ou loués, comparativement à 7 % en 1981.

La vie en solo est une tendance énorme qui a des implications sur notre façon de vivre, de socialiser, d'utiliser la technologie, de rencontrer des gens, de magasiner et de faire avancer les choses, a soutenu Bella DePaulo, auteure de « Singled Out : How Singles Are Stereotyped, Stigmatized, and Ignored, and Still Live Happily Ever After ».

Prenez avis que
KTK Arts Martiaux - Équipe de compétition
a l'intention de demander sa
dissolution au Registraire
des entreprises.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC — COUR DU QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. : 500-22-252862-191

BANQUE DE MONTRÉAL
Demanderesse
c.
BETA M SITHAT
Défenderesse

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – Avis

Notification par avis public d'une demande introductive d'instance en recouvrement de sommes dues, avis d'assignation et pièces P-1 à P-4 de la demanderesse, portant le numéro de cour **550-22-252862-191**.

Avis est donné à Beta M Sithat que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une demande introductive d'instance en recouvrement de sommes dues, avis d'assignation et pièces P-1 à P-4. Une copie de cette demande, de l'avis et des pièces a été laissée à l'intention du défendeur, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous, sans autres avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II – Informations relatives à la publication

Le présent avis est publié à la demande de Frédéric Hurens, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier ladite demande introductive d'instance en recouvrement de sommes dues, avis d'assignation et pièces P-1 à P-4 de la demanderesse.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III - Informations finales

Gatineau, le 5 mars 2019

Frédéric Hurens, Huissier de justice
Paradis Montpetit Beauchamp

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Gatineau Nº 5228 LES CHEVALIERS DE COLOMB DE POINTE-GATINEAU Nº 5228 174, boul. Gréber, #8-9-10 Gatineau (Québec) J8T 6K2 Dossier : 5 172 663	Un Club	174, boul. Gréber, #8-9-10 Gatineau (Québec) J8T 6K2
À La Dérive Brasserie Artisanale inc. À LA DÉRIVE BRASSERIE ARTISANALE 1015, rue Jacques-Cartier Gatineau (Québec) J8T 2W3 Dossier : 5 175 617	Un restaurant pour vendre incluant la terrasse	1015, rue Jacques-Cartier Gatineau (Québec) J8T 2W3

Québec

Les petits bonshommes

8/3/2019

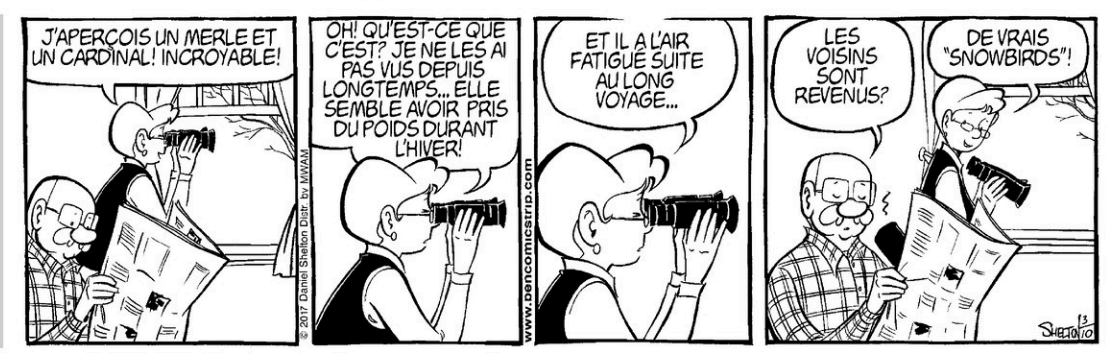
HAGAR DUNOR



BLONDINETTE



BEN



RAYANNAH LANCE *NOS REPAIRES*

Décharge électro



CATHERINE MORASSE
cmorasse@ledroit.com



Rayannah en spectacle au Centre national des arts d'Ottawa. — COURTOISIE DE TRAVIS ROSS

Ce n'est pas si un hasard si Rayannah fait paraître son premier album un 8 mars. *Nos repaires* traite d'équité entre les sexes, mais pas que. « Je voudrais être aussi diversifiée dans mes propos et aussi libre de parler de ce que je veux que tous mes collègues. »

En 2013, avant même l'apparition de son EP *Boxcar Lullabies* (2015), l'auteure-compositrice-interprète franco-manitobaine et son amie se sont lancées sur les routes de France. Le plan: 1000 kilomètres sur deux vélos baptisés Delphine et Marylou.

La liberté. Leur Tour de France à petite échelle.

Sauf qu'une série de rencontres déplaisantes ont ponctué le voyage. Les deux ont été bombardées de mises en garde sur leur condition de jeunes femmes « vulnérables » car seules en voyage — merci, elles ne le savaient pas — de la part d'une foule d'étrangers. Un vendeur condescendant. Un couple probablement bienpensant, mais infantilisant. Et la goutte d'eau qui fit déborder le sac d'hydratation : un troupeau de badauds paternalistes au possible, voire agressifs, auxquels les filles avaient seulement demandé leur chemin.

La réponse à ces mauvaises langues aura mijoté six ans. *Delphine et Marylou*, le titre le plus énergique de *Nos repaires*, assemble en courtepointe les commentaires envahissants reçus au fil des années et les parodie pour en montrer le ridicule.

« On attribue tellement de responsabilités aux femmes pour ne pas qu'elles se fassent agresser plutôt que de mettre la responsabilité sur les agresseurs, détaille la musicienne depuis son chez-soi, à Winnipeg. J'étais à vélo après cet incident et la chanson me tournait dans la tête. Je me disais que ça ne se pouvait pas que ce soit le message qu'on livre aux gens ; qu'à cause de son identité de genre, on ne devrait pas partir en vélo, ou encore prendre une *job*, déménager dans un certain quartier, se lancer dans une nouvelle carrière… C'est fou à quel point tous ces différents messages s'accumulent et créent un environnement hostile pour les femmes et les personnes de genre non conforme ! »

« Pour moi, écrire est l'équivalent de frapper un *punching bag* », décrit l'artiste. *Nos repaires* est le journal intime de ses dernières années, tantôt rageur, tantôt peiné, tantôt contemplatif. Du moins, c'est ce que l'on s'imagine — et qu'elle confirme. Sans l'évoquer directement, elle pointe du doigt l'indifférence qu'elle a ressentie après avoir « goûté à trop » et cessé de s'émerveiller (*Nos repaires*) ou contre les attentes disproportionnées envers les femmes par rapport aux hommes (*Tu ne me reconnais pas [I]* et *[II]*). Sa plume joue à la fois dans l'imagé et l'abstrait en faisant émerger des lieux communs où ses expériences personnelles font écho à celles universelles.

TOUT À L'ENVERS

Dans *Nos repaires*, la musicienne hors catégories, en nomination dans trois catégories au prochain gala Trille Or, exploite et décline en dix titres la sonorité électro qu'elle a peaufinée au fil des ans. Virtuose de la pédale loop, qui permet d'enregistrer des séquences et de les superposer, la diplômée en jazz de l'Université du Manitoba utilise ses cordes vocales comme matière première pour tisser un univers sonore en plusieurs strates, tantôt dense, tantôt épuré. Lorsque sa voix ou son souffle n'accompagnent pas la mélodie, la femme-orchestre confectionne ses propres arrangements au piano, aux synthétiseurs et à aux percussions. Des envolées de cordes et de cuivres complètent le tableau, touffu et enveloppant. Dans son ensemble, l'opus plane dans ce panorama électro bilingue, presque cinématographique, passant de la méditation à l'intensité en de longs crescendos ciselés.

Il y en a eu, du chemin, pour l'artiste franco-manitobaine depuis *Boxcar Lullabies*. Du chemin et des kilomètres. Ses cinq chansons ont été l'élément déclencheur de trois tournées en Europe et de « beaucoup, beaucoup » de spectacles partout au Canada. À l'aube du lancement de son premier album complet, déjà, des publics l'attendent à Genève, Paris et Berlin ; un agenda à faire pâlir d'envie des musiciens plus prolifiques. « Beaucoup de chansons qui sont sur (*Nos repaires*) ont évolué sur la route et grandi à travers mes performances sur scène, expose l'avaleuse d'asphalte. J'ai un peu tout fait à l'envers. »

Et entre tous ces allers-retours, quelles contorsions ont été nécessaires pour caser à son agenda la confection de l'album ? « Attache ta tuque ! » Le récit rocambolesque que raconte la musicienne, pour le résumer, s'étend sur deux ans. Au prologue, dix jours sont consacrés à enregistrer les prototypes des chansons quelque part dans un chalet « où il n'y avait rien d'autre à faire » avec le Fransaskois Mario Lepage (Ponteix). L'épopée envoie ensuite valser la protagoniste dans un studio d'enregistrement à Winnipeg et dans l'Est ontarien, chez Frédéric Levac (Pandaléon), à l'étape du mixage.

« On a vraiment pris notre temps pour chaque chanson ; ça a pris des heures et des heures pour peaufiner tous les petits sons, la moindre petite chose. C'est une œuvre d'amour et de détails. J'espère que l'album va amener les gens quelque part et les faire sortir ou les ramener dans leurs *Repaires*, dans le sens que ce soit tout autant familier qu'étrange. »

Rayannah lancera son album en duo avec Ponteix au Centre national des arts d'Ottawa le jeudi 11 avril.

Pour y aller

Quand : Jeudi 11 avril, 20 h 30

Où : Centre national des arts

Infos : nac-cna.ca

Annie Lennox souhaite l'arrivée d'un féminisme «global»

Associated Press

NEW YORK — Annie Lennox rêve du jour où tout le monde adoptera l'expression « féminisme global » et exercera des pressions pour la défense des droits des femmes.

La chanteuse et militante convaincue s'est associée à Apple Music pour lancer jeudi une vidéo en soutien au féminisme. Ce lancement coïncide avec la Journée internationale des droits des femmes, vendredi.

Ce vidéo d'une durée de près de deux minutes présente Annie Lennox, l'acteur Richard E. Grant, finaliste aux Oscar, et des vedettes de la chanson comme Ed Sheeran, Mary J. Blige et Dua Lipa, qui racontent l'histoire des droits des femmes au cours des 100 dernières années.

« Je m'intéresse à l'étiquette du 'féminisme global', raconte la chanteuse. Elle signifie que tout le monde peut en faire partie. Cela ne veut pas dire que mon féminisme est différent de votre féministe. Non, tout cela fait partie d'un dialogue diversifié qui peut rassembler beaucoup de gens. »

Selon elle, si bien des progrès ont été réalisés en matière de droits des femmes, il reste encore beaucoup à faire.

Annie Lennox encourage les hommes à grossir les rangs des féministes globales.

« Nous pouvons être généreuses et inclusives, et nous pouvons utiliser cette expression comme un terme générique, où les gens se tiennent collectivement, côte à côte, et ils identifient ces faits et disent : 'Ce n'est pas correct.' Les hommes et les femmes peuvent dire : 'Ce n'est pas correct.' »

R. Kelly accuse son ex-femme d'avoir détruit sa réputation

La Presse canadienne

CHICAGO — Le chanteur R & B R. Kelly reproche à son ex-femme d'avoir « détruit » son nom et affirme que d'autres personnes ont volé de l'argent de ses comptes bancaires lors de nouvelles portions d'entrevue diffusées jeudi, un jour après qu'il eut été envoyé en prison pour avoir omis de payer une pension alimentaire.

R. Kelly, qui fait également face à des accusations d'agression sexuelle sur trois mineures et une femme adulte à Chicago il y a quelques années, a crié et pleuré en parlant à la journaliste Gayle King de « CBS This Morning ».

Il a raconté que son ex-femme mentait quand elle l'a accusé de violence conjugale et sa voix s'est brisée en demandant : « Comment puis-je payer une pension alimentaire si mon ex-femme est en train de détruire mon nom et que je ne peux pas travailler ? »

Le chanteur de 52 ans a été emprisonné mercredi après avoir déclaré qu'il ne pouvait pas se permettre de verser 161 000 $ en pension alimentaire impayée. Il a ajouté qu'il n'avait aucune relation avec ses trois enfants, mais sait qu'ils l'aiment.

L'entrevue, qui a été enregistrée en début de semaine, marque la première fois que Kelly parle en public depuis son arrestation le mois dernier pour violences sexuelles.



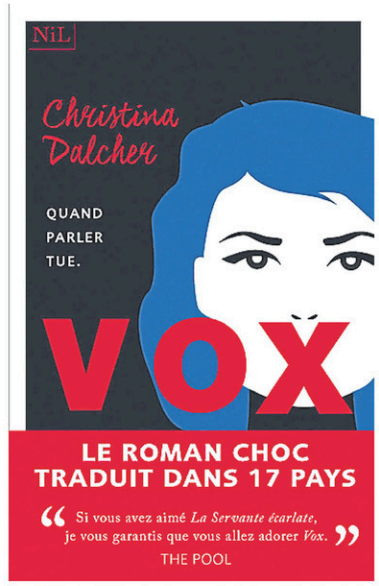
R. Kelly reproche à son ex-épouse d'avoir détruit son nom. M. Kelly fait face à des accusations d'agression sexuelle sur trois mineures et une femme adulte.
— ASSOCIATED PRESS

Vox : cent mots et pas un de plus

CHRISTINA DALCHER
Vox
NIL ÉDITIONS, 427 PAGES
★★★

Vox, premier roman de l'Américaine Christina Dalcher, sera disponible en version française le 8 mars. Puisque la société mise en scène dans ce roman dystopique limite la parole des femmes à cent mots par jour, nous avons limité notre critique à cent mots.

Critique – Aux États-Unis, des fondamentalistes prennent le pouvoir, imposant un régime ultraconservateur. La prémisse semble répandue ? Elle l'est. Ici, on impose aux femmes le retour au foyer et un quota de cent mots par jour. Sinon ? Électrocution ! Drastique… Jean, scientifique déchu, doit guérir l'aphasie du frère du président ; elle plonge plutôt dans une intrigue hollywoodienne. On accroche, mais l'univers de *Vox* manque de détails. Comment le mouvement est-il devenu régime ?



Pourquoi les femmes ? On saisit la critique de la société trumpienne et l'appel au féminisme. Bref, un *thriller* efficace, mais une dystopie « *écarlate* » légèrement réchauffée.

CATHERINE MORASSE, LEDROIT

Disney révèle les dates d'ouverture de ses sections consacrées à STAR WARS

ANAHEIM, Calif. — Le Faucon Millenium décollera de Disneyland le 31 mai prochain, avec l'ouverture de l'impressionnante section consacrée à Star Wars au parc thématique californien.

Les parcs Disney ont aussi annoncé jeudi que la section Galaxy's Edge ouvrira ses portes aux visiteurs de DisneyWorld, en Floride, le 29 août.

Galaxy's Edge est un nouveau terrain de plus de 16 000 mètres carrés situé dans les parcs thématiques de Disney.

Il proposera des manèges et des expériences qui plongeront les visiteurs dans l'univers de la plus récente trilogie de Star Wars et de la lutte entre la Résistance et le Premier Ordre.

L'attraction principale sera une réplique massive du Millenium, dans lequel les visiteurs pourront se promener et participer à un combat aérien.

Les visiteurs pourront également créer leurs propres droïdes ou sabres laser, et consommer des mets et boissons inspirés de Star Wars.

ASSOCIATED PRESS

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRAÎNEAU, *nom masculin*

Définition – Véhicule que l'on fait glisser sur la neige ou sur la glace et servant à transporter des personnes ou des marchandises.

Synonymes – traîne, glisse (Suisse) ; (plus spécifiques) luge, troïka, carriole…

Cooccurrences – traîneau attelé, traîneau tiré, traîneau à patins, traîneau à chiens, le traîneau file, s'asseoir dans le traîneau, conduire le traîneau, course de traîneaux, balade en traîneau…



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

DÉRIVE

Prendre le large

ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

CRITIQUE

Dérive souffre du syndrome du premier long métrage, un mal courant au cinéma québécois. Trop contents d'avoir la chance de tourner, ses créateurs tentent d'aborder une multitude de thèmes et finissent par rester en surface et s'éparpiller. Qui trop embrasse, mal étreint…

Le père absent, mort dans des circonstances troubles, sert à examiner les destinées de Catherine (Mélissa Désormeaux-Poulin), mère désemparée qui tire le diable par la queue, et de ses deux filles aux antipodes.

L'aînée Océane (Éléonore Loiselle), androgyne et pickpocket, a un tempérament explosif alors que la timide Marine (Maèva Tremblay), qui fait son entrée au secondaire, s'imagine que son père lui apparaît partout — un réalisme magique qui détonne, mais pas trop.

Parenthèse : les allusions maritimes qui découlent du titre, et des séjours familiaux aux Îles-de-la-Madeleine, sont légion. Jusque dans le «Capitaine» dont chacun est surnommé. On aura compris qu'ils sont tous dans le même bateau. Fin de la parenthèse.

Après une très longue mise en place où les enjeux dramatiques sont confus, les choses se précisent. Océane s'entiche d'un acteur deux fois plus vieux qu'elle, même s'il la viole. Marine devient la souffre-douleur de l'école après qu'elle ait fait allusion à l'homosexualité (possible) d'une «amie».

Tout ça s'ajoute aux questions du deuil, de la résilience, de l'identité, la solitude, etc. L'ensemble est surchargé, sans direction précise. Chloé Cinq-Mars aurait eu intérêt à épurer son récit et à se chercher un point de vue plus étayé sur la question de la douleur sublimée par les enfants après le choc du décès paternel.

À la réalisation, David Uloth propose quelques beaux plans, ici et là, mais rien qui se distingue. Le film souffre d'une trame sonore à la limite du new age…

Éléonore Loiselle et Maèva Tremblay, à leur première présence au cinéma, font leur gros possible dans des rôles pas nécessairement faciles, mais la direction d'acteurs manque de doigté.

Mélissa Désormeaux-Poulin, dont le personnage de la mère est plus périphérique et mal défini, offre un jeu unidimensionnel. Dans tous les cas, l'émotion ne passe pas.

Passons rapidement sur le symbolisme lourd, l'aspect prévisible et le déficit de vraisemblance de l'ensemble.

Tout ça se termine sur une note d'espoir, même si on s'en doutait depuis longtemps…



Deux sœurs (Éléonore Loiselle et Maèva Tremblay) doivent composer avec la mort de leur père dans *Dérive*. — PHOTO AXIA FILMS

Au générique

Cote : ★★ 1/2
Titre : *Dérive*
Genre : Drame
Réalisateur : David Uloth
Acteurs : Mélissa Désormeaux-Poulin, Éléonore Loiselle, Maèva Tremblay
Classement : 13 ans +
Durée : 1h44
On aime : les jeunes actrices.
On n'aime pas : l'ensemble surchargé. Le manque de direction et d'émotion. Le déficit de vraisemblance.



CINÉMA 9 (GATINEAU)
120, RUE DE L'HÔPITAL, 819 568-5794

CAPITAINE MARVEL (G/DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS) VEN, SAM, DIM, MAR : 12H45 19H00 LUN, MER, JEU : 19H00 **CAPITAINE MARVEL 3D** (G/DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS) VEN, SAM, DIM, MAR : 15H40 21H40 LUN, MER, JEU : 21H40 **DÉRIVE** (13) VEN, SAM, DIM, MAR : 13H20 15H50 19H25 21H35 LUN, MER, JEU : 19H25 21H35 **LE FILM LEGO 2** (G) VEN, SAM, DIM, MAR : 12H20 14H45 **N'EST-CE PAS ROMANTIQUE** (G) TOUS LES SOIRS : 19H10 21H10 **ASTÉRIX : LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE** (G) VEN, SAM, DIM, MAR : 12H30 15H00 18H45 LUN, MER, JEU : 18H45 **BONNE FÊTE ENCORE! 2** (13) TOUS LES SOIRS : 21H05 **AVANT QU'ON EXPLOSE** (13) VEN, SAM, DIM, MAR : 13H15 15H45 19H15 21H45 LUN, MER, JEU : 19H15 21H45 **DRAGON : LE MONDE CACHÉ** (G) VEN, SAM, DIM, MAR : 13H00 19H05 LUN, MER, JEU : 19H05 **DRAGON : LE MONDE CACHÉ 3D** (G) VEN, SAM, DIM, MAR : 15H30 21H25 LUN, MER, JEU : 21H25 **ALITA : L'ANGE CONQUÉRANT** (G/DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS) VEN, SAM, DIM, MAR : 12H15 15H05 19H20 21H45 LUN, MER, JEU : 19H20 21H45 **GRETA** (VERSION FRANÇAISE) (13) VEN, SAM, DIM, MAR : 13H10 15H25 18H50 21H10 LUN, MER, JEU : 18H50 21H10 **LUTTE EN FAMILLE** (G/DÉCONSEILLÉ AUX JEUNES ENFANTS) VEN, SAM, DIM, MAR : 12H00 15H10 18H30 21H00 LUN, MER, JEU : 18H30 21H00

CINÉMA STARCITÉ (GATINEAU)
115, BOUL. DU PLATEAU, 819 770-1090

CAPTAIN MARVEL VEN-DIM, MAR 12:00, 12:25, 3:25, 6:05, 6:30, 9:35; LUN, MER 6:30, 6:45, 9:35; JEU 1:10, 1:35, 6:30, 6:45, 9:35 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN-DIM, MAR 3:00, 9:00; LUN, MER-JEU 9:15 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN-DIM, MAR 1:20, 4:25, 7:30, 10:30; LUN, MER 7:10, 10:00; JEU 1:20, 7:10, 10:00 **CAPITAINE MARVEL** V.F. VEN-DIM, MAR 3:55 **CAPITAINE MARVEL 3D** VEN-DIM, MAR 12:50, 7:00, 10:05; LUN, MER 7:00, 9:50; JEU 1:45, 7:00, 9:50 **SMALLFOOT** VEN 11:15 **LES ABOMINABLES PETITS-PIEDS** VEN 11:05 **FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD** VEN 11:00 **LES ANIMAUX FANTASTIQUES: LES CRIMES DE GRINDELWALD** VEN 11:10 **FIVE FEET APART** JEU 7:10, 9:55 **DR. SEUSS' THE GRINCH** VEN 11:20 **DR. SEUSS: LE GRINCHEUX** VEN 11:25 **PAW PATROL: MIGHTY PUPS -- FAMILY FAVOURITES: MARCH BREAK** VEN 11:30 **LA COURSE DES TUQUES** VEN 11:35 **AVANT QU'ON EXPLOSE** VEN-SAM 1:15, 4:30, 7:10, 10:10; DIM, MAR 1:00, 4:30, 7:10, 10:10; LUN, MER 7:15, 9:45; JEU 1:40, 7:15, 9:45 **GRETA** VEN-DIM, MAR 7:50, 10:20; LUN, MER-JEU 7:30, 9:55 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD** VEN-DIM, MAR 11:40, 2:15, 4:45; JEU 1:35 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD 3D** VEN-DIM, MAR 7:15, 9:55; LUN, MER-JEU 7:15, 9:40 **DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ** VEN, DIM, MAR 11:55, 2:30; SAM 11:05, 11:55, 2:30, 4:05; VEDETTES ET POUSSETTES JEU 1:15 **DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ 3D** VEN-DIM, MAR 5:00, 7:35, 10:15; LUN, MER-JEU 7:15, 9:45 **FIGHTING WITH MY FAMILY** VEN-SAM 2:00, 4:55, 7:45, 10:25; DIM, MAR 2:20, 4:55, 7:45, 10:25; LUN, MER-JEU 7:25, 10:00 **FIGHTING WITH MY FAMILY** JEU 1:15 **ASTÉRIX: LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE** VEN 1:35, 4:00; SAM 11:25, 1:35, 4:00; DIM, MAR 11:50, 1:35, 4:00; JEU 1:35 **ASTÉRIX: LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE 3D** VEN-DIM, MAR 6:20, 8:45; LUN, MER-JEU 7:20, 9:30 **ALITA: BATTLE ANGEL** VEN, DIM, MAR 1:05, 4:05, 6:55, 9:50; SAM 12:40, 3:40, 6:55, 9:50; LUN, MER 6:55, 9:40; JEU 1:50, 6:55, 9:40 **ALITA: L'ANGE CONQUÉRANT** V.F. VEN-DIM, MAR 12:30, 3:30, 6:35, 9:25; LUN, MER 6:40, 9:25; JEU 1:45, 6:40, 9:25 **ISN'T IT ROMANTIC** VEN-DIM, MAR 1:55, 4:20, 6:40, 9:10; LUN, MER 7:35, 10:00; JEU 1:30, 7:35, 10:00 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART** VEN, DIM, MAR 12:05, 2:40, 5:15; SAM 11:15, 12:05, 2:40, 5:15; JEU 2:00 **LE FILM LEGO 2** V.F. VEN 1:10, 3:50; SAM 11:20, 1:10, 3:50; DIM, MAR 11:45, 1:10, 3:50; JEU 1:25 **COLD PURSUIT** VEN, DIM, MAR 1:25, 4:10, 6:50, 9:30; SAM, LUN, MER 6:50, 9:30; JEU 1:40, 6:50, 9:30 **AQUAMAN** VEN-DIM, MAR 6:25, 9:40; LUN, MER 6:35, 9:40 **GREEN BOOK** VEN-DIM, MAR 1:30, 3:45, 6:45, 9:45; LUN, MER 7:05, 9:40; JEU 1:40, 7:05, 9:40

CINÉMA DES GALERIES AYLMER (GATINEAU)
400, BOUL. WILVEND-LAVIGNE, 613 248-2526

CINÉ-SPECTACLE / LE LAC DES CYGNES, OPÉRA NATIONAL DE PARIS MER 19H00 **CAPTAIN MARVEL 2D** (V.O.A) GDJE VEN-DIM 12H50, 15H20, 18H50 LUN 18H50 MAR 12H50, 15H20, 18H50 MER-JEU 18H50 **CAPTAIN MARVEL 3D** (V.O.A) GDJE VEN-DIM 21H20 MAR 21H20 MER-JEU 21H20 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON : THE HIDDEN WORLD 2D** (V.O.A) G VEN-DIM 13H00 -19H00, 21H10 LUN 19H00 MAR 13H00 -19H00, 21H10 MER-JEU 19H00, 21H10 **DRAGON : LE MONDE CACHÉ 2D** (V.F) G VEN-DIM 15H10 MAR 15H10 **FIGHTING WITH MY FAMILY** (V.O.A) GDJE VEN-DIM 12H55, 15H25, 18H55, 21H25 LUN 18H55 MAR 12H55, 15H25, 18H55, 21H25 MER-JEU 18H55, 21H25 **ASTÉRIX** (V.F) G VEN-DIM 13H10, 15H00, 19H10, 21H00 LUN 19H10 MAR 13H10, 15H00, 19H10, 21H00 MER-JEU 19H10, 21H00 **ALITA : BATTLE ANGLE 2D** (V.O.A) GDJE VEN-DIM 12H45, 15H15, 18H45, 21H15 LUN 18H45 MAR 12H45, 15H15, 18H45, 21H15 MER-JEU 18H45, 21H15 **CINÉ-MAMAN / FIGHTING WITH MY FAMILY** (V.O.A) GDJE MAR 12H55 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON : THE HIDDEN WORLD 2D** (V.O.A) G MAR 13H00 **ASTÉRIX** (V.F) G MAR 13H10 **CAPTAIN MARVEL 2D** (V.O.A) GDJE MAR 12H50 **ALITA : BATTLE ANGLE 2D** (V.O.A) GDJE MAR 12H45

CINEMA BYTOWN (OTTAWA)
325, RUE RIDEAU, 613 789-3456

NEVER LOOK AWAY (VO EN ALLEMAND, STA, 18A) VEN 20H40, SAM 17H35, DIM 19H15, LUN & MAR 20H35, MER 17H35, JEU 15H15 **OSCAR NOMINATED ANIMATED SHORT FILMS** (VOA, 14A) VEN 18H45, SAM 13H45, DIM 15H20, LUN 16H45, MER 15H45 **THE WOMAN WHO LOVES GIRAFFES** (VOA, PG) VEN 16H45, SAM 15H35, DIM 17H15 **COLD WAR** (VO EN POLONAIS, STA, 14A) SAM 21H20, DIM 13H15, LUN 18H35 **LA PASSION DE JEANNE D'ARC** (VOFSTA, PG) MAR 16H45, MER 21H15 **Y STREIC A FI** (VO EN GAULOIS, STA, 14A) MAR 18H45

OTTAWA (MAYFAIR)
1074, RUE BANK, 613 730-3403

ARCTIC (PG) VEN. 4:45, SAM. 6:45, DIM. 3:45, LUN.-MAR. 6:45, MER. 3:45 **COLD WAR** (14A) VEN. 7:00, MAR. 3;45, MER. 7:00, JEU. 3:45 **LORDS OF CHAOS** (18A) VEN. 9:00, LUN. 9:00, JEU. 9:00 THE **AMAZING MAGIC SHOW** (TBA) SAM. 1:00 **MARY POPPINS RETURNS** (G) SAM. 3:45, DIM. 1:00, LUN. 12:45, MAR. 1:00 **CLIMAX** (R) SAM. 9:00, MAR.-MER. 9:00 **INFERNO: FROM THE ASHES** (TBA) DIM. 8:00 **RALPH BREAKS THE INTERNET** (G) MER.-JEU. 1:15 **SHITS & GIGGLES COMEDY FILM FESTIVAL** (TBA) JEU. 6:15

CINEPLEX ODEON SOUTH KEYS (OTTAWA)
2214, RUE BANK, 613 736-1115

CAPTAIN MARVEL VEN-DIM 11:00, 11:50, 12:50, 3:00, 3:55, 6:05, 7:00, 9:05, 10:05; LUN-JEU 11:50, 12:50, 3:00, 3:55, 6:05, 7:00, 9:05, 10:05 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN-MAR 10:25, 12:20, 1:20, 3:25, 4:25, 6:30, 7:30, 9:35, 10:35; MER-JEU 12:20, 3:25, 6:30, 9:35 **BADLA** HINDI W/E.S.T. VEN-DIM 10:50, 1:35, 4:20, 7:10, 9:55; LUN, MER 1:35, 4:20, 7:10, 9:55; MAR 1:40, 4:25, 7:10, 9:55; JEU 1:40, 4:25, 7:15, 10:00 **THELMA & LOUISE** VEN 1:25, 7:15; SAM 10:15; DIM 10:10; LUN 3:45; MAR 9:30 **GRETA** VEN 10:15, 1:40, 3:20, 5:35, 8:00, 10:30; SAM 10:20, 12:40, 3:10, 5:35, 8:00, 10:30; DIM 10:15, 3:10, 5:35, 8:00, 10:30; LUN-JEU 3:10, 5:35, 8:00, 10:30 **LUKA CHUPPI** HINDI W/E.S.T. VEN 10:15, 2:00, 3:50, 6:40, 9:30; SAM 10:15, 1:50, 3:50, 6:40, 9:30; DIM 11:15, 2:05, 3:50, 6:40, 9:30; LUN-JEU 10:15, 1:00, 3:50, 6:40, 9:30 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD 3D** VEN-MER 12:10, 2:45, 5:15, 7:50, 10:20; JEU 12:20, 2:55, 5:25, 8:00, 10:30 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD** VEN-SAM 11:40, 2:15, 4:45, 7:20; DIM 11:25, 2:00, 4:35, 7:10; LUN-MER 2:15, 4:45, 7:20; JEU 2:15, 4:45 **FIGHTING WITH MY FAMILY** VEN-MER 9:50 **THE METROPOLITAN OPERA: CARMEN** SAM 12:00; LUN 6:30; MER 12:55 **PAW PATROL: MIGHTY PUPS -- FAMILY FAVOURITES: MARCH BREAK** SAM 11:00; LUN-JEU 11:45 **THE AFRICAN QUEEN** SAM 4:45; MAR 10:30, 6:55 **BOLSHOI BALLET: THE SLEEPING BEAUTY** DIM 12:55 **EXHIBITION ON SCREEN: YOUNG PICASSO** DIM 10:30, 7:55 **SMALLFOOT** LUN-JEU 11:15 **FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD** LUN-JEU 11:00 **DR. SEUSS' THE GRINCH** LUN-JEU 11:30 **CAPTAIN MARVEL 3D** MER-JEU 10:25, 1:20, 4:25, 7:30, 10:35 **WONDER PARK** JEU 4:20, 6:30, 8:50 **FIVE FEET APART** JEU 7:20, 10:10 **FATE/STAY NIGHT: HEAVEN'S FEEL II. LOST BUTTERFLY** JEU 10:15, 1:10, 4:05, 7:00, 10:10 **ALITA: BATTLE ANGEL** VEN 11:10, 12:30, 4:50, 7:40, 10:25; SAM, LUN-MER 2:00, 4:50, 7:40, 10:25; DIM 11:10, 2:00, 4:50, 7:40, 10:25; JEU 1:35 **ISN'T IT ROMANTIC** VEN-JEU 9:40 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART 3D** VEN 10:20, 1:00, 6:50; SAM 10:15, 1:00, 6:50; DIM 10:30, 1:05, 6:50; LUN-JEU 11:00, 1:35, 6:50 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART** VEN 3:40; SAM-DIM 4:20; LUN-JEU 4:10 **THEY SHALL NOT GROW OLD** VEN 10:30, 4:15, 10:10; SAM 7:15; DIM 4:55; LUN 10:15, 1:00; MAR 1:00, 4:00; MER 10:15 **NATIONAL THEATRE LIVE: I'M NOT RUNNING** MER 6:30

OTTAWA (Barrhaven)
131, Pr. Riocan, 613 825-0482

CAPTAIN MARVEL VEN-DIM 11:45, 12:25, 3:25, 6:25, 7:40, 9:25; LUN-MAR 11:10, 12:25, 3:25, 6:25, 7:40, 9:25; MER-JEU 11:10, 7:40 **CAPTAIN MARVEL** MER 12:30, 3:25, 6:25, 9:25; JEU 12:25, 3:25, 6:25, 9:25 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN 8:50; SAM-MAR 9:00; MER-JEU 1:10, 4:10, 7:10, 9:00, 10:10 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN-DIM 1:10, 3:40, 4:10, 7:10, 10:10; LUN-MAR 1:10, 4:10, 4:40, 7:10, 10:10; MER-JEU 4:40 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD** VEN 11:30, 2:30; SAM 11:15, 12:50, 3:35; DIM 11:15, 12:50, 3:45; LUN-JEU 3:50 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD** LUN-JEU 2:05 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD 3D** VEN-JEU 6:15, 8:45 **ALITA: BATTLE ANGEL** VEN-JEU 4:35 **ALITA: BATTLE ANGEL 3D** VEN-JEU 10:30 **ISN'T IT ROMANTIC** VEN-JEU 10:15 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART** VEN-SAM 12:35, 3:10; DIM 12:40, 3:10; LUN-JEU 10:40, 1:25 **PAW PATROL: MIGHTY PUPS -- FAMILY FAVOURITES: MARCH BREAK** SAM 11:00; LUN-JEU 11:45 **SMALLFOOT** LUN-JEU 11:15 **FANTASTIC BEASTS: THE CRIMES OF GRINDELWALD** LUN-JEU 11:00 **DR. SEUSS' THE GRINCH** LUN-JEU 11:00 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART 3D** VEN-JEU 6:05 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE** VEN-DIM 1:45, 7:25; LUN-JEU 1:50, 7:25 **GREEN BOOK** VEN-DIM 12:00, 3:00, 6:40, 9:45; LUN-MER 1:35, 3:00, 6:40, 9:45; JEU 3:00, 6:40, 9:45 **GREEN BOOK** JEU 1:35

CINEPLEX CINEMAS LANSDOWNE AND VIP (OTTAWA)
325 MARCHE WAY, UNIT 107, 613 232-2770

CAPTAIN MARVEL VEN 6:45, 9:50; SAM-DIM, MAR 12:35, 6:45, 9:50; LUN, MER 1:20, 7:00, 9:50; JEU 1:20, 7:00, 9:55 **CAPTAIN MARVEL 3D** VEN-DIM, MAR 3:40; LUN, MER-JEU 4:10 **CAPTAIN MARVEL** AVX ATMOS, VEN-DIM, MAR 4:25; LUN, MER-JEU 4:30 **CAPTAIN MARVEL** VIP 19+, VEN 3:30, 7:00, 10:30; SAM-DIM 12:15, 3:35, 7:00, 10:30; LUN 3:45, 7:00, 10:30; MAR 12:20, 3:30, 7:00, 10:30; MER-JEU 7:00, 10:30 **CAPTAIN MARVEL 3D** AVX ATMOS, VEN 7:30, 10:35; SAM-DIM 1:20, 7:30, 10:45; LUN, MER 1:40, 7:30, 10:45; MAR 1:15, 7:30, 10:45; JEU 1:40, 7:30, 10:30 **CAPTAIN MARVEL 3D** VIP 19+, VEN 3:00, 4:30, 6:30, 8:00, 10:00, 11:15; SAM 11:45, 1:00, 3:05, 4:45, 6:30, 8:00, 10:00, 11:00; DIM 11:45, 1:00, 3:05, 4:45, 6:30, 7:50, 10:00, 11:00; LUN 3:15, 4:45, 6:30, 7:50, 10:00, 11:00; MAR 12:00, 1:00, 3:05, 4:45, 6:30, 7:50, 10:00, 11:00; MER-JEU 6:30, 7:50, 10:00, 11:00 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD** VEN 3:20; SAM-DIM 12:45, 4:20; LUN, MER 1:10, 3:15, 5:45; MAR 12:40, 4:05; JEU 12:45, 3:45 **HOW TO TRAIN YOUR DRAGON: THE HIDDEN WORLD 3D** VEN-DIM 7:05, 9:40; LUN, MER 8:15, 10:45; MAR, JEU 6:45, 9:30 **ALITA: BATTLE ANGEL** VEN 7:15; SAM-MER 1:00, 7:15; JEU 1:00, 7:00 **FIVE FEET APART** JEU 7:15, 10:10 **ALITA: BATTLE ANGEL 3D** VEN-DIM, MAR 4:05, 10:10; LUN, MER-JEU 4:00, 10:00 **ISN'T IT ROMANTIC** VEN 5:50, 8:05, 10:25; SAM-DIM, MAR 3:15, 5:45, 8:00, 10:20; LUN, MER 3:40, 5:50, 8:05, 10:25; JEU 3:35, 5:55, 8:05, 10:20 **THE LEGO MOVIE 2: THE SECOND PART** VEN 5:00; SAM-DIM 12:00, 2:30, 5:10; LUN, MER 12:25, 2:55, 5:25; MAR 12:10, 2:40, 5:10; JEU 1:25, 4:10 **COLD PURSUIT** VEN-DIM, MAR 7:45, 10:30; LUN, MER 7:55, 10:40 **SPIDER-MAN: INTO THE SPIDER-VERSE 3D** VEN 4:10; SAM-DIM 1:30; LUN, MER-JEU 12:30; MAR 1:20 **GREEN BOOK** VIP 19+ VEN 2:45, 6:00, 9:30; SAM-DIM 11:30, 2:35, 6:00, 9:30; LUN 2:45, 6:25, 9:45; MAR 2:45, 6:10, 9:35; MER-JEU 6:00, 9:30

AVIS AUX CINÉPHILES LES HORAIRES DE CINÉMA NOUS SONT FOURNIS PAR LES EXPLOITANTS DE SALLES ET SONT GÉNÉRALEMENT TRÈS FIABLES. IL ARRIVE PARFOIS QUE LES CINÉMAS CHANGENT LEURS HORAIRES SANS NOUS AVISER. IL EST DONC PRÉFÉRABLE DE VÉRIFIER LE FILM ET L'HEURE EN TÉLÉPHONANT AU CINÉMA.

les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel : petitesannonces@gcmedias.ca

Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 $.

ABONNEMENT LIVRAISON À DOMICILE : 288,60 $ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 5,90$/semaine payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800 267-6961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

NÉCROLOGIE : PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES

IMMOBILIER VENTE

2644 Propriétés à vendre

MACLAREN E., Buckingham, 4,800$/mois. Meilleure offre. 819-319-3536 Bob,

PROPRIÉTÉ à revenus 137 rue Caron coin Labelle, **revenus de 3,250$/m**., app. principal 2,000 pi², libre été 2019, haie de cèdre, garage entrepôt 2 étages 225 pi²,. 2017 **toitures, planchers flottants**, **asphalte refait = 35 000$.** Prix 450 000$ avec **condition de paiement**, tél.: 418-763-3737, courriel :desjardins.lucien@globetrotter.net

2686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

Pizzeria à vendre, bonne opportunité d'affaire 819-243-9669

2687 Terrains, terres et fermes à vendre



TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour préretraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

IMMOBILIER LOCATION

2738 Logements à louer Gatineau

1 CHAMBRE, 590$, non ch./ni écl., libre 1er mars., pas d'animaux, non fum. 819 663-5212.

1 CHAMBRE fraîchement rénovée, non ch. non écl., prises lav./séch., stat., pas d'animaux, non-fumeur, 819 431-0055.

★ ★ ★

1 chambre
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 595$. 819-561-5578.

★ ★ ★

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680$ et +. 819-561-3324

★ ★ ★

2 chambres
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 660$. 819-561-5578.

2 CHAMBRES, spacieux, **triplex**, style condo, pl. bois, balcon, tranquille, pas de chien, non-fum. **613 324-5828**.

★ ★ ★

3 CHAMBRES
Près Promenades, 2 appareils, non ch. ni écl., stat., 745$, 819 561-5578.

LANDRY, grand 1 chambre, s/sol maison, , 2 stat., cours, câble et internet incl., non ch./ni écl., disp. 1er juin, 700$ **819 664-7337**

TRIPLEX tranquil, près des promenades, 2 c. à c., non ch./ni écl., stat., fraîchement rénové pas d'animaux non fum., 1 juin,**819 561-1400**

2741 Logements à louer Hull

★ ★ ★

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675$ +. Tél. :819-328-4845, 819-328-4704.

1 CHAMBRE, (3½, sous-sol,) ch./écl., pas d'animaux, rue Corbeil, 819-776-8379

2 BELLES CH., libre , rue Noisetiers, buanderie, très grand, près parc, libre 1er avril, 819 209-4227.

MEUBLÉ, et équipé, tour Notre-Dame, 19e étage, luxueux 3½ avec vue panoramique, rivière chute, parlement, stat. int.,**613 850-1050**
www.picturetrail.com/condominium1

2743 Logements à louer Masson-Angers

3 CHAMBRES, 1er mai, 800$, (ch. du Quai), bois, ceramique, remise, 2 stat. 819 360-4419

2746 Logements à louer Autres secteurs

THURSO, 174 Galipeau, app. 1 et 2, 2 chambres, pas ch./ni écl., non-fum., pas d'animaux, climatisé, stat., libre, 613 890-5622

2761 Chambres à louer

GATINEAU, 1403 St-Louis, Internet et câble inclus, environnement sobre,à partir de 440$. **819 328-4973**.

2763 Chalets à louer

CHALET tout équipé, pêche sur glace, près des sentiers fédérés de VTT et motoneige, sentier ski de fond, observation de chevreuils, resto-bar sur place, 819-597-2617

2766 Résidences et centres d'accueil

Nouvelle annonce !

MANOIR Ste-Marie, **résidence pour aînés**, ch. , avec s/bain à partir de **1,100$,** incl. tous les services et crédit. **819-663-5736.**

2767 Bureaux et locaux à louer

198 EDDY, beau petit local de 400 pi car., grande vitrine, 800$/mois, n ch., non écl., + taxes municipales, 819 665-1725

À LOUER
Locaux et bureaux à Gatineau.
Communiquez avec Adrien LeBlanc aux Immeubles E. Tassé : 819-568-5151, poste 6.
www.etasse.com

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi2, 819-568-8815

GATINEAU, rénové, 650'car., grande vitrine, non ch. ni écl., +taxes, 875$, 819 431-0055.

SERVICES ET EXPERTS

2777 Activités et loisirs



SPÉCIAL SEMAINE
Fusil Winchester
SX4 calibre 12 auto 28 3.5" Camo, 1249.00$
12 SXP. Ext. Deer Mobuc, 22'' X 3'' 759.99$
12 SXP TKY, Hu.Mobuc, 3.5" X 24" xs 679$
12 SXP UNIV. Mobuc 3.5" X 28" x 3" 695$
12 SXP Long. Brd. Mobuc 3.5 x 24 xf 687$
20SXP Compact Field Bois, 3'' X 24" x 3" 529$
20 CZ Mallard, superposé, 28" x 3" x 3", détail 21129$
SPÉCIAL 1340$
20 Hatsan Escort auto, 28 bois, 3" x 2" 729$
USAGÉS CERTIFIÉS
12 Remington pompe Wingmaster 30" x 3" , 495$
12 Remington auto, (1100), 28" x 3", 599$,
Ouvert lun. au ven de 9h à 12h et 13h à 16h
819-985-2400
www.sportmotothurso.com

2768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

ENTREPÔT commercial à louer, 714 De Vernon, 1000 à 2000 pi2, 2 portes de garage 12x12, de 800$ à 1500$/mois, Claude: 819 664-8513.

2784 Esthétique et coiffure

Nouvelle annonce !

SALON coiffure à louer existant depuis 30 ans, 3 chaises, Gatineau 819 643-5222

URGENT
BARBIBELLE SPA
est à la recherche d'une COIFFEUR(SE) avec expérience.
Contactez Véronique au 819 664-5000 ou envoyez votre CV :
au barbibellespa@gmail.com

URGENT
BARBIBELLE SPA
est à la recherche d'une ESTHÉTICIENNE et MASSOTHÉRAPEUTE à temps plein ou partiel.
Contactez Véronique au 819 664-5000 ou envoyez votre CV :
au barbibellespa@gmail.com

2786 Services financiers et impôts



ARGO MAX 6 X 6 ET 8 X 8
SPÉCIAL - chenilles ÉRABLIÈRE 15 pouces, FRONTIÈRE ou Max 6X6 seulement 2999$, service et pièces commander tôt.
Ouvert lun. à ven. de 9h à 12h et 13h à 16h
819 985-2400
www.sportmotothurso.com

IMPÔTS, comptabilité Michel Auger, 819-568-2354 ou michelauger@live.ca

Service d'Impôt
819-712-0202

2787 Argent à prêter

ATTENTION
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide.
819-773-1440

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

2791 Entretien et travaux domestiques

NETTOYEUR YVON Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777

2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERRE CHARLEBOIS INC.
Électricité, chauffage, climatisation
À votre service depuis 30 ans
Évaluation gratuite. 819-568-4034

2795 Réparation, rénovation et construction

RÉNOVATION ET FINITION de sous-sol : framage métalique, drywall, joints, peinture, plafonds suspendus etc. 30 ans d'expérience R.B.Q. - 8279-7648-01 tél. 819-643-0050

RÉNOVATIONS tous genres, finition de s/sol, plancher bois franc / flottant céramique, peinture, joints, Bernard, 819-665-2980.

2796 Toitures

COUVREURS Ray Matte & Fils
30 ans d'exp., estimation gratuite.
Toiture : bardeaux d'asphalte, tôle, etc.
819-663-3718

TOITURE AUDET INC
Bardeau, plat, aluminium et métal, rénovations extérieures, 819-598-1384.

2798 Déneigement

AAA DÉNEIGEMENT DE TOITURES ET CABANONS. Tully Multi Services (assuré) 819 743-6427.

Nouvelle annonce !

DÉNEIGEMENT de **toiture**: maison, garage, roulotte, chalet. Estimation gratuite, Yvon 819-281-0026

DÉNEIGEMENT de **toiture**: maison, garage, roulotte, chalet. Estimation gratuite, Yvon 819-281-0026

2799 Déménagement, transport et entreposage

DÉMÉNAGEMENT LACHAPELLE
Local, longue distance, estimation gratuite. 36 ans d'expérience, (819) 246-0552, courriel marcel123lachapelle@gmail.com

SERVICES PERSONNELS

2818 Ésotérisme et cartomancie

45 ans d'expérience, **MADAME BÉ** Clairvoyante, 819 779-6403, 514 928-9355 https://madamebe.ca

TAROLOGUE et écriture automatique Claudette. 819-525-3923

2819 Messages personnels

100% AIMABLE, belle coquine de 25, Camille 819-208-8520

100% CANDY Aux lèvres magiques. Privé, discret, propre, accès douche. **9h à 21h, ❤ 819 931-4226 ❤.**

❤ 100% CHAUDE ❤ SEXY ❤ sensuelle❤ film xxx ❤ discret, privé ❤ **819 208-4229.**

100% Massage Evelyne Satisfaction promise. Privé, douche. Lun. au ven. 819 209-4003.

❤ À COUPER LE SOUFFLE ❤ Femme de 40 ans avec un corps de rêve Véronique (Thurso) 819 968-1204.

BELLA, cheveux roux, jolies formes, gros buste, 819 576-2779.

BELLES ET MIGNONNES FILLES ASIATIQUES, 216 St-Joseph, 613-619-0000

FEMME mature, professionnelle, 15 ans exp. excellent massage, sensuelle, douche, **8h à 18h, Maureen, 819-246-0958**

❤ Nouvelle massage ❤ sensuelle 8h à 17h, privé 819-213-7543

★★★ OCÉANA ★★★
Super massage
8 Victoria, Hull
819 775-4726

EMPLOIS

2831 Aide familiale demandée

RECHERCHE gardienne chez moi, pour heures flexibles. 613 219-4534.

2834 Offres d'emploi

Nouvelle annonce !

AUTOMOBILE CARRERA recherche gérant de service/aviseur avec exp., bon salaire et bonne condition. **autocarrera@bellnet.ca**

Développement et Paix
CARITAS CANADA
1 888 234-8533 • www.devp.org

2834 Offres d'emploi

AMPHIBUS LADY DIVE
est à la recherche d'un(e) représentant(e) bilingue, service à la clientèle pour une entreprise de tour de ville. Le candidat doit gérer les appels téléphoniques, les réservations et ventes. Le candidat devra travailler quelques fins de sem. Ce poste est saisonnier de juin à sept., et est situé au bureau chef à St-Isidore, Ontario. Si intéressé(e), veuillez envoyer votre C.V. par courriel à info@ladydive.com

CHAUFFEUR (h./f.) recherché(e) chez Soucy Taxi, jour, soir ou nuit, 613-795-9612

Chauffeur(se) au transport adapté (STO). Temps pleins et partiel, semi-retraité sont les bienvenus, 819-955-8006.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

DÉMÉNAGEMENT : chauffeur et aide-déménageur, salaire compétitif selon exp. temps plein ou partiel Demander André : au 819 282-0707.

EBOUEURS (h.f.), poste permanent, temps plein, disponibles immédiatement, Claire: 819 776-0175, claire@athenarh.com

EFFECTUER livraison à nos clients, sur le territoire de l'Outaouais, aider à la préparation de la livraison, 819-271-7266

FILLE/FEMME 22 ANS À 35 ANS
Centre Santé/Relaxation, payant, formation gratuite fournie. Message rep : 613 824-8343,

GRAY LINE OTTAWA
est à la recherche d'un administrateur(trice) de bureau/secrétaire bilingue à temps plein pour une entreprise de tour de ville. Le candidat doit gérer les appels téléphoniques, les réservations et ventes ainsi que les comptes recevables et payables. Le candidat devra travailler quelques fins de semaine.Ce poste est situé au bureau chef à St-Isidore, Ontario. Diplôme d'études secondaires requis. Intéressé(e), veuillez envoyer votre C.V. par courriel à info@ottawacitytour.com

HYGIÉNISTE DENTAIRE bilingue, **poste temps plein permanent,** lundi 8 h à 16 h 30, mardi, mercredi et jeudi : midi à 20 h. C.V.: clinique dentaire de Buckingham, 601 av. de Buckingham, QC, J8L 2H4; courriel : dent.buckingham@gmail.com télec.: 819 281-6150, tél.: 819 281-3368.

INSTALLATEUR ET SABLEUR AVEC EXPÉRIENCE en plancher de bois franc, Idéal personne de 25 à 45 ans RoyalHardwoodFloors.com 613 220-2111

LA PATATERIE HULLOISE recherche cuisinier(ère). Salaire competitif + pourboire. Se présenter à la Pataterie Hulloise, 311 St-Joseph, 819-923-7192 lapatateriehulloise.com

LE 53 KARAT est à la recherche d'un coiffeur(euse) passionné(e), 819 243-4555.

LES ENTREPRISES MARÉCHAL
Recherche commis comptable, contremaitre en aménagement paysager, charpentier menuisier, manoeuvre, temps plein, envoyer CV : **info@entreprisesmaréchal.com**

Jacobs et Koe en bonne position au Brier

BRANDON — Le quatuor du Nord-Ontarien Brad Jacobs et celui de l'Albertain Kevin Koe ont gagné leur premier match de la ronde de championnat, jeudi après-midi, au Championnat canadien de curling masculin. Accusant un retard de 6-4 avant le 10e bout contre Brendan Bottcher, d'équipe « Wild Card », Koe a réussi une sortie sur le dernier lancer de la rencontre pour marquer trois points et l'emporter. De son côté, Jacobs a écrasé le Britanno-Colombien Jim Cotter 11-5. Le champion en titre Brad Gushue, qui porte les couleurs d'Équipe Canada, a défait le Manitobain Mike McEwen 6-3 et affiche un dossier de 7-1. Bottcher a chuté à 6-2 à la suite de son revers contre Koe. L'Ontarien Scott McDonald a porté sa fiche à 5-3 à la suite d'une victoire de 7-4 contre le Saskatchewanais Kirk Muyres. McEwen, Muyres et Cotter ont des dossiers de 4-4. **PC**

› AUGER-ALIASSIME AU DEUXIÈME TOUR



INDIAN WELLS — Le Québécois Félix Auger-Aliassime a atteint le deuxième tour de l'Omnium d'Indian Wells en défaisant le Britannique Cameron Norrie. Auger-Aliassime, 58e raquette mondiale, a défait Norrie – mieux classé de 10 rangs – 6-3, 6-2 en un peu plus de 62 minutes. Au deuxième tour de ce tournoi de la série Masters 1000, il fera face au Grec Stefanos Tsitsipas. La neuvième tête de série a bénéficié d'un laissez-passer au premier tour. L'Ottavienne Gabriela Dabrowski et sa partenaire de double, la Chinoise Yifan Xu, étaient également en actions. Les cinquièmes têtes de série ont vaincu les Roumaines Irina-Camelia Begu et Mihaela Buzarnescu 7-6, 7-5.

PC — AGENCE FRANCE-PRESSE

2834 Offres d'emploi

LORÉE du BOIS restaurant recherche plongeur(euse), temps plein/partiel, pour se joindre à son équipe dynamique, 819-827-0332.

PAVAGE INTER CITÉ
recherche CHAUFFEUR(SE), classe 1 et 3, exp. un atout, temps plein 819 595-0550.
Courriel : info@pavageintercite.ca

PBS
Opérateur de chargeur sur roues, rétrocaveuse; chauffeur de camion à benne, classe 3, 819 771-2039.

★ ★ ★

PlusNet
Un choix brillant
PERSONNES DEMANDÉES
pour nettoyage résidentiel. **819 665-9899.**

PLOMBERIE LALONDE
RECHERCHE **Plombier** avec expérience pour le service aux clients.
Contactez Daniel ou Sylvain Lalonde,
819-663-6330.

Poste à temps plein du lun. au ven. pour homme à tout faire pour l'entretien, et réparation du logement. Doit posséder un permis de conduire valide et aucun dossier criminel. Expérience en réparations mineures (couvre-plancher, plomberie, menuiserie, plâtre, peinture etc.). Doit être capable de communiquer oralement et par écrit en français et en anglais, minutieux, polyvalent avec une attitude positive et un bon jugement ainsi qu'être orienté vers l'excellence du service à la clientèle. Véhicule et outils fournis. Salaire à discuter. Si ce poste vous intéresse, veuiller faire parvenir votre CV qui démontre clairement comment vous rencontrer les exigences du poste à : info@gestionmetropolis.ca

PREPOSÉ aux chambres et à l'accueil recherché(e) de jour/soir/nuit, 819-329-3490.

Préposé(e) à la réception pour motel à Gatineau, temps plein, bilingue, expérience de préférence, faire parvenir votre C.V. à : chirine@moteladam.com

Recherche barman(maid) exp., vendredi., samedi, et dimanche., en soirée. **819-685-0055**

Nouvelle annonce !
RECHERCHE EMPLOYÉ pour **fabrication et peinture d'enseignes** avec expérience seulement, **613 769-6252.**

★ **RECHERCHE employés en aménagement paysager, poseurs de pavé-uni avec exp. et habileté avec le bois 819 664-2510**

RECHERCHE, poseur de système intérieur, spécialisé en charpente de mur extérieur/ mur interieur/ Gypse/ Plafond/ Plâtrage pour Gratte-ciel (High-rise)dans le secteur d'Ottawa. Travail à la pièce (Piece work). Contacter 613 769-3094

recherche **préposé(e) à la stérilisation** de jour dans une clinique dentaire, 3-4 jours/sem. Envoyer CV :
odetteletourneau@hotmail.com

RECHERCHE Tireur de joints pour tour à logement/Highrise (Secteur Ottawa). Travail à la piece/pièce work
Contacter Steve: 613-769-3094.

RESPONSABLE , de la cour, 40h/sem., du lundi au vendredi, 819-463-3488, Gracefield, Qc., ou adresse courriel : hbl@hors-bordlafontaine.com

2834 Offres d'emploi

RÉSIDENCE POUR AINÉS RECHERCHE
PRÉPOSÉ(E) DE SOIR ET DE NUIT
Préférable d'avoir : PDSB, RCR et la loi 90.
Se présenter avec C.V. au : 156 boul. Lorrain.

RESPONSABLE, de l'entretien, nettoyer les bateaux, 40h/sem., du lundi au vendredi, 819-463-3488, Gracefield Qc. ou adresse courriel : hbl@hors-bodlafontaine.com

SECRETAIRE DENTAIRE, **temps plein,** lundi de jour, mar., merc., jeudi de soir, et un vendredi sur 2 de jour. Envoyer C.V. au dent.buckingham@gmail.com ou par télécopieur au 819-281-6150. Clinique dentaire de Buckingham au 601 av. de Buckingham 819 281-3368.

SOUDURE AML recherche 2 soudeurs assembleur avec 3 ans d'expérience, de jour, salaire compétitif. Mario : 613-880-2061.

THIBAULT DÉMOLITION
recherche trieur (h./f.) matériaux de construction, salaire compétitif, 135 Ch. St-Antoine, Val-des-Monts, contacter Sébastien, entre 9h et 17h, au : 819-664-0732

URGENT! Conducteur avec permis classe 1 et 3 avec exp. pour remorque dompeuse,613-795-0054. C.V. à transportgnb@gmail.com

VÉHICULES

2851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

2852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

2005 CHEVROLET Express (3/4), tout équipée, bon état, 819-981-0542, 819-743-9441

2856 Véhicules demandés

0.000 - 100,000.00$
Achetons véhicules de tous genres.
Fleury Autogroupe, 819-663-5888.

ACHETONS automobiles de 1920 à 2012, $$$ maximum. 819-684-1561.

MARCHANDISES

2873 Divers à vendre

BEAU MOBILIER **s/manger** avec buffet, **RÉFRIG.** commercial acier inox., parfait état, +cadeaux. 819-561-4276, 819-773-7885.

DES centaines de pantalons de neige à liquider, en bas du prix coûtant, grandeur enfant, jusqu'à adulte 4X, 54 Oxford, Gatineau, 819-243-5138

ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou rose 2, 3, 4 po, 4$ à 7$, 819 775-8048.

SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et prépeinte, différentes longueurs et modèles, fin de ligne, 819-775-8048.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS
À la Très Sainte Trinité pour un miracle.
M.C.

VOTRE HOROSCOPE 8/3/2019

♑ CAPRICORNE du 22 décembre au 20 janvier

Le carré que forme la Lune en Bélier avec Saturne en Capricorne pourrait être ressenti comme un frein ralentissant vos démarches. Cependant, la lenteur arrive souvent au but, tandis que la précipitation s'empêtre en chemin. Cet aspect pourrait en effet autant vous nuire que vous servir. Il suffira de ne pas vous soumettre à de strictes exigences relatives au facteur temps. C'est la journée de la Femme!

♒ VERSEAU du 21 janvier au 19 février

L'originalité est de mise. Vénus en Verseau favorise les idées avant-gardistes et les procédés qui se situent en dehors des sentiers battus. Ne vous retenez pas d'agir par crainte de déranger certains individus aux valeurs plus traditionnelles. La Lune est en Bélier, et en ce 8 mars de la journée de la Femme, si votre intention n'est pas de choquer délibérément, vos gestes auront une réception favorable.

♓ POISSONS du 20 février au 20 mars

Vu que vous bénéficiez de l'appui du Soleil, de Neptune et de Mercure en Poissons, les voyages et les déplacements s'annoncent profitables. Une opportunité pourrait d'ailleurs survenir à l'extérieur de la ville où vous résidez. Et si vous choisissez d'être en bonne compagnie, cette journée de la Femme sera satisfaisante. Ce que vous ressentirez gagnera à être verbalisé le plus rapidement possible...

♈ BÉLIER du 21 mars au 20 avril

La Lune est en Bélier, et c'est le temps de redéfinir certains objectifs et de déterminer quelles sont les avenues qui vous amèneraient à faire marche arrière. Procédant par élimination, vous ciblerez l'alternative qui constituera un choix judicieux, non seulement pour le long terme, mais aussi dans l'immédiat. Une alliance pourrait être souhaitable et permettre d'atteindre un but autrement inaccessible.

♉ TAUREAU du 21 avril au 20 mai

C'est la journée de la Femme, et la Lune en Bélier pourrait éveiller chez vous une certaine passion, raviver un beau projet, ou faire naître un climat que vous n'aviez jamais ressenti. Votre position obtiendra un maximum de crédibilité si vous conservez votre calme face à l'adversité. Les ruses et les complots ne rapporteraient rien de bon. Mieux vaut toujours opter pour une approche franche et directe.

♊ GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

En face de votre Signe, Jupiter en Sagittaire devrait vous aider à maximiser vos profits et à... profiter pleinement d'une nouvelle opportunité. Ne vous laissez pas envahir par des gens qui brimeraient votre besoin d'autonomie. C'est la journée de la Femme, et avec la Lune en Bélier, vos sentiments ne seront pas être à sens unique. Une personne timide pourrait laisser des indices pour deviner ses intentions...

♋ CANCER du 22 juin au 22 juillet

En raison de l'opposition de Saturne à votre Signe, le train de vos activités pourrait subir quelques ralentissements. Et en cette journée de la Femme, c'est peut-être le temps d'expliquer à certaines personnes inflexibles qu'elles doivent faire preuve de souplesse dans le cadre de tout travail de groupe. Quoi qu'il en soit, avec la Lune en Bélier, vous ne perdrez rien à mettre un peu d'eau dans votre vin.

♌ LION du 23 juillet au 23 août

Parcourant le Signe du Bélier, la Lune devrait vous réserver un vendredi stimulant, à condition de ne pas vous replier sur vous-même. L'extraversion et l'émancipation mettront les autres à leur aise. C'est le temps de diversifier vos activités afin d'entretenir des contacts hétéroclites. N'ayez pas peur de faire les premiers pas pour entrer en contact avec quelqu'un qui vous intrigue. C'est le jour de la Femme!

♍ VIERGE du 24 août au 22 septembre

On ne peut pas tout exécuter à la perfection, surtout s'il s'agit d'un premier essai, alors ne vous tapez pas sur la tête si vous avez omis certains petits détails. La seule chose à faire serait de vous concentrer davantage la prochaine fois. Cette journée de la Femme avec le cycle de la Lune en Bélier pourrait rapidement faire évoluer un contexte à votre avantage. Ne désespérez surtout pas...

♎ BALANCE du 23 septembre au 23 octobre

Le passage de la Lune en Bélier, face à la Balance, devrait vous permettre de briller par votre efficacité. Tout indique que vous serez en mesure de réorganiser des affaires qui englobent d'autres individus. Et cette journée de la Femme tendra à minimiser votre intrinsèque indécision, ce qui risque d'en étonner plusieurs. Vous ne regretterez certes pas d'avoir pris les choses en mains...

♏ SCORPION du 24 octobre au 22 novembre

Il est essentiel de se souvenir des évènements qui ont mené à la situation actuelle. Avec le cycle de la Lune en Bélier, vous devrez sans doute fournir un petit effort pour que le récit de faits passés ne soit pas oublié. Toutefois, en ce vendredi 8 mars qui souligne la journée de la Femme, le soutien de Mars en Taureau pourrait probablement amener quelqu'un d'influent à vous appuyer...

♐ SAGITAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Il faut s'assurer que la bougie soit allumée avant d'éteindre l'allumette. Avec le Soleil en Poissons, au carré du Sagittaire, redoublez de prudence afin de ne pas vous débarrasser d'une chose dont vous avez encore besoin. Avant de croire qu'un privilège accordé aux autres ne vous est pas disponible, efforcez-vous d'obtenir toute l'information, les apparences sont parfois trompeuses.

La SECTION Nécrologique



AVIS DE DÉCÈS

M. René Baker

1941-2019

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de René Baker, le 22 février 2019 à l'âge de 77 ans. Il était le fils de feu Robert William Baker et de feu Rose Bertha (Gibeault). Époux bien-aimé de Monique (Drouin), depuis 56 années, il laisse également dans le deuil ses enfants : Sylvain, Stéphane, Sébastien, Serge (Jody-Ann); ses petits-enfants : Fanny, Kevin, Camille, Jonathan, Natasha, Rachelle, Joshua, Emma et Simon. De plus, il laisse aussi ses frères et soeurs: Raymond (Cécile), Germain (Madeleine), Jeanne (feu Jean-Paul), William (Jeanne), Marguerite Rose (feu Yvon) et Donald (Alice).

La messe aura lieu le vendredi 8 mars 2019 à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes d'Ottawa, 435, ch. Montréal.

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances.

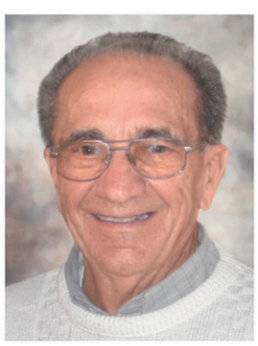


AVIS DE DÉCÈS

M. John Hill

Le 8 février 2019, est décédé à l'âge de 92 ans, M. John Hill, époux de Mme Frances Holmes, demeurant à Gatineau, secteur Buckingham. Né en Irlande du Nord, il était le fils de feu M. John Hill et de feu Mme Ruth Ireland de Larne, County Antrim, Irlande du Nord. Il laisse sa fille Patricia Hill et son petit-fils Sean Cook; ses frères et sa soeur : feu Greta Hill, feu Henry (feu Marion), feu William James (feu Margaret) ainsi que plusieurs neveux et une nièce. Le service commémoratif aura lieu le samedi 9 mars à 11 h 00 dans son église bien-aimée St. Andrew's United, au 570 avenue de Buckingham, Gatineau, secteur Buckingham. Bienvenue à tous avant le service à partir de 10 h 00.

La SECTION Remerciements



REMERCIEMENTS

M. Jean-Guy Desforges

Les membres de la famille Desforges désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, lors du décès de Jean-Guy, survenu le 12 février 2019, à l'âge de 85 ans, leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléances, dons ou assistance aux funérailles.

Que chaque personne concernée considère ces remerciements comme lui étant personnellement adressés.

DEUXIÈME RONDE DES SÉRIES MIDGET AAA

L'Intrépide devra arrêter les Gaulois

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Après avoir eu le dos au mur pour s'y esquiver et difficilement disposer des Vikings de St-Eustache au premier tour des séries de la Ligue de hockey midget AAA du Québec, l'Intrépide de Gatineau devra trouver une façon de vaincre une autre équipe qui lui a donné du fil à retordre au cours de la dernière saison.

Les Gatinois (28-10-4, 3e place) ont devancé les Gaulois de St-Hyacinthe (22-18-2, 7e place) par 24 points en saison régulière. Ils se sont ainsi assurés de l'avantage de patinoire pour la série qui va s'ouvrir au Complexe Branchaud-Brière samedi et dimanche (14 h), mais les Gaulois ont remporté les deux affrontements entre les deux clubs en janvier et février.

St-Hyacinthe a gagné les deux matches par des marques de 4-3, dont une fois en prolongation. La prochaine série s'annonce donc encore assez corsée.

« Les Gaulois n'ont fait qu'une bouchée des Élites de Jonquière en première ronde. Ils nous ont battus deux fois durant la saison, alors il y aura une motivation additionnelle pour notre club dans cette série », a lancé l'entraîneur-chef de l'Intrépide, Martin Lafleur.

Celui-ci redoute ses prochains adversaires en notant qu'ils ont pris leur envol après un mauvais début de saison.

« Ils ont commencé la saison avec une fiche d'une victoire et sept défaites. Leur identité d'équipe ressemble beaucoup à la nôtre. Ils n'ont pas de véritable vedette ou un gros marqueur. Tout le monde contribue à leur attaque. Ils travaillent fort. Ça devrait être une bonne confrontation. »

Les partisans des Olympiques de Gatineau vont reconnaître le défenseur William Paré, qui a inscrit cinq points dans le balayage en trois matches des Élites en première ronde.

Ils voudront aussi tenir à l'œil deux joueurs de 15 ans qui viennent de remporter la médaille d'or avec Équipe Québec aux Jeux du Canada.

Les Olympiques auront au moins deux choix de première ronde au prochain repêchage de la LHJMQ et l'attaquant Nathan Gaucher (6 points en trois matches des séries) est justement considéré comme un espoir de première ronde. Le défenseur Mikaël Diotte devrait quant à lui être sélectionné en deuxième ronde.

BATTERIES RECHARGÉES

L'Intrépide a terminé sa dernière série lundi et aurait eu amplement le temps de récupérer selon Martin Lafleur.

« Si la série avait pris fin mercredi, nous aurions été désavantagés, mais notre série a pris fin à un bon moment de l'année. C'est la semaine de relâche scolaire. Nos joueurs ont eu le temps de se reposer. Tout le monde a pu recharger ses batteries. Nous avons vécu un match numéro cinq. Nous avons fait face à l'adversité. C'est une expérience qui pourrait nous servir parce que plus les séries avancent, plus c'est difficile. »

L'Intrépide ne se souhaitera pas une autre série de cinq matches contre les Gaulois, mais il ne dirait pas non à une foule supérieure à 1000 spectateurs comme ce fut le cas lundi soir.

« C'était incroyable. Il y avait autour de 1200 personnes. Je n'avais jamais vu ça. Ç'a surpris les joueurs au peu au début, mais ils s'y sont habitués et je pense qu'ils vont se souvenir de ce match-là longtemps », a conclu Lafleur.



L'Intrépide a eu affaire à un gardien dominant qui a étiré la série de première ronde jusqu'à sa limite. Même si Nikolas Hurtubise n'est plus dans le portrait au deuxième tour, l'Intrépide devra trouver le moyen de vaincre une équipe qu'il n'a jamais battu en saison régulière. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Harvey ratera les championnats canadiens en Outaouais

Plus de 900 fondeurs sont attendus au centre Nakkertok

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Alex Harvey ne skiera pas une dernière fois en Outaouais avant de prendre sa retraite. L'ancien numéro un mondial sera absent des championnats canadiens qui se dérouleront au centre nordique Nakkertok dès mercredi prochain.

Les organisateurs de l'événement qui réunira plus de 900 fondeurs du 13 au 20 mars ont appris la nouvelle dans les derniers jours. Puis Ski de fond Canada l'a confirmé au *Droit* jeudi.

« Nous allons avoir tous les membres de l'équipe canadienne sauf celui que nous voulions », a avoué Claude Laramée.

Ce dernier est président d'Événements Nordiques Gatineau Nordic Events (ENGNE). Cette corporation, qui regroupe les clubs Skinouk, Nakkertok et Chelsea Nordiq de même que la Gatineau Loppet, a attiré ces championnats canadiens dans la région pour la première fois depuis que les meilleurs juniors étaient débarqués au milieu des années 1990.

« La cerise sur le gâteau aurait été si Alex était venu. »

— Le président d'Événements Nordiques Gatineau Nordic Events, Claude Laramée

« On gardait espoir qu'Alex serait des nôtres », a soutenu Laramée.

Harvey a choisi de disputer les deux dernières épreuves régulières de la Coupe du monde en Norvège avant les finales qui auront lieu à Québec plus tard ce mois-ci. Il y a l'étape d'Oslo prévue ce week-end à Holmenkollen puis des sprints mardi à Drammen.

« Skier dans le stade de Holmenkollen, c'est comme jouer au hockey au vieux Forum ou au Madison Square Garden », a rappelé Claude Laramée.

« Je n'ai pas parlé à Alex, a-t-il précisé. Être à sa place, je ne sais pas ce que je ferais, si je viens skier devant une jeunesse entière qui est derrière lui ou je participe à ces derniers événements en Norvège. Ça lui appartient. »

Le comité organisateur s'avère un brin déçu. Mais il rappelle que le peloton sera tout de même relevé.

« Le reste de l'équipe nationale sera ici. Tous les meilleurs aussi dans les autres catégories d'âge », a pris le soin de noter Laramée.

« Il ne faut rien leur enlever. C'est sûr que la cerise sur le gâteau aurait été si Alex était venu. Mais il y aura quand même plusieurs bons skieurs. »

Le bénévole de longue date en ski de fond a lancé les noms de quelques produits locaux, Antoine Cyr et Dominique Moncion-Groulx. Le premier a terminé 12e l'an dernier au 10 km classique des championnats du monde juniors tandis que le second a excellé à la Gatineau Loppet en plus de goûter à la Coupe du monde en 2017-2018.

« Antoine est probablement le skieur qui s'est développé le plus rapidement dans les dernières années dans la région », a rappelé Claude Laramée.

Les premières courses seront disputées mercredi. La veille, ce sera place à une séance officielle d'entraînement.

Certains fondeurs de l'Outaouais seront aussi présentés aux médias, dont Katherine Stewart-Jones qui a terminé 12e aux Mondiaux la semaine dernière au relais féminin. La quadruple médaillée des Jeux du Canada, Laura Leclair, s'y trouvera également. Cette dernière avait pris le 15e rang aux sprints des championnats du monde des moins de 23 ans en 2018 en Suisse.

Les premières journées des championnats nationaux serviront de sélection pour compléter l'équipe canadienne qui participera aux finales de la Coupe du monde, à Québec.

Une armée de bénévoles bien rodée attendra tous les skieurs qui débarqueront en Outaouais. Il s'agit de la même équipe qui avait accueilli l'élite internationale en mars 2016 lorsque le Ski Tour Canada s'était arrêté dans le secteur Hull.

Des épreuves de sprints de la Coupe du monde s'étaient alors déroulées au parc Jacques-Cartier.



Pendant que son père Martin se prépare pour le prochain tour des séries éliminatoires de la Ligue midget AAA, Maïka Lafleur s'est illustrée avec un exploit bien à elle aux Jeux du Québec. — COURTOISIE GUILLAUME ST-GEORGES

JEUX DU QUÉBEC

Triplé historique de Lafleur en haltérophilie

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Maïka Lafleur a réussi un exploit qui avait échappé depuis quatre décennies à l'Outaouais aux Jeux du Québec.

L'adolescente âgée de 14 ans a remporté trois médailles de bronze en haltérophilie chez les femmes de 71 kg, jeudi, à la polyvalente de Charlesbourg, à Québec. Aucun athlète de la région n'était monté sur le podium dans cette discipline depuis... 1976 à Jonquière. L'Outaouais avait gagné six médailles à l'époque, dont quatre d'or.

« J'ai vécu une très belle expérience », a soutenu Lafleur, qui pratique l'haltérophilie depuis moins d'un an!

« C'était ma première compétition devant autant de monde. Ça m'a stressé un peu au début. Mais après ma première tirée, ça allait mieux. »

Lafleur a terminé troisième à l'arraché grâce à sa troisième et dernière tentative. Elle a soulevé 48 kg après avoir échoué à ses deux premiers essais.

Ce produit du jeune club Pur-Sang de Gatineau, qui se spécialise dans le CrossFit, a soulevé 62 kg à l'épaulé-jeté pour obtenir le troisième rang. À cela s'est ajouté du bronze pour le total des deux épreuves.

Une des premières choses que la jeune athlète a faites après sa compétition? Appeler ses parents qui ne pouvaient pas assister à la compétition. Son papa Martin dirige notamment l'équipe de hockey midget AAA de l'Intrépide de Gatineau.

« Mes parents m'ont dit qu'ils étaient fiers de moi, de continuer à travailler fort comme ça », a-t-elle relaté.

Son coéquipier Zackary Langlais de même que son entraîneur Francis Desgagné étaient sur place pour l'encourager durant cette journée mémorable pour elle.

Maïka Lafleur sera admissible en vue de la prochaine finale des Jeux du Québec à l'hiver 2021. Qui sait, peut-être que l'événement se déroulera en Outaouais. Aucun milieu hôte n'a été déniché pour l'instant.

OR EN JUDO

Ce jeudi aura été fructueux pour la délégation outaouaise, qui a porté son total de médailles à 48 après six jours de compétition.

Sur le tatami, aucun judoka n'a pu stopper Alexandre Trial. Le représentant du club Saint-Jean-Bosco a été couronné champion chez les garçons de plus de 73 kg.

« Le fait que je gagne l'or montre que je me suis amélioré », a noté Trial au bout du fil. Il y a deux ans, il avait encaissé deux défaites en autant de sorties à Alma.

Cette fois-ci, l'ado de 15 ans a remporté ses trois combats par ippon. Sa victoire la plus impressionnante est survenue en finale.

« Contre un combattant qu'il n'avait jamais vu auparavant. Il faisait une tête de plus qu'Alexandre. Il était vraiment grand. Une armoire à glace », a relaté l'entraîneuse Ann Larouche.

« Il (Trial) s'est donné à 100 %. Le combat n'a pas duré une minute. »

Le principal intéressé l'a avoué. La taille de son adversaire l'a surpris en mettant les pieds sur le tatami.

« J'étais impressionné au début. Mais après je me suis calmé et ça s'est bien passé », a soutenu Trial, né en banlieue de Paris.

Sa famille et lui ont traversé l'océan Atlantique à l'automne 2012. Le judo était déjà présent dans son quotidien avant de se pointer en Outaouais. « Mon père m'avait inscrit en judo il y a 11 ans en France afin que j'apprenne à me défendre. J'y ai pris plaisir. »

Trial n'a pas été le seul médaillé de l'Outaouais en judo à la 54e finale provinciale. Sa coéquipière Loïka Robertson a obtenu l'argent chez les filles de moins de 63 kg.

En ski de fond, le duo formé d'Isabelle Haag et Skylar Samm a gagné l'épreuve du relais mixte de style classique chez les 13 ans.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	68	51	13	3	1	45	263	179	106	28-6-1-1	23-7-2-0	8-2-0-0	P-1
Boston	67	41	17	6	3	39	202	167	91	26-7-2-1	15-10-4-2	9-0-0-1	G-5
Toronto	67	41	21	5	0	41	241	191	87	21-12-1-0	20-9-4-0	5-3-2-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	67	39	21	6	1	35	231	211	85	19-9-4-1	20-12-2-0	8-2-0-0	G-5
N.Y. Islanders	67	39	21	2	5	35	196	163	85	20-10-1-3	19-11-1-2	5-4-1-0	G-2
Pittsburgh	67	36	22	7	2	35	232	204	81	19-12-2-0	17-10-5-2	6-2-2-0	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	66	36	23	5	2	35	199	180	79	18-10-2-2	18-13-3-0	8-1-1-0	P-1
Montréal	**67**	**36**	**24**	**7**	**0**	**34**	**204**	**194**	**79**	**19-11-4-0**	**17-13-3-0**	**5-5-0-0**	**G-1**
Columbus	67	37	27	2	1	36	205	201	77	17-16-1-1	20-11-1-0	4-6-0-0	P-1
Philadelphie	67	32	27	7	1	30	204	224	72	17-13-3-1	15-14-4-0	6-3-1-0	P-1
Buffalo	66	30	28	6	2	26	190	211	68	19-10-4-0	11-18-2-2	2-7-0-1	P-2
Floride	67	28	27	6	6	25	212	231	68	16-12-5-1	12-15-1-5	3-3-2-2	P-6
N.Y. Rangers	67	27	28	8	4	21	192	222	66	16-11-5-3	11-17-3-1	2-4-2-2	P-6
New Jersey	67	25	33	5	4	24	189	225	59	17-12-4-2	8-21-1-2	4-5-0-1	P-4
Detroit	67	24	33	5	5	21	185	229	58	13-17-2-3	11-16-3-2	2-5-3-0	G-1
Ottawa	**68**	**23**	**39**	**5**	**1**	**23**	**201**	**255**	**52**	**14-16-4-0**	**9-23-1-1**	**1-8-0-1**	**P-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	69	39	25	4	1	35	207	184	83	22-12-1-0	17-13-3-1	6-4-0-0	G-2
Winnipeg	66	39	23	3	1	37	224	198	82	22-8-3-1	17-15-0-0	4-5-1-0	P-1
St. Louis	66	35	25	5	1	34	192	185	76	17-14-1-1	18-11-4-0	6-3-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	67	41	19	3	4	41	235	194	89	20-7-3-2	21-12-0-2	7-3-0-0	P-3
San Jose	66	39	19	5	3	39	238	206	86	21-5-3-2	18-14-2-1	6-3-1-0	G-2
Vegas	68	37	26	3	2	34	203	188	79	21-10-2-2	16-16-1-0	6-3-0-1	G-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	68	33	27	4	4	32	189	196	74	14-13-4-2	19-14-0-2	6-2-0-2	G-1
Dallas	66	34	27	5	0	34	167	170	73	20-10-2-0	14-17-3-0	5-5-0-0	G-3
Colorado	67	29	26	11	1	28	220	211	70	14-12-6-0	15-14-5-1	6-3-1-0	G-1
Arizona	66	32	29	4	1	28	177	186	69	15-15-2-1	17-14-2-0	7-3-0-0	P-1
Edmonton	66	29	30	5	2	26	187	216	65	14-15-1-1	15-15-4-1	5-3-0-2	G-3
Vancouver	67	28	30	5	4	25	183	208	65	15-12-3-1	13-18-2-3	3-5-1-1	G-1
Chicago	66	27	30	8	1	26	220	250	63	14-13-5-1	13-17-3-0	4-6-0-0	P-2
Anaheim	68	26	33	7	2	23	151	209	61	13-12-6-2	13-21-1-0	4-6-0-0	P-1
Los Angeles	66	24	34	5	3	22	159	210	56	13-16-2-1	11-18-3-2	1-6-1-2	P-1

LNH

Mercredi 6 mars
Washington 5 Philadelphie 3
Toronto 2 Vancouver 3 (P)
St. Louis 5 Anaheim 4
Calgary 1 Vegas 2
Jeudi 7 mars
Floride 3 Boston 4
Columbus 0 Pittsburgh 3
Minnesota 3 Tampa Bay 0
N.Y. Rangers 2 Detroit 3 (F)
N.Y. Islanders 4 **Ottawa** 2
Buffalo à Chicago, 20h30.
Colorado à Dallas, 20h30.
Vancouver à Edmonton, 21h.
Calgary en Arizona, 21h.
Montréal à San Jose, 22h30.
St. Louis à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 8 mars
Minnesota en Floride, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
Winnipeg en Caroline, 19h30.
Montréal à Anaheim, 22h.
Samedi 9 mars
Buffalo au Colorado, 15h.
St. Louis à San Jose, 16h.
Toronto à Edmonton, 19h.
Ottawa à Boston, 19h.
Detroit à Tampa Bay, 19h.
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Philadelphie à N.Y. Islanders, 19h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Nashville, 20h.
Chicago à Dallas, 20h.
Los Angeles en Arizona, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 7 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	31	77	108
Kane, Chi	40	54	94
McDavid, Edm	33	59	92
Crosby, Pit	30	56	86
Rantanen, Col	29	56	85
Mackinnon, Col	34	50	84
Gaudreau, Cal	30	54	84
Draisaitl, Edm	41	42	83
Point, TB	37	44	81
Marner, Tor	24	57	81
Wheeler, Win	18	63	81
Stamkos, TB	34	45	79
Marchand, Bos	27	50	77
Ovechkin, Was	45	30	75
Scheifele, Win	32	43	75
Aho, Car	29	46	75
Panarin, Clb	25	48	73
Tavares, Tor	37	35	72
Lindholm, Cal	26	46	72
Eichel, Buf	25	47	72
Burns, SJ	13	59	72
Monahan, Cal	30	41	71
Giroux, Phi	19	51	70
Landeskog, Col	33	36	69
Barkov, Flo	28	40	68
Toews, Chi	29	38	67
Pastrnak, Bos	31	35	66
Malkin, Pit	21	45	66
Kessel, Pit	21	45	66
Debrincat, Chi	36	29	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Stone, Vegas	28	35	63
Zibanejad, NYR	27	36	63
O'Reilly, STL	24	39	63
Rielly, Tor	16	47	63

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	67	22	37	59
Drouin	66	17	33	50
Tatar	66	22	26	48
Danault	66	11	34	45
Gallagher	67	30	14	44
Petry	67	11	30	41
Shaw	48	16	17	33
Kotkaniemi	66	11	21	32
Byron	44	12	13	25
Weber	43	10	15	25
Lehkonen	67	7	17	24
Benn	66	4	14	18
Armia	42	10	7	17
Weal	48	5	7	12
Weise	49	5	6	11
Reilly	56	3	8	11
Mete	56	0	11	11
Peca	38	3	7	10
Kulak	43	3	6	9
Thompson	64	4	3	7
Hudon	32	3	2	5
Folin	30	0	4	4
Deslauriers	45	2	1	3
Price	53	0	1	1
Niemi	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	28	19	5	130	3	2,51	,917	
Niemi	8	5	2	57	0	3,75	,889	

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	59	13	35	48
Tierney	67	7	34	41
Ryan	64	13	23	36
White	61	13	22	35
Tkachuk	56	14	19	33
Boedker	59	6	25	31
Smith	58	8	15	23
Duclair	59	13	9	22
Ceci	62	5	17	22
Demelo	62	3	12	15
Lindberg	40	6	8	14
Paajarvi	65	7	5	12
Gibbons	49	4	5	9
Jaros	50	1	8	9
Balcers	22	4	3	7
Wolanin	16	3	4	7
Pageau	25	2	5	7
Borowiecki	43	1	3	4
Harpur	40	1	1	2
Anderson	42	0	1	1
Nilsson	29	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1422	4	139	1		3,54	,903	
Nilsson	1116	1	84	1		3,08	,904	

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50
Thetford	36	18	14	2	2	111	116	40
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39
St.Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	1	2	138	99	47
Laflèche	36	15	18	3	0	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Vendredi 8 mars
St.Lawrence à Lennoxville, 19h
L.-Groulx à St-Hyacinthe, 19h30
A.-Laurendeau à Ste-Foy, 19h30
Thetford à St-Laurent, 19h30
Dimanche 10 mars
St-Hyacinthe à L.-Groulx, 16h40
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 14h10
St-Laurent à Thetford, 15h
Lennoxville à St. Lawrence, 15h30

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	2	2	0	0	0	12	5	6
Granby	2	2	0	0	0	10	4	6
Chambly	2	2	0	0	0	13	9	6
Princeville	2	1	0	0	1	9	9	4
St-Gabriel	2	1	0	1	0	9	9	3
St-Jérôme	2	1	0	1	0	4	4	3
Gatineau	1	1	0	0	0	6	3	2
Terrebonne	2	1	1	0	0	8	10	2
Montréal-Est	2	1	1	0	0	8	10	2
Côte du Sud	2	0	1	1	0	6	10	1
Valleyfield	3	0	2	1	0	8	14	1
Lac St-Louis	2	0	2	0	0	4	9	0

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

TOURNOI À LA RONDE

Lundi 4 mars
Valleyfield 4 Princeville 5
Longueuil 5 Lac St-Louis 2
Mercredi 6 mars
St-Gabriel 3 St-Jérôme 2 (P)
Granby 5 Côte du Sud 2
Chambly 6 Montréal-Est 3
Jeudi 7 mars
St-Jérôme 2 Valleyfield 1 (P)
Terrebonne 3 Gatineau 6
Vendredi 8 mars
Montréal-Est à Terrebonne, 19h30
Cote-du-Sud à Longueuil, 19h30
Lac St-Louis à Chambly, 19h30
Gatineau à Granby, 19h45

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	63	45	14	2	2	288	175	94
Rimouski	64	42	18	4	0	260	161	88
Chicoutimi	63	34	22	3	4	194	191	75
Québec	63	27	24	6	6	188	216	66

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	63	55	7	0	1	300	130	111
Val-d'Or	63	22	35	4	2	168	271	50
Gatineau	61	21	34	4	2	181	217	48
B.-Boisbriand	63	23	38	2	0	182	255	48

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	63	46	14	2	1	280	150	95
Cap-Breton	63	37	21	1	4	248	200	79
Charlottetown	63	36	20	4	3	217	199	79
Moncton	63	34	20	4	5	249	208	77
St-Jean	63	12	46	2	3	152	341	29
A.-Bathurst	63	8	50	4	1	134	309	21

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	63	48	12	2	1	320	166	99
Sherbrooke	63	34	25	2	2	238	235	72
Victoriaville	64	29	30	4	1	178	202	63
Shawinigan	63	14	45	1	3	174	325	32

Mercredi 6 mars
Cap-Breton 4 Moncton 3 (F)
Val-d'Or 2 Charlottetown 3 (F)
B.-Comeau 3 Drummondville 2
R.-Noranda 8 Shawinigan 3
Québec 5 Sherbrooke 4 (F)
B.-Boisbriand 1 Victoriaville 4
Jeudi 7 mars
A.-Bathurst 3 Saint-Jean 1
Vendredi 8 mars
A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Charlottetown au C.-Breton, 18h.
Chicoutimi à Sherbrooke, 19h.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
B.-Com. à Shawinigan, 19h30.
R.-Noranda à Drumm., 19h30.
Québec à Gatineau, 19h30.
Victoriaville à Boisbriand, 19h30.
Samedi 9 mars
Val-d'Or à Rimouski, 16h.
B.-Comeau à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
Chicoutimi à Victoriaville, 19h.
Québec à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 10 mars
Halifax à Saint-Jean, 13h.
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
Gatineau à Drummondville, 15h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 7 mars.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	63	28	79	107
Lafrenière, Rimouski	58	36	67	103
Veleno, Drummondville	54	41	58	99
Chekhovich, B.-Comeau	61	40	57	97
McKenna, Moncton	63	41	48	89
Huntington, Rimouski	63	39	50	89
Pelletier, Moncton	60	37	47	84
Asselin, Halifax	64	47	36	83
Harvey-Pinard, R.-N.	62	38	44	82
Guay, Drummondville	59	38	43	81
Légaré, B.-Comeau	63	43	37	80
Macleod, Drummondville	55	33	46	79
Fortier, B.-Comeau	63	32	46	78

UNIVERSITAIRE

FINALE

Samedi 9 mars
Guelph à Queen's, à déterminer

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	36	22	10	4	0	140	109	48
R.-du-Loup	36	20	14	1	1	148	138	42
Sorel-Tracy	36	19	13	3	1	117	124	42
Jonquière	36	20	15	1	0	148	136	41
St-Georges	36	15	18	1	2	125	138	33
St-Jérôme	36	12	23	0	1	114	147	25

Vendredi 8 mars
St-Georges à Riv.-du-Loup, 20h
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
St-Jérôme à Thet. Mines, 20h30
Samedi 9 mars
Sorel-Tracy à Jonquière, 19h30
Thetford à St-Jérôme, 20h

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Vendredi 8 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
Joliette à La Tuque, 21h
Samedi 9 mars
Joliette à La Tuque, 19h30
Cap-Mad. à Louiseville, 20h30
Vendredi 15 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
La Tuque à Joliette, 20h30

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE

(3 DE 5)

Amos c. Magog
Vendredi 1er mars
Magog 5 Amos 2
(Magog gagne 3-0)
Châteauguay c. S. St-François
Samedi 2 mars
St-François 2 Châteauguay 6
(Châteauguay gagne 3-1)
Collège Charles-Lemoyne c. Lévis
Vendredi 1er mars
Lévis 8 C.C.-LeMoy. 0
(Lévis gagne 3-0)
C. Esther-Blondin c. Lac St-Louis
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis 6 C.E.-Blondin 2
(L.-St-Louis gagne 3-0)
Jonquière c. Saint-Hyacinthe
Vendredi 1er mars
St-Hyacinthe 5 Jonquière 1
(St-Hyacinthe gagne 3-0)
Laval-Montréal c. Trois-Rivières
Lundi 4 mars
L.-Montréal 2 T.-Rivières 3 (P)
(Trois-Rivières gagne 3-2)
St-Eustache c. Gatineau
Lundi 4 mars
St-Eustache 1 Gatineau 5
(Gatineau gagne 3-2)

MATCH DE DERNIÈRE CHANCE

Mercredi 6 mars
Jonquière 3 St-François 4

QUARTS DE FINALE

(3 DE 5)

Sém. St-François c. Lévis
Vendredi 8 mars
Sém. St-François à Lévis, 19h30
Dimanche 10 mars
Sém. St-François à Lévis, 14h
Mardi 12 mars
Lévis à Sém. St-François, 19h
Mercredi 13 mars
x-Lévis à Sém. St-François, 19h
Châteauguay c. Magog
Vendredi 8 mars
Châteauguay à Magog, 19h
Dimanche 10 mars
Châteauguay à Magog, 13h30
Mardi 12 mars
Magog à Châteauguay, 19h35
Mercredi 13 mars
x-Magog à Châteauguay, 19h35
St-Hyacinthe c. Gatineau
Samedi 9 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Dimanche 10 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Mardi 12 mars
Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Mercredi 13 mars
x-Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Lac St-Louis c. Trois-Rivières
Vendredi 8 mars
Lac St-Louis à Trois-Rivières, 19h
Dimanche 10 mars
Lac St-Louis à Trois-Rivières, 13h
Mardi 12 mars
Trois-Rivières à Lac St-Louis, 19h
Mercredi 13 mars
x-Trois-Rivières à Lac St-Louis, 19h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	59	38	14	6	1	194	162	83
Bridgeport	60	35	18	5	2	195	181	77
Hershey	58	32	22	1	3	156	171	68
Providence	59	29	21	7	2	180	165	67
Lehigh Valley	59	29	24	3	3	185	182	64
Scranton	58	27	23	6	2	182	172	62
Springfield	59	24	24	6	5	193	194	59
Hartford	60	24	27	6	3	169	209	57

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	58	36	17	3	2	205	146	77
Rochester	58	35	18	3	2	190	167	75
Toronto	59	31	19	6	3	201	194	71
Utica	60	30	23	5	2	189	204	67
Belleville	61	30	24	3	4	195	191	67
Cleveland	60	28	25	6	1	181	202	63
Laval	59	24	25	6	4	157	175	58
Binghamton	60	24	31	5	0	160	211	53

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	58	33	18	5	2	192	159	73
Grand Rapids	58	32	17	5	4	174	163	73
Iowa	59	30	17	7	5	192	173	72
Rockford	59	27	23	3	6	144	164	63
Texas	60	28	25	4	3	182	182	63
Milwaukee	60	25	22	12	1	165	173	63
San Antonio	59	27	26	6	0	155	178	60
Manitoba	58	27	26	3	2	146	176	59

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	54	35	16	2	1	191	141	73
San Jose	53	30	17	2	4	175	158	66
San Diego	54	30	18	3	3	197	182	66
Colorado	54	28	22	3	1	160	168	60
Tucson	52	25	20	5	2	156	156	57
Stockton	55	24	26	4	1	195	213	53
Ontario	52	19	26	5	2	168	212	45

Mercredi 6 mars
Syracuse 5 Utica 3
Texas 2 Grand Rapids 5
Lehigh Valley 3 W./B. Scranton 1
Toronto 4 Laval 3 (P)
Stockton 7 San Diego 5
Bakersfield 8 San Jose 4
Jeudi 7 mars
Belleville 1 Cleveland 2
Vendredi 8 mars
Ontario à Tucson, 13h05.
Utica à Syracuse, 19h.
Toronto à Laval, 19h.
Belleville à Cleveland, 19h.
Iowa à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Rochester, 19h05.
Springfield à Binghamton, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Hartford à Scranton, 19h05.
Chicago à Milwaukee, 20h.
Colorado à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h.
Samedi 9 mars
Ontario à Tucson, 13h05.
Utica à Laval, 19h.
Rockford à Manitoba, 19h.
Syracuse à Scranton, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Hartford à Springfield, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Iowa à Chicago, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Texas à San Antonio, 20h.
Bakersfield à San Jose, 21h.
Colorado à San Diego, 22h.

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

	G	P	Moy.Diff.
Philadelphie	8	4	,667 —
Baltimore	7	5	,583 1
Houston	7	5	,583 1
Pittsburgh	7	5	,583 1
N.Y. Yankees	6	5	,545 1½
Washington	6	5	,545 1½
Atlanta	7	6	,538 1½
Minnesota	7	6	,538 1½
N.Y. Mets	6	6	,500 2
Boston	6	7	,462 2½
Toronto	5	6	,455 2½
Detroit	6	8	,429 3
Tampa Bay	6	8	,429 3
St. Louis	4	6	,400 3
Miami	4	10	,286 5

Jeudi 7 mars
Minnesota 12 Boston 1
Philadelphie 3 Detroit 1
Houston 4 Miami 1
New York 6 Philadelphie 0
Baltimore 4 Pittsburgh 5
Toronto 11 Tampa Bay 2
New York à Washington, 13h05.
Vendredi 8 mars
Boston à Baltimore, 13h05.
Tampa Bay au Minnesota, 13h05.
Toronto à Pittsburgh, 13h05.
Washington à St. Louis, 13h05.
Pittsburgh à Toronto, 13h07.
Miami à N.Y. Mets, 13h10.
Philadelphie à Atlanta, 18h05.
St. Louis à Houston, 18h05.
Detroit à N.Y. Yankees, 18h35.

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

	G	P	Moy.Diff.
San Diego	8	4	,667 —
L.A. Angels	9	5	,643 —
Kansas City	8	5	,615 ½
Seattle	6	4	,600 1
L.A. Dodgers	7	5	,583 1
Chi. Cubs	8	6	,571 1
Cleveland	7	6	,538 1½
Oakland	6	6	,500 2
Arizona	5	6	,455 2½
Cincinnati	4	6	,400 3
San Francisco	4	6	,400 3
Milwaukee	5	8	,385 3½
Colorado	4	7	,364 3½
Texas	4	7	,364 3½
Chi. White Sox	4	8	,333 4

Jeudi 7 mars
Milwaukee 5 Chi. White Sox 9
Colorado 7 Chi. Cubs 5
L.A. Angels 7 Kansas City 8
Cleveland 4 Arizona 3
L.A. Dodgers 6 L.A. Angels 2
Texas 8 San Diego 11
Seattle à Cincinnati, 20h05.
Oakland à San Francisco, 21h05.
Vendredi 8 mars
Arizona à Milwaukee, 14h05.
Cincinnati Kansas City, 15h05.
San Diego à Oakland, 15h05.
Texas au Colorado, 15h10.
White Sox à L.A. Angels, 15h10.
San Francisco à Cleveland, 20h05.
Chi. Cubs à Seattle, 20h40.
Kansas City à L.A. Dodgers, 21h05.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.Diff.
x-Toronto	46	19	,708 —
x-Philadelphie	41	24	,631 5
x-Boston	40	26	,606 6½
Brooklyn	34	33	,507 13
New York	13	52	,200 33

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.Diff.
Miami	30	34	,469 —
Orlando	30	36	,455 1
Charlotte	29	35	,453 1
Washington	27	37	,422 3
Atlanta	22	44	,333 9

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.Diff.
x-Milwaukee	48	16	,750 —
x-Indiana	42	23	,646

Messi de retour avec l'Argentine



BUENOS AIRES — Lionel Messi (photo) est de retour au sein de l'équipe nationale d'Argentine. Le quintuple récipiendaire du titre de meilleur joueur au monde a été sélectionné par l'entraîneur-chef Lionel Scaloni pour deux matches amicaux en marge de la Copa America disputée au Brésil. L'Argentine affrontera le Venezuela le 22 mars à Madrid, avant de faire face au Maroc quatre jours plus tard, à Tanger. L'athlète de 31 ans n'a pas porté les couleurs nationales depuis la dernière coupe du monde, il y a huit mois, en Russie. L'Argentine s'était inclinée devant l'éventuelle championne, la France, en huitièmes de finale. L'Argentine a joué six matches depuis, tous sans lui. Le pays n'a pas gagné un seul trophée depuis la Copa America de 1993. Les attaquants Sergio Aguero, de Manchester City, et Mauro Icardi, de l'Inter Milan, ont aussi été retenus.

Un dirigeant de la FIFA écope

ZURICH — La FIFA a suspendu un membre élu de son conseil d'administration de toutes tâches en lien avec le soccer pour trois mois après qu'il eut été découvert qu'il avait vendu des billets de la Coupe du monde de l'été dernier. Lee Harmon, des îles Cook, devra également payer une amende de 20 000 francs suisses, soit environ 26 600 $ CAN. La suspension privera Harmon de deux réunions du conseil, à Miami et Paris, et du congrès annuel de Paris, le 5 juin. Le vice-président de la confédération de l'Océanie a également été exclu de la réunion annuelle de l'organisme, samedi dernier, à Auckland, en Nouvelle-Zélande. AP



Nikola Popovic mise sur un bon début de saison pour aller chercher les points qui manquent d'habitude au Fury pour faire les séries. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

«Il faut faire les séries»

La saison 2019 du Fury dans la USL débute samedi en Caroline du Sud

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Julian De Guzman a été catégorique dans une rencontre informelle avec les médias avant de partir en Floride avec le Fury d'Ottawa il y a près de trois semaines.

« Il faut faire les séries. Nous avons une saison pour prouver que la seule équipe canadienne de la USL a sa raison d'être. Il faut démontrer que notre projet peut s'avérer un tremplin pour nos joueurs vers la MLS. Je crois qu'il est important d'avoir un club canadien dans une très bonne ligue. »

Le directeur général sait que le défi sera grand, surtout que certains n'ont pas digéré la décision du club de bouder la saison inaugurale de la Première ligue canadienne (CPL).

« La qualité de jeu dans la USL s'améliore chaque année et c'est pour ça que nous avons gardé un noyau de joueurs de la dernière saison en plus d'ajouter des joueurs qui feront la différence. »

Le Fury aura son premier test samedi soir alors qu'il va lancer sa saison en Caroline du Sud contre le Battery de Charleston, un club qui s'est qualifié pour les séries de la USL à ses huit dernières saisons.

« C'est un des quatre meilleurs clubs de notre conférence, pense l'entraîneur-chef Nikola Popovic, de retour pour une deuxième année. Nous n'avons pas beaucoup d'information sur eux en matière de style de jeu en ce début de saison, mais juste en regardant leur alignement, nous savons qu'ils seront difficiles à affronter. »

LENTS DÉPARTS

À ses cinq premières campagnes chez les professionnels, le Fury a toujours connu de lents départs. Il a donc essayé de rectifier le tir cette année en restant plus longtemps en Floride pour s'entraîner dans un environnement similaire à celui de samedi soir au MUSC Health Stadium.

Le Fury a raté les séries à chacune de ses trois dernières saisons. Souvent, il lui a manqué qu'une poignée de points pour y accéder. Il espère que les mesures prises cet hiver vont lui permettre d'aller chercher ces points.

L'édition 2019 du Fury, c'est 22 joueurs, dont 15 Canadiens. Onze joueurs sont de retour, dont le capitaine Carl Haworth, Kevin Oliveira, Nana Attakora, Jérémy Gagnon-Laparé, Jamar Dixon, Onua Obasi et Maxim Tissot. Ce dernier se remet toujours d'une opération à un genou et va rater les premiers mois de la saison.

« Au bout de 10 jours, (les nouveaux joueurs) avaient compris ce que nous n'étions pas parvenus à faire en un an l'an dernier ! »

— l'entraîneur-chef Nikola Popovic

Parmi les nouveaux venus, Julian De Guzman a dit qu'il souhaitait avoir des joueurs internationaux qui allaient faire la différence. À ses yeux, Christiano François, Charlie Ward et Wal Fall ont ce profil.

JOUEURS PERDUS

« Dans la saison morte, nous avions ciblé huit joueurs à qui nous tenions énormément. Nous en avons eu trois. Nous étions sur le point d'ajouter deux autres attaquants quand l'imbroglio avec la Concacaf a éclaté à la fin du mois de décembre. Ils n'étaient pas prêts à attendre le dénouement de la cause. Ils sont allés jouer ailleurs. »

Ce que De Guzman a aimé au camp d'entraînement, c'est que ses anciens de 2018 et ses nouveaux visages ont été capables de maîtriser rapidement le système de jeu privilégié par l'entraîneur Popovic.

« Au bout de 10 jours, ils avaient compris ce que nous n'étions pas parvenus à faire en un an l'an dernier ! Les partisans devraient voir une équipe au style différent cette année. Nous allons créer beaucoup plus d'occasions de compter. Avec 31 buts en 34 matches l'an dernier, c'était nettement insuffisant. »

Si le Fury pense être plus menaçant en zone offensive en 2019, il restera à voir s'il pourra maintenir la même étanchéité défensive sans son gardien Maxime Crépeau, qui a fait le saut dans la MLS avec les Whitecaps de Vancouver.

David Monsalve, qui n'a pas disputé un seul match avec le Fury en saison régulière, est le numéro un jusqu'à nouvel ordre. Un autre gardien d'expérience de la USL est dans la mire du club afin de lui offrir une saine compétition. Une entente serait imminente.

Une très longue séquence de défaites

GUILLAUME LEFRANÇAIS
La Presse

SAN JOSE — « Ce trio des ex-Soviets, Zholtok, Petrov et Zubrus, a encore donné bien des maux de tête à la défensive adverse. » C'est dans ces mots que le collègue Mathias Brunet nous décrivait cette victoire de 3-2 du Canadien contre les Sharks.

Ne cherchez pas l'article dans les éditions archivées de *La Presse+*. La tablette n'existait pas encore, et *La Presse* était encore imprimée sur des arbres morts. Cette journée-là, l'auteur de ces lignes l'avait commencée avec un cours d'histoire du Québec, donné par Martin Bouchard au collège Ahuntsic, avec son confrère Jean-François Tremblay comme camarade de classe. Mathias, lui, avait encore des joues à l'époque.

C'était le 23 novembre 1999. C'est la dernière fois que le Canadien a gagné ici. Depuis, ce sont 11 défaites de suite que l'équipe a subies au SAP Center, une série gênante à laquelle tenteront de mettre fin les hommes de Claude Julien ce soir. Craig Rivet avait inscrit le but gagnant. Il est aujourd'hui analyste à la radio. Les passes ? Sergei Zholtok, qui allait nous quitter cinq ans plus tard, et Eric Weinrich, aujourd'hui responsable du développement des joueurs chez les Devils. José Théodore, lui aussi rendu dans les médias, signait la victoire. Alain Vigneault dirigeait le Canadien. Il a entre-temps été congédié trois fois dans la LNH, en plus d'avoir fait des détours par la LHJMQ et la Ligue américaine. Son vis-à-vis était Darryl Sutter, qui allait mettre 12 ans avant de faire la première de ses deux conquêtes de la Coupe Stanley. Incroyablement, il reste un joueur toujours actif dans ce match : Patrick Marleau, alors un jeune blanc-bec de 20 ans qui en était déjà à sa troisième saison dans la LNH. Jesperi Kotkaniemi, lui, n'était pas encore né.

Question de remettre en contexte cette victoire, regardons donc à quoi ressemblait l'univers sportif de l'époque.

LNH

Champions en titre : Stars de Dallas

Meilleur marqueur le 23 novembre 1999 : Jaromir Jagr (15-19-34 en 18 matches)

Quatre anciens du Canadien dans les dix meilleurs marqueurs de la LNH : Mark Recchi (27 points en 22 matches à Philadelphie), Vincent Damphousse (25 en 26 à San Jose), Valeri Bure (24 en 21 à Calgary) et Pierre Turgeon (24 en 20 à St. Louis)

Un ancien du CH qui en arrache : Patrick Roy (Colorado), fiche de 7-8-2, efficacité de ,909

GUERRERO ET LES EXPOS

Fiche des Expos en 1999 : 68-94, à 35 matches des Braves d'Atlanta

La vedette : Vladimir Guerrero (moyenne de ,316, 42 circuits, 131 points produits)

Premier partant des Expos : Dustin Hermanson (9-14, moyenne de points mérités de 4,20)

Releveur de fin de match : Ugueth Urbina (6-6, moyenne de points mérités de 3,69, 41 sauvetages)

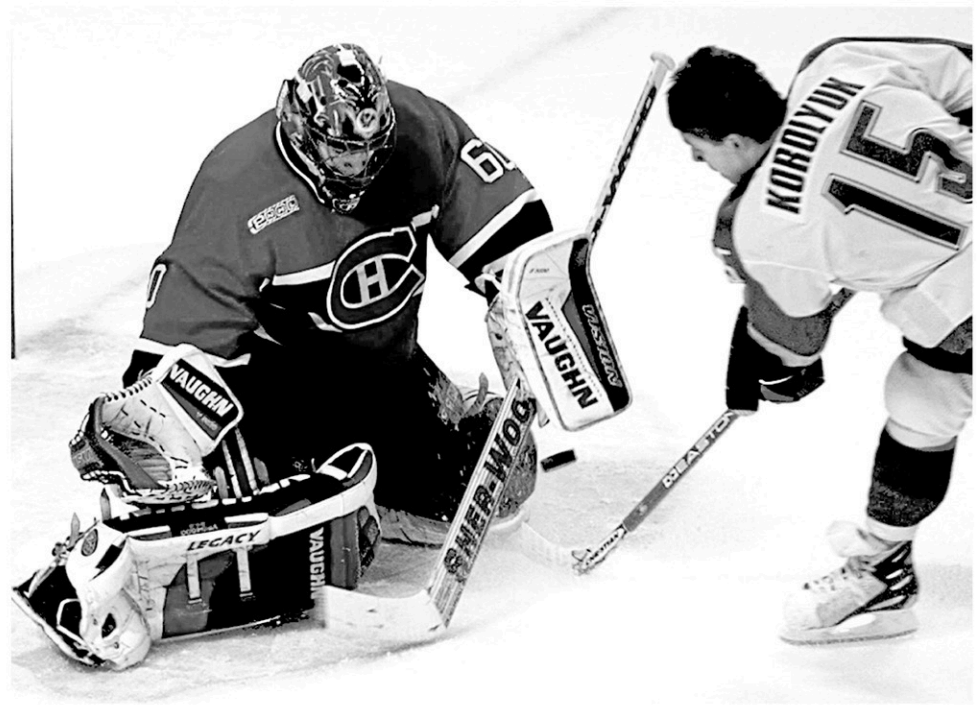
Série mondiale : les Yankees de New York balaient les Braves en quatre matches

Champion des coups de circuit : Mark McGwire avec 65, devant Sammy Sosa (63)

Un ancien Expo qui s'éclate : Pedro Martinez (Boston), fiche de 23-4, moyenne de points mérités de 2,07, 313 retraits au bâton… en 213 manches!

AILLEURS DANS LE SPORT

Dans la NFL, le *Greatest Show on Turf* bat son plein chez les Rams de St. Louis. Le quart Kurt Warner remporte tous les honneurs individuels, étant choisi joueur le plus utile de la saison et du Super Bowl. En fait, seul le 1er rang pour les verges par la passe lui échappe.



Sur cette photo datant du 23 novembre 1999, José Théodore se dresse devant Alexander Korolyuk, en route vers une victoire du Canadien à San Jose, la dernière en date. — ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

En NBA, Shaquille O'Neal et un Kobe Bryant de 21 ans mènent les Lakers de Los Angeles à une fiche de 67-15 et au championnat de la NBA.

Sur le bitume, Mika Häkkinen coiffe par deux petits points Eddie Irvine pour remporter le championnat des pilotes de F1.

Entre les câbles, le Big Show défend la ceinture de champion du monde de ce qu'on appelle alors la WWF, pendant que le Big Boss Man détient la ceinture Hardcore. C'est avant la très divertissante disposition qui obligera le champion à défendre son titre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour peu que l'aspirant soit accompagné d'un arbitre.

DANS L'ACTUALITÉ

« Des députés bloquistes exigent leur quota de drapeaux », titre *La Presse* en une, une nouvelle soulignant que 18 députés du Bloc québécois avaient commandé les 75 uniformes auxquels la ministre du Patrimoine de l'époque, Sheila Copps, leur donnait droit. Toujours en une, David Bowie pendant sa prestation intime faite en direct à MusiquePlus.

Le clou du numéro vient toutefois en page 4. « Elle perd deux dents sur un MacPoulet », rapporte le confrère Yves Boisvert, au sujet d'un restaurant de Ville LaSalle condamné à verser un dédommagement de 57 283 $ à une dame.

Enfin, l'hebdomadaire français *L'Express* nous dévoile l'intention de Dell de s'attaquer « au marché des *pagers* et du sans-fil » en proposant ses premiers *pagers* baptisés « BlackBerry ». « Ces appareils permettent d'échanger des *mails* tout en offrant des fonctions classiques d'un assistant personnel : agenda, répertoire téléphonique. »

Non, mais, quelle époque!



4

2

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1. New York, Valtteri Filppula 14 (Komarov, Leddy) 5:44
2. Ottawa, Brady Tkachuk 15 (Harpur, Duclair) 7:00
3. New York, Valtteri Filppula 15 (Kuhnhackl) 15:24

PÉNALITÉ
Aucune.

DEUXIÈME PÉRIODE

4. Ottawa, Oscar Lindberg 7 (Gibbons, Ryan) 9:13

PÉNALITÉS
Boychuk, Isl, 5:32; Tkachuk, Ott, 11:11; Wolanin, Ott, 14:10; Barzal, Isl, 14:47.

TROISIÈME PÉRIODE

5. New York, Anthony Beauvillier 16 (Pelech, Barzal) 12:29
6. New York, Casey Cizikas 19 (Sans aide) 19:11

PÉNALITÉS
Smith, Ott, 14:11, Cizikas, Isl, 14:11.

GARDIENS
New York : Thomas Greiss (G, 19-10-2)
Ottawa : Anders Nilsson (P, 11-17-1)

TIRS AU BUT

New York :	13	10	8	— 31
Ottawa :	10	17	8	— 37

AVANTAGE NUMÉRIQUE
New York : 0 en 2; Ottawa : 0 en 2.
Assistance : 11967

PROCHAIN MATCH
Ottawa à Boston, samedi à 19h

NOS 3 ÉTOILES

1 — Valtteri Filppula (Isl)
2 — Brady Tkachuk (Ott)
3 —Anthony Duclair (Ott)

LES PLUS UTILISÉS

Cody Ceci (Ott)	23:07
Adam Pelech (Isl)	22:25
Thomas Chabot (Ott)	22:20
Dylan DeMelo (Ott)	21:30

LE PLUS DE LANCERS

Brady Tkachuk (Ott)	6
Valtteri Filppula (Isl)	5
Cody Ceci (Ott)	4
Thomas Chabot (Ott)	4

LE PLUS DE MISES EN ÉCHEC

Johnny Boychuk (Isl)	6
Casey Cizikas (Isl)	4
Ross Johnston (Isl)	4
Scott Mayfield (Isl)	4

LE PLUS DE LANCERS BLOQUÉS

Scott Mayfield (Isl)	3
Ryan Pulock (Isl)	3
Anders Lee (Isl)	3
Dylan DeMelo (Ott)	3

MISES EN JEU

Chris Tierney (Ott)	82 %
Oscar Lindberg (Ott)	63 %
Colin White (Ott)	60 %
Jean-Gabriel Pageau (Ott)	57 %

Les Islanders à l'arraché

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Presque éliminés mathématiquement, les Sénateurs d'Ottawa ont pour seul objectif d'essayer de compliquer la vie de leurs adversaires et d'offrir une bonne opposition.



Nick Leddy empêche Zack Smith de saisir le rebond devant Thomas Greiss. Les Islanders ont dû mettre les bouchées doubles pour quitter Ottawa avec les deux points de la victoire. — LA PRESSE CANADIENNE

Pour un deuxième match de suite contre les Islanders de New York, c'est ce qu'ils ont fait jeudi soir au Centre Canadian Tire, s'inclinant 4-2 devant une petite foule de 11 967 amateurs.

L'attaquant québécois Anthony Beauvillier a fait la différence en sautant sur le retour d'un lancer que Zack Smith a fait dévier pour compliquer la vie de son gardien à 12:29 du troisième tiers, et Casey Cizikas a compté dans un filet désert pour sceller l'issue de la rencontre après qu'un tir de Thomas Chabot ait été bloqué à la ligne bleue adverse.

« On se concentre sur le processus présentement, et j'ai trouvé que notre processus était décent. Notre éthique de travail était là, nous avons probablement joué notre meilleure deuxième période de la saison... On affrontait un bon club qui a trouvé le moyen de gagner. Nous avons gagné la possession de la rondelle sur les trois mises au jeu avec le gardien retiré, mais ils ont obtenu un bon tir bloqué et ultimement, c'est ce qui arrive à un club qui trouve des moyens de gagner, a analysé l'entraîneur-chef Marc Crawford après coup. Ils ont eu besoin d'un bon effort pour nous battre et j'imagine qu'ils nous respectent. »

Les Islanders ont pris les devants 2-1 au premier tiers alors que Valtteri Filppula y est allé d'un doublé, un coup de revers et une rondelle frappée au vol survenant avant et après un filet de Brady Tkachuk. L'attaquant recrue des Sénateurs avait répliqué au premier filet en faisant dévier habilement un lancer de la pointe du défenseur Ben Harpur, dont c'était seulement le troisième point cette saison.

En comptant dans un deuxième match de suite, le nouveau venu Oscar Lindberg a ramené les deux équipes nez à nez avec l'unique filet du deuxième tiers, sautant sur un retour de lancer pour atteindre la lucarne par-dessus l'épaule du gardien Thomas Greiss.

Les locaux ont dominé 37-31 au chapitre des lancers et Greiss a été solide pour gagner son duel avec Anders Nilsson.

« Je pense que nous avons contrôlé le jeu en troisième période et on méritait de compter un ou deux buts. Mais on a dégagé la rondelle et ils ont ensuite eu un bond chanceux sur lequel ils ont capitalisé, a noté Nilsson. Je trouve qu'on a joué de façon solide pendant 60 minutes encore une fois, nous étions la meilleure équipe et on méritait les deux points. Je suis confiant, si on continue à jouer comme ça, de façon simple et en jouant avec ardeur, on va gagner plus de matches. »

Le défenseur Mark Borowiecki était d'accord : « C'était un de nos bons matches de la saison, je crois que nous n'avions pas de passagers. On s'est fait battre par un bon club de hockey qui a eu la chance de son côté, c'est comme ça. On peut quand même être content. Nous tentons d'établir une fondation, il est un peu tard dans l'année, mais nous avons eu un message de prendre nos responsabilités, s'assurer de "compétitionner" et je pense qu'on le voit sur la glace, on gagne la majorité de nos batailles à un contre un », a-t-il noté.

Pendant ce temps à Cleveland, le club-école des Senators de Belleville a encaissé un revers de 2-1 contre les Monsters de l'endroit pour voir sa séquence de 17 matches sans défaite en temps réglementaire prendre fin. C'est la huitième plus longue de l'histoire de la Ligue américaine.

Les Sénateurs vont maintenant disputer leurs deux prochains matches à l'étranger, samedi contre les Bruins à Boston et lundi contre les Flyers à Philadelphie.

Pageau donne un bon exemple

L'expérience de Marc Crawford de jumeler Jean-Gabriel Pageau à Brady Tkachuk et Anthony Duclair est bien partie.

Le centre gatinois n'a pas compté, mais il a obtenu quatre tirs, Tkachuk a marqué et en a obtenu six, tandis que Duclair a récolté une passe et a effectué deux lancers pour sa part. Douze lancers en tout pour le trio.

« Jean-Gabriel patine bien présentement et à ses côtés, Brady avait l'air d'aller plus vite, peut-être parce que "Pager" joue à une si haute vitesse, estimait Crawford. Et Duclair a joué un excellent match, son meilleur avec nous. »

Dans un match physique où les Islanders ont distribué 39 mises en échec et les Sénateurs 25, Pageau a aussi donné le plus percutant coup d'épaule, renversant Adam Pelech en fin de deuxième tiers, ce qui a causé un attroupement par la suite. « Je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu, on savait que c'était une grosse mise en échec et je cherchais le *scrum* tout de suite après ça. C'est bon pour nous de se tenir comme ça », a dit l'attaquant de 19 ans qui a marqué son 15e but avec une belle déviation en première.

Tkachuk a lui aussi donné une bonne mise en échec, à Brock Nelson alors qu'une baie vitrée s'est délogée ensuite. « Ce n'était honnêtement pas un si gros coup que ça, je l'ai juste frappé au bon angle. C'était assez *cool*, la première fois que ça m'arrivait », a-t-il ajouté.

Mark Borowiecki a apprécié la mise en échec de Pageau en particulier. « Le gars fait 5' 9" et il joue comme s'il mesurait 6' 5", a-t-il lancé. Il joue avec tellement d'ardeur et il donne de bonnes performances sous pression, c'est le genre de gars qu'on veut que nos jeunes regardent aller. On ne joue pas pour un gros enjeu, mais de le voir travailler si fort, il est un gars spécial qui donne un bon exemple à nos jeunes joueurs. »

MARC BRASSARD, LE DROIT



Brady Tkachuk célèbre avec Ben Harpur le but qu'il a marqué... en fonçant au filet, jeudi. — LA PRESSE CANADIENNE

Tkachuk continue de foncer au filet

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Brady Tkachuck a montré tout au long de sa première saison dans la LNH qu'il n'a pas froid aux yeux. L'attaquant recrue des Sénateurs n'allait certainement pas commencer à avoir des sueurs froides en pensant aux représailles possibles que les joueurs des Islanders pouvaient planifier à son endroit lors du match retour de jeudi soir, après la collision qui a sonné leur gardien Robin Lehner mardi à Long Island.

« Ma façon de jouer, c'est d'aller au filet et d'essayer d'y créer de la circulation pour aider mes coéquipiers à compter. Parfois, ça va me valoir quelques ecchymoses après certains matches, mais c'est un signe que j'ai connu un bon match », a-t-il noté jeudi matin, quelques heures avant le deuxième affrontement successif contre les Islanders.

« Je ne suis pas trop inquiet (pour des représailles). Ce n'était pas mon intention qu'il (Lehner) soit blessé et je lui souhaite la meilleure récupération possible. J'espère que ce n'est rien de sérieux alors qu'il jouait très bien pour leur équipe. Je ne m'inquiète pas, je joue de façon robuste, c'est ma façon de jouer. On va voir ce qui va se passer, mais je n'y pense pas vraiment », a-t-il laissé entendre ensuite, lui qui n'a pas été visé de façon particulière quelques heures plus tard.

Du côté des Islanders, l'entraîneur-chef Barry Trotz a laissé entendre que Lehner était blessé au « haut du corps » et son état de santé sera évalué sur une base quotidienne, refusant de « confirmer ou nier » que celui-ci avait subi une commotion cérébrale sur la séquence qui l'a mené à quitter le match avec 4:40 à faire en troisième période, alors que les Sénateurs venaient de créer l'égalité 4-4 sur un but de Jean-Gabriel Pageau.

« J'ai regardé la séquence plusieurs fois. Tkachuk fonçait au filet avec ardeur. Si (Brock) Nelson ne le touche pas, est-ce qu'il rentre quand même dans Robin ? Je pense que oui. Mais "Nellie" l'a poussé un peu, sans vouloir le pousser dans Robin. Il y a eu une collision, et les arbitres ont appliqué le règlement qui dit que si un joueur est poussé, c'est un but... La ligue cherche à éliminer ces jeux, mais ils sont difficiles, c'est à un endroit où tout le monde veut t'empêcher d'aller, et si tu rentres à l'intérieur, il est difficile de te faire sortir et des collisions vont arriver », a-t-il souligné.

Le capitaine des Islanders Anders Lee ne voyait pas le besoin d'envoyer un message au jeune de 19 ans des Sénateurs. « Quand tu vois un de tes coéquipiers être blessé, tu t'inquiètes toujours. C'est difficile pour lui (Lehner), mais il va revenir dès que possible... On se posait des questions pour ce qui est du but, mais c'est une affaire 50-50, il (Tkachuk) fonce au filet et Brock est sur son dos. C'est difficile, mais on ne peut pas le laisser faire ça à nouveau, c'est certain. Il est un bon joueur, qui connaît un bon départ à sa carrière », a dit Lee.

Pour ce deuxième match de la semaine contre les Islanders, Tkachuk s'est retrouvé avec deux nouveaux compagnons de trio, Pageau et Anthony Duclair, promu du quatrième trio alors que l'entraîneur par intérim continue d'expérimenter avec ses lignes.

Quand on lui a fait remarquer qu'il se joignait aux deux tiers d'une *french connection*, Tkachuk a blagué : « Je vais devoir me mettre à apprendre un peu de français afin de pouvoir suivre leurs conversations, on ne sait jamais, s'ils parlent français entre eux, j'espère qu'ils ne me taquineront pas (*chirp* en anglais) dans mon dos. Je vais essayer de l'apprendre pour savoir ce qu'ils disent », a-t-il confié.

Plus sérieusement, celui qui a joué la majorité de la saison avec Colin White (et Mark Stone avant son départ pour Las Vegas) voit d'un bon œil de jouer avec les deux Québécois. « J'ai joué une couple de fois, quelques périodes, avec "Pager". J'adore sa façon de jouer, il excelle défensivement et il a d'excellentes habiletés aussi. On a eu de la chimie ensemble lors de la dernière période (à Long Island), donc on va voir si la tendance peut se poursuivre », a-t-il ajouté.

SÉNATEURS EN BREF

Chabot en deuil

Le défenseur des Sénateurs Thomas Chabot était en deuil jeudi alors qu'il avait appris la veille le décès de l'ancien préposé à l'équipement des Sea Dogs de Saint-Jean, son club junior, David « DK » Kelly, emporté par un cancer à l'âge de 40 ans. « C'est malheureux, c'est quelqu'un avec qui je m'entendais extrêmement bien, un homme extraordinaire. J'ai passé quatre ans avec lui, la première journée où je suis rentré dans cette chambre-là, je ne parlais pas à moitié anglais, mais il m'aidait tout le temps, il voulait s'assurer que je sois à l'aise, que je me rende bien à l'aréna et que mon équipement soit toujours correct... C'est triste, c'est quelqu'un qui est énorme dans la famille des Sea Dogs, avec le nombre de gars qui sont passés par là et qui ont eu de bons moments avec lui. C'est triste de le voir partir... Il a essayé de se battre tout le long (contre le cancer) », a commenté Chabot jeudi matin, lui qui restait régulièrement en contact avec Kelly depuis qu'il a gradué chez les pros.

Campagne d'abonnements

Une dizaine de jours après la fin d'une période des échanges où ils ont été obligés de se départir de trois piliers en attaque, les Sénateurs ont lancé leur campagne de renouvellement d'abonnements de saison pour 2019-2020 en annonçant la mise sur pied du programme « Le Septième : Club des abonnés de saison ». Invités à devenir l'équivalent d'un « septième joueur » sur la glace, les détenteurs d'abonnement auront quelques avantages supplémentaires comme des rabais de 20 % sur tous les achats dans toutes les concessions alimentaires (excluant l'alcool) qui s'ajoutent au rabais de 20 % existant sur la marchandise, un meilleur accès à des activités exclusives avec les anciens et les joueurs, et une collection de vêtements en édition limitée pour eux.

Entre les lignes

Le défenseur Christian Jaros a raté un troisième match consécutif alors que l'entraîneur-chef par intérim Marc Crawford a laissé entendre qu'il s'est blessé à l'aine à l'entraînement mardi matin à Long Island. Il ne sera probablement pas du voyage à Boston, où l'équipe s'arrêtera samedi, mais celui-ci espère qu'il sera en mesure de rejoindre le club à Philadelphie pour son match de lundi... Comme le club-école de Belleville avait un match jeudi soir à Cleveland, aucun joueur n'a été rappelé par mesure de précaution par le club... **Le gardien Anders Nilsson s'est vu remettre la coupe Molson de joueur par excellence pour le mois de février avant le match de jeudi soir, deuxième mois de suite où il recevait cet honneur...** Les Sénateurs ont souligné la Journée internationale de la femme un jour à l'avance en invitant Lauren Fine, normalement l'animatrice dans les gradins, à annoncer l'alignement de départ, alors que des joueuses de hockey mineur accompagnaient les joueurs pendant l'hymne national.

MARC BRASSARD, LE DROIT

LeDroit-sports
@LD_Sports

FFO FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS FILM FESTIVAL

21e édition

21>29 MARS



Rose-Marie PERREAULT
Présidente de la 21e édition



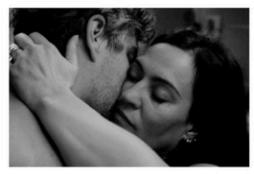
Nancy BÉLIVEAU
Présidente du CA



Didier FARRÉ
Directeur Général

LES FEMMES HONORÉES PAR LE FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS!

23 FILMS BOULVERSANTS D'HUMANITÉS RÉALISÉS PAR DES FEMMES.



RENÉE BEAULIEU
LES SALOPES OU LE SUCRE NATUREL DE LA PEAU



KHADIJA AL-SALAMI
ENFANTS REPORTERS DE GUERRE



LISA AZUELOS
MON BÉBÉ



NADINE LABAKI
CAPHARNAÜM



CLAIRE DENIS
UN BEAU SOLEIL INTÉRIEUR



JEANNE HERRY
PUPILLE



ÉVA HUSSON
LES FILLES DU SOLEIL



ANDRÉA BESCOND
LES CHATOUILLES



GENEVIÈVE DULUDE-DE CELLES
UNE COLONIE



CAROLINE MONNET
LES SEPT DERNIÈRES PAROLES



AUBE GIROUX
MODIFIÉ



MERYEM BENM'BAREK
SOFIA



JENNIFER ALLEYN
IMPETUS

BILLETTERIE EN LIGNE, OU AU CINÉMA 9 ET CINÉMA D'AYLMER

FFO.TICKETACCESS.NET POUR INFORMATION WWW.OFFESTIVAL.COM